VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 AVRIL 1927 NUMERO 47



Abonnement:
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

NOS INSTITUTEURS EN CONVENTION

Belles et fructueuses séances du personnel enseignant de langue française à Saint-Boniface — Remarquables travaux présentés par des instituteurs et institutrices — Cours de pédagogie du R. P. Bourque, S.J.

Alors que se tenait à Winnipeg la convention annuelle des instituteurs du Manitoba, nos instituteurs et institutrices de langue française tenaient la leur à Saint-Boniface. La convention avait été organisée conjointement par l'Association d'Education et celle des instituteurs de langue française qui n'est, comme on le sait, qu'une filiale de la première.

Mardi soir, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph a eu lieu l'ouverture officielle. La soirée a été prise tout entière par le concours oratoire, dont on trouvera ailleurs le compte rendu.

Mercredi matin ont commencé les séances de la convention. S. G. Mgr l'Archevêque était présent, avec un bon nombre de prêtres. Instituteurs et institutrices assistaient en grand nombre. Nous pouvons dire sans crainte d'exagérer que presque tout notre corps enseignant s'y trouvait groupé. Après la prière, le Rév. Père Bourque, qui présidait, fit une courte allocution, montrant la dignité de la profession d'instituteur et disant comment, d'après certains symptômes, on semblait vouloir de plus en plus revenir à l'enseignement religieux dans les écoles.

En l'absence du président de l'Association d'Education, S. G. Mgr Béliveau prend sa place au programme. Il dit sa joie de pouvoir parler à des instituteurs et institutrices; puis Sa Grandeur insiste sur la nécessité de l'Union entre l'Association des instituteurs et l'Association d'Education. Il remercie tous ceux qui ont travaillé dans ce sens et adresse spécialement ses remerciements au R. P. Bourque, S.J., et à sa communauté, et demande à Dieu qu'on nous laisse longtemps encore le visiteur actuel des écoles.

Pédagogie et éducation

Le R. P. Bourque donne ensuite son premier cours de pédagogie. Il définit cette science et montre la différence qui existe entre la science ou connaissance des règles de l'art et les dispositions de l'individu qui a la science. Le Rév. Père fait ensuite des considérations générales sur l'éducation, la définissant "la préparation à une vie complète", et montre quelle différence existe entre l'éducation et l'instruction, et comment cette dernière ne pourrait jamais remplacer la première. Le visiteur des écoles fait ensuite l'historique de l'éducation, montrant quel a été l'idéal des éducateurs et leurs divers procédés. Nous assistons à une classe de l'école orientale, puis en Grèce au pays de Lacédémone, à Athènes, où Socrate, Platon, Aristote nous exposent leurs manières d'éduquer. Enfin, après avoir vu les Juifs et les Romains, nous arrivons à l'éducation chrétienne et le conférencier nous montre, selon l'expression de Bobbitt, en Jésus-Christ l'éducateur par excellence.

Le Rév. Père montre comment Notre-Seigneur procédait. Du connu à l'inconnu, par des exemples appropriés, prenant occasion de tout pour élever l'âme de ses auditeurs. Il nous fait voir que cette éducation avait comme qualités fondamentales d'être universelle, perpétuelle, personnelle. Le visiteur des écoles termine en soulignant la responsabilité des maîtres et maîtresses.

Formation du caractère

Le même après-midi, nous avions le plaisir d'entendre la Rév. Soeur Beaupré, des Soeurs Grises, nous faire une conférence sur "la formation du caractère". Nous publierons en entier cette superbe causerie, car nous voudrions en faire profiter le plus grand nombre possible. Une causerie de ce genre, d'ailleurs, se conserve dans les cartons, et l'on aime à y revenir toujours.

Chez les petites

Après la conférence de Soeur Beaupré, la Rév. Soeur Ascéline, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de l'Académie Saint-Joseph, nous fait assister à sa classe des toutes petites. Elles sont une quarantaine qui apprennent à lire, à écrire, à dessiner sous la direction de la Rév. Soeur, qui nous dit comment elle s'y prend pour inculquer à ces petites intelligences les premières notions. La Rév. Soeur nous montre comment elle corrige ce qui lui paraît certains défauts de la méthode phonique, tout en ayant soin d'en conserver ce qui lui semble avantageux.

La rédaction

Le Rév. Frère Eugène, des Rév. Frères de Marie, professeur à l'Académie Provencher, nous fait ensuite une substantielle causerie sur la rédaction. Il nous montre comment aider l'élève à rédiger, comment il faut s'y prendre pour faire une rédaction convenable dans les différents genres: lettre, narration ou exposition de faits. Cinq élèves viennent sur le théâtre lire des petits travaux pour illustrer la méthode indiquée.

Le programme de français

Une intéressante discussion s'élève au sujet du programme de français de l'Association d'Education. Plusieurs institutrices se plaignent qu'il est trop chargé dans certains grades. M. Camille Fournier explique que l'Association se fera un plaisir d'acquiescer aux desiderata du corps enseignant. Un comité est chargé de proposer les suggestions désirables. Il se compose des Rév. Soeur Beaupré, Rév. Soeur M.-Ascéline, Rév. Mère Dunstan, Rév. Frère Joseph, Mlle M.-J. Pelletier, MM. Camille Fournier et Pierre Chabalier.

Deuxième cours de pédagogie

Jeudi après-midi, nous avons assisté au second cours du Rév. Père visiteur. Ce dernier a d'abord commenté certains passages du livre récent de M. l'abbé Courchesne, surtout les passages ayant trait aux dispositions particulières des petits Canadiens français et a abondamment parlé sur ce sujet. Pour terminer, il a montré comment la fin de l'homme était Dieu lui-même, prouvant cette vérité fondamentale par la gradation des êtres.

Mlle Lamarre, de l'Académie Provencher, a ensuite fait un travail très approfondi sur la grammaire, montrant comment il faut l'enseigner aux petits et leur en faciliter la connaissance par des exemples appropriés; Mlle Lamarre nous fait voir comment l'élève apprendra séparément chaque partie du discours jusqu'à arriver à parler et écrire correctement. Travail très intéressant, que l'auditoire suit avec grand soin.

Elections

Ce même après-midi ont lieu les élections des officiers de l'Association des instituteurs, qui donnent le résultat suivant:

Président, M. Camille Fournier, réélu; vice-président, Soeur Luc d'Antioche, principale de l'Académie Saint-Joseph; conseillers: Rév. Soeur Alarie, Rév. Soeur Valérie Saint-Jean; Mme E. Hénde, M. Pierre Chabalier.

Une heureuse innovation qui a ajouté de l'attrait à la convention a été celle des chansons en choeur. Au début de chaque séance, tous les congressistes ont chanté en choeur quelques unes de nos vieilles chansons.

Enfin, il nous semble que nous venons d'assister à la plus belle convention que nous ayons encore eue. Il fait plaisir et il est consolant de voir l'intérêt qu'y ont mis les membres du corps enseignant. Ajoutons que presque tous les travaux ont été donnés par des instituteurs ou institutrices. Cela dénote aussi un intérêt grandissant chez eux et fait présager le meilleur avenir.

On a parlé français à la convention générale des instituteurs

A la convention générale des instituteurs du Manitoba, tenue la semaine dernière à Winnipeg, le professeur J. H. Heinzelmann, en parlant de l'enseignement des langues modernes, a dit que le français avait été enseigné pour la première fois à Winnipeg en 1866, au St John's College. Le Manitoba College se mit à l'enseigner à son tour en 1878. Le conférencier ayant suggéré que les professeurs de français soient envoyés en France pendant deux ans comme préparation, le Rév. Frère Joseph a fait remarquer qu'il ne leur était pas nécessaire d'aller jusqu'en France et qu'ils avaient toutes les facilités voulues pour apprendre le français sur place.

Le professeur A.-C. de la Lande a fait, en français, l'historique de notre langue, montrant qu'elle a atteint son plus haut degré de perfection au XVIIe siècle, avec Bossuet et les autres grands écrivains de cette époque. Mlle Duval, institutrice de Winnipeg — une Anglo-canadienne — et le professeur W.-F. Osborne ont également dit quelques mots en français.

SIMONE LANDRY LAUREATE DU MANITOBA AU CONCOURS ORATOIRE DU "FREE PRESS"

La représentante des écoles françaises du Manitoba l'emporte sur les dix-sept autres candidats de langue anglaise — Sir James Aikins lui présente une médaille d'or, une médaille d'argent et $200 en or — Notre jeune compatriote sera la seule candidate française au concours interprovincial d'Ottawa

Mlle Simone Landry, du couvent de Saint-Adolphe, s'est classée première dans le concours provincial d'éloquence organisé par le "Free Press". Elle représentera le Manitoba au concours interprovincial d'Ottawa qui aura lieu dans quelques semaines.

Mlle Landry était la représentante des écoles françaises du Manitoba. Elle a fait son discours en français et l'a emporté sur les dix-sept autres concurrents qui ont parlé en anglais. A Ottawa, elle sera également la seule candidate de langue française.

Notre jeune compatriote doit sa belle victoire à la note personnelle, à l'accent de sincérité et d'émotion avec lesquels elle a donné son travail très complet et très bien composé sur l'oeuvre de la Confédération.

Voici en quels termes le "Free Press" apprécie son discours:

"Simone Landry, gagnante provinciale de langue française, école de Saint-Adolphe, a déployé une grande puissance de débit dramatique. A mesure qu'elle faisait en français son récit des progrès du Canada depuis la Confédération, elle s'animait avec une conviction extraordinaire et donnait l'impression que les mots lui venaient du coeur comme de l'esprit. Ses gestes étaient tout à fait en harmonie avec les pensées qu'elle exprimait. Son cri final: "Vive le Canada!", était bien de nature à soulever une ovation de la part de l'auditoire."

Sir James Aikins, ex-lieutenant-gouverneur, a remis à Mlle Landry une médaille d'or comme gagnante du championnat du Manitoba, une médaille d'argent comme gagnante du concours pour le district de langue française et un prix spécial de $200 en or canadien envoyé d'Ottawa pour la circonstance.

Les juges du concours étaient: M. le juge Prendergast; hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba; Mme Edith Rogers, membre de la législature; Mme J.-G. Bourgouin; Dr R.-S. Thornton, ancien ministre de l'instruction publique; Mgr T.-W. Morton, P.A., V.G.; Jos. Thorson, député fédéral; E.-K. Williams, F.-S. Long, E.-J. Tarr, Horace Chevrier, H. MacNeil, J.-W. Dafoe et J.-W. Sifton.

La proclamation du résultat et la présentation des médailles ont été faites le soir, dans la salle du "Free Press", à la suite d'un banquet offert aux dix-huit concurrents, auquel assistaient les juges et des membres distingués du gouvernement, du barreau et du clergé.

Lauréate provinciale



Mlle SIMONE LANDRY,
élève du Couvent de Saint-Adolphe

En recevant les honneurs du championnat, Mlle Landry a remercié les juges par un bref discours en anglais qui a été longuement applaudi.

M. Horace Chevrier, parlant en français a exprimé la reconnaissance du "Free Press" et du comité à Mlle Landry et à ses amis de langue française présents pour leurs efforts à les seconder.

M. le juge Prendergast s'est avoué touché, bouleversé par le résultat du concours qui, en honorant Mlle Landry, honore tous les Canadiens français. "C'est une leçon d'union de générosité, a-t-il dit, et [illegible] que les Canadiens français ne font qu'un avec les Canadiens de langue anglaise sous un seul et même drapeau."

M. J.-W. Sifton, secrétaire-trésorier du "Free Press", l'honorable R.-A. Hoey, le nouveau ministre de l'instruction publique; le Dr R.-S. Thornton, ancien ministre de l'instruction publique dans le cabinet Norris; M. J.-W. Dafoe et plusieurs autres ont aussi parlé, tous félicitant l'heureuse gagnante et lui souhaitant un nouveau succès à Ottawa et à Washington.

Mlle Beatrice Moulton, gagnante du district anglais de Saint-Boniface, lui a présenté également ses félicitations et ses voeux au nom des autres candidats. Tous sont venus serrer la main de leur rivale heureuse. L'atmosphère de cordialité et de contentement qui régnait ratifiait visiblement le triomphe mérité de Mlle Landry.

Le concours à Saint-Boniface

Le concours d'élimination entre les candidates des cinq districts français de la province avait eu lieu le mardi 19 à Saint-Boniface et avait soulevé un intérêt considérable. C'était à l'occasion de l'ouverture de la convention des instituteurs de langue française. La salle de l'Académie Saint-Joseph était comble; S. G. Mgr Béliveau était présent, ainsi que Mgr Jubinville et de nombreux membres du clergé.

Mlle Simone Landry avait été proclamée victorieuse par l'unanimité des cinq juges au premier tour de scrutin.

Les autres candidates, Miles Alexandrine Savoie, Olive Guertin, Henriette Delorme et Alphéda Provencher, avaient aussi de fort bons discours qu'elles ont présentés avec beaucoup de distinction et de personnalité. Les juges et les auditeurs ont été très favorablement impressionnés par la somme de travail considérable que représentaient ces études sur une période si importante de notre histoire. Ces pièces oratoires et la manière dont elles ont été données en public parlent hautement en faveur de nos maisons d'éducation du Manitoba.

Les membres du jury étaient: R. P. Desjardins, S.J., hon. juge Roy, MM. Henri Lacerte, Noël Bernier, Donatien Frémont.

Le R. P. Bourque, S.J., qui présidait, expliqua le fonctionnement du concours et dit un mot de son origine. Le but est d'augmenter l'intérêt et le respect pour les lois fondamentales et l'esprit national; de promouvoir une meilleure entente entre les différents pays qui participent au concours; de stimuler l'enthousiasme des jeunes pour les fins intellectuelles et contrecarrer l'engouement exagéré pour l'athlétisme. On a choisi la forme du discours parce que l'éloquence est l'un des arts les plus difficiles, exigeant un ensemble rare de qualités physiques, intellectuelles et morales.

Le programme artistique de la soirée fut exécuté avec beaucoup de succès par les élèves de l'Académie. Comme ouverture, Miles Eveline Beaulne, Simone Ledoux, Agathe de Montigny et M.-J. Mager jouèrent au piano des "airs canadiens". Le choeur chanta "Farandole", de Mme Morin-Labrecque. Un duo de piano fut exécuté par Miles Ellen Giroux et Jean Roberts, et Mlle Aimée Thibault rendit avec grâce la "Sérénade à la lune", de Mme Morin-Labrecque.

LA SECTION 17 DE L'ALBERTA N'EST PAS "ULTRA VIRES"

C'est la décision de la Cour suprême — Le but de la section 17 — Les droits et privilèges des écoles séparées — Les pouvoirs législatifs du parlement fédéral

Ottawa — La section 17 de la constitution de l'Alberta n'est pas, en tout ou en partie, "ultra vires" du Parlement du Canada. Telle est la substance du jugement rendu par la Cour suprême du Canada, dans la cause des écoles de l'Alberta.

La décision a été unanime, mais il est à peu près certain que la cause sera portée en appel devant le conseil privé, afin d'obtenir un verdict final sur cette question.

Le procureur général de la Saskatchewan et celui de l'Alberta ont refusé de prendre part aux plaidoiries; ils ont envoyé un observateur sur les lieux, mais c'est tout.

Pouvoir établi

Le jugement expose que la province d'Alberta a été créée à même les territoires du Nord-Ouest, qui furent acquis par le Canada en 1867. Par une loi passée en 1871, le gouvernement fédéral établissait son pouvoir de créer des provinces à même ces territoires et son pouvoir de légiférer pour maintenir la paix et l'ordre. Le 20 juillet 1905, le parlement fédéral créait la province de l'Alberta.

Ce que l'on conteste au parlement canadien, c'est le pouvoir de modifier, lorsqu'il constitue une province, l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui dit que les gouvernements provinciaux auront des pouvoirs législatifs complets en matière d'éducation. Cet article établit que "dans chaque province, la législature a pouvoir exclusif de faire des lois en matière d'éducation, à condition que ces lois ne fassent disparaître aucun droit ou privilège dont les écoles confessionnelles jouissaient à l'époque de la Confédération."

La section 17

La section 17 de la loi de l'Alberta dit que cette section 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord s'appliquera à cette province, et ajoute que le gouvernement devra suivre dans la distribution des fonds scolaires les règles posées par les chapitres 29 et 30 des ordonnances du Nord-Ouest adoptées en 1901, et qu'il n'y aura pas de discrimination entre les écoles séparées.

La section 3 de la constitution de l'Alberta dit aussi que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, avec tous ses amendements, s'appliquera à la nouvelle province de la même manière qu'elle s'applique aux provinces qui existaient à l'époque de la Confédération, à moins d'exceptions spéciales inscrites dans cette constitution. On retrouve cette même clause dans la constitution de la Colombie Anglaise, du Manitoba et de l'Ile du Prince Edouard.

Pour résumer, le fédéral avait les pouvoirs absolus de créer des provinces, et il avait le pouvoir de définir la constitution de ces provinces.

Droit éducationnel

Maintenant, lorsque les territoires du Nord-Ouest, qui forment aujourd'hui l'Alberta, furent constitués en provinces, ils étaient régis au point de vue éducationnel par des ordonnances bien définies, car le parlement fédéral avait des pouvoirs absolus pour administrer ces territoires, pour y maintenir l'ordre et la paix et pour leur représentation à la Chambre des Communes.

La section 17 de la constitution de l'Alberta a été adoptée pour perpétuer sous le régime confédératif les droits et les privilèges dont les écoles séparées jouissaient auparavant, pour perpétuer le droit à l'instruction religieuse dans les écoles publiques ou séparées, et pour éviter l'injustice dans l'appropriation et la distribution des subsides pour l'éducation, tel que prévu dans la loi des territoires du Nord-Ouest.

Et il serait étrange, en effet, lorsque les nouvelles provinces furent créées, que le parlement fédéral, qui avait les pouvoirs du parlement impérial de légiférer pour la constitution et l'administration de ces provinces, pour définir leurs pouvoirs de passer des lois, ait été incapable de poser toutes ces garanties constitutionnelles.

Autorité absolue

Les ordonnances avaient force de loi dans cette région depuis le temps où le parlement fédéral les adopta jusqu'à la formation de l'Alberta en 1905. Il est clair comme le jour que ce même parlement avait le pouvoir de définir les pouvoirs législatifs que posséderait la nouvelle province.

LA LANGUE FRANCAISE AU MANITOBA

Sous les divers régimes avant la Confédération — Le règlement Laurier-Greenway — La loi Thornton et la suppression du français — Nos raisons d'espérer — Il nous reste l'Association d'Education

La convention des instituteurs de langue française du Manitoba s'est terminée jeudi soir par une grande séance publique. L'honorable juge Prendergast y a fait une causerie fort attachante sur les droits de la langue française, envisageant surtout la question du point de vue historique.

L'orateur a d'abord montré le rôle primordial rempli par l'instituteur et l'institutrice dans le rouage de l'Association d'Education et exprimé l'admiration et la reconnaissance que mérite leur zèle. Entrant ensuite dans le vif de son sujet, il fait cette constatation que les Canadiens français ont parfaitement compris dès le début que du jour où ils renieraient leur langue, cette première apostasie en entraînerait d'autres. Cette conviction dans les deux camps a fait l'acharnement des uns à la combattre et la fidélité des autres à la défendre. La proscription du français est entrée dans tous les projets ourdis pour nous dénationaliser. On peut ainsi se faire une juste idée des principales époques de notre histoire en recherchant comment notre langue y a été traitée.

Avant la Confédération

M. le juge Prendergast passe en revue les vicissitudes subies par les droits du français au pays. Au régime militaire bienveillant qui suit la capitulation de Montréal, le traité de Paris substitue un régime civil autocratique et persécuteur. L'Acte de Québec (1774) constitue la première charte de nos libertés: il abolit le serment du test, accorde le libre exercice de la religion catholique, reconnaît les lois françaises et donne un certain statut à notre langue. En 1783, l'Angleterre doit reconnaître l'indépendance des nouveaux Etats du Sud et l'on voit bientôt se former les colonies de loyalistes des cantons de l'Est et de l'Ontario. Pour répondre au désir de ces derniers, et aussi pour reconnaître la fidélité des Canadiens français, la constitution de 1791 sépare le pays en Haut et Bas-Canada. Plus tard, nous assistons à la lutte pour le gouvernement responsable, "l'une des plus nobles pages de notre histoire", déclare le conférencier. Les événements de 1837 forcent la main à l'Angleterre qui décide de faire l'Union du Haut et du Bas-Canada, dans laquelle notre langue se trouvait ostracisée. C'est alors que Lafontaine fait son fameux discours en français. Avec le recul du temps, il est difficile de comprendre aujourd'hui toute la portée de cet acte. On ne songe pas assez à ce qu'était alors l'état des esprits. Tout le monde était profondément découragé et les chefs eux-mêmes songeaient froidement à abandonner leur langue. Le geste de Lafontaine fut, dans les circonstances, un acte de foi admirable dans l'avenir de sa langue et de sa race.

En parlant des préparatifs de la Confédération, l'hon. juge rappelle que la conférence plénière de Québec (1864) fut présidée par sir Etienne Taché, oncle de Mgr Taché, et que les 72 résolutions qui y furent adoptées s'inspiraient d'une brochure que venait de publier le Dr J.-C. Taché, frère de l'illustre archevêque de Saint-Boniface.

La clause 133 est la seule de tout l'Acte de l'Amérique du Nord qui s'occupe de la langue. La clause 93, qui a trait aux écoles, se place au seul point de vue des religions, sans tenir compte des races.

Au Manitoba

Lorsque le Manitoba entre dans la Confédération (1870), la clause 23 de sa constitution est la reproduction exacte de la clause 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord; c'est-à-dire que la situation faite au français est exactement la même que dans la province de Québec.

En 1880 se produit le premier assaut contre notre langue. Le premier ministre Norquay fait passer un bill abolissant le français; mais le lieutenant-gouverneur Cauchon refuse de le sanctionner comme inconstitutionnel et les choses en restent là.

En 1890, Joseph Martin, procureur général dans le ministère Greenway, en fait adopter un autre libellé comme suit: "Il est par les présentes statué — en autant que cette législature en a le pouvoir — que la clause 23 est abrogée". Cette réserve, dit l'orateur, était une grosse finesse cousue de fil blanc ou un misérable subterfuge indigne d'un homme d'Etat. Tous nos hommes publics d'alors étaient d'accord pour ne pas soumettre la question aux tribunaux. Il y avait une autre grande cause en jeu, celle des écoles catholiques. Quelques-uns ont cru pouvoir faire un reproche à ce sujet à l'archevêque de Saint-Boniface. "Tous ceux qui l'ont connu, s'écrie le juge Prendergast, savent qu'il ne pouvait y avoir de défaillance patriotique chez un Taché".

Le bill réparateur, qui aurait établi un certain système d'écoles catholiques en marge du système d'écoles publiques, combattu par les libéraux, est défait au Parlement fédéral et Laurier, porté au pouvoir, fait accepter le règlement Laurier-Greenway (1897), qui stipule que dans toute école où dix élèves au moins sont de langue autre que l'anglais, l'enseignement pourra être donné dans cette langue, en même temps qu'en anglais.

La loi Thornton

Ce règlement demeure en vigueur jusqu'en 1916, époque à laquelle la loi Thornton, sous le gouvernement Norris, vient donner le coup de mort au français et aux autres langues, dans les écoles publiques. La loi Thornton n'affecte cependant que la clause 10 du règlement Laurier-Greenway; elle supprime purement et simplement la clause 258 de l'acte des écoles publiques du Manitoba. Elle constitue un forfait et un crime, dit le conférencier. Les deux partis politiques s'étaient entendus sur le principe du règlement Laurier. Celui-ci était la réparation du grief reconnu par le Conseil privé: une fois supprimé, l'injustice triomphe de nouveau. D'ailleurs la langue est une assise permanente à laquelle une législature n'a pas le droit de toucher.

Que nous reste-t-il à présent, que nous offre l'avenir? Du point de vue légal, peu de chose. La loi Thornton n'a jamais été soumise aux tribunaux et elle est certainement inconstitutionnelle. Mais en nous enlevant nos droits, elle rouvre la question des écoles du Manitoba et notre pétition reste devant le Parlement fédéral. Nous ne pouvons guère nous en servir pour le moment, mais un jour ou l'autre, peut-être, nous trouverons là un point d'appui.

L'Association d'Education

Immédiatement après l'iniquité de 1916, les Canadiens français de toutes les parties de la province se réunirent à Saint-Boniface et fondèrent l'Association d'Education. Ce fut leur réponse à la loi Thornton.

M. le juge Prendergast rappelle que le droit anglais comporte deux sortes de légalité: celle des textes de lois écrites et celle du fait accompli. En enseignant le français dans nos écoles, en marge de la loi, nous posons des actes qui se perpétuent et prennent de l'autorité.

Une chose certaine, c'est que nous valons mieux qu'avant la loi Thornton. C'est à se demander si celle-ci,

(A suivre en deuxième page)

La langue française au Manitobba

(Suite de la 1re page)

au lieu de nous nuire, ne nous a pas rendu le grand service de nous éveiller. Nos écoles, en tout cas, valent beaucoup mieux et la mentalité chez les nôtres est meilleure. Depuis cette époque, nous avons appris à nous concerter, à travailler ensemble. Chez les Anglais aussi, l'on remarque des dispositions plus bienveillantes à l'égard du français.

Se basant sur l'oeuvre poursuivie par l'Association du Barreau canadien, dont l'un des buts est d'uniformiser les lois des différentes provinces, le conférencier se demande s'il ne sera pas possible, un jour, de proposer à nos compatriotes anglais d'avoir le même système d'écoles dans les trois provinces de l'Ouest. Pour sa part, il espère énormément de ce côté.

Pour le moment, ne comptons que sur nous-mêmes et tirons le meilleur parti possible de ce que nous avons. M. le juge cite à ce propos deux phrases curieuses et profondes de Mme Swetchine: "Il est étonnant de voir tout ce que ne peuvent pas faire ceux qui peuvent tout. — Je n'ai pas vu de ma vie de spectacle plus intéressant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse."

Il nous reste l'Association d'Education, sur laquelle nous pouvons toujours compter. Et l'orateur insiste en terminant sur un mot de S. G. Mgr Béliveau: "On parlera français au Manitoba tant que vivra l'Association d'Education" — c'est à dire tant que tous, membres de l'exécutif, pères de familles, instituteurs et institutrices, feront leur devoir à tous les étages.

Remerciements

M. le juge Prendergast avait été présenté par le R. P. Bourque, S.J., président de la soirée. M. l'abbé A. d'Eschambault lui a offert les remerciements de l'auditoire. Il a rappelé avec bonheur, aux applaudissements de tous, qu'aux jours sombres vécus par nos pères, en 1890, 1896 et 1916, comme Lafontaine au temps de l'Union, un homme se leva pour relever les courages abattus et se faire le porte-voix de ses frères persécutés. Cet homme, ce fut le juge Prendergast. Ame dirigeante du mouvement qui aboutit à la naissance de l'Association d'Education, il en devint le premier président et c'est encore à ses lumières que celle-ci a recours dans toutes ses difficultés.

Mgr Jubinville

Mgr Jubinville regrette l'absence de S. G. Mgr Béliveau, qui a dû partir le matin pour Montréal. Il est persuadé que l'archevêque de Saint-Boniface, s'il était là, relèverait le rapprochement que comporte le titre même du programme: "Convention des "Instituteurs" de langue française du Manitoba, sous les auspices de l'"Association d'Education". Il remercierait également l'exécutif, le corps enseignant et la Ligue des Institutrices. C'est ce que Mgr Jubinville fait en son nom, tout en les félicitant du magnifique succès de leur convention.

Programme artistique

Le programme artistique comprenait, comme ouverture, "Extase", de Louis Ganne, par Mlle Yvette Sala (violon), MM. Marius Benoist (piano) et Henri Benoist (violoncelle), le sympathique trio que l'on entend toujours avec plaisir, et après la conférence, M. W. Thériault a chanté la "Ballade du roi d'Ys", de Lalo.

Avis du Consulat général de France

Il est créé une médaille dite "Médaille des évadés", destinée à commémorer les actes d'évasion accomplis par les militaires français prisonniers de guerre au cours de la guerre 1914-1918, ou sur l'un des différents théâtres d'opérations.

Les candidats à cette distinction honorifique sont priés de vouloir bien se présenter, avant le 1er mai 1927, au Consulat général de France, 50, rue Notre-Dame Ouest, munis de leurs papiers militaires ou de documents prouvant leur évasion.

ECHOS D'EUROPE

Contre le blasphème en Espagne

Madrid — L'Association espagnole contre le blasphème a décidé d'essayer d'empêcher les soldats de blasphémer.

L'Association projette de faire des conférences aux soldats espagnols contre le langage profane et vulgaire.

Les automobiles en Belgique

Bruxelles — D'après les statistiques, le nombre des automobiles en Belgique augmente chaque année d'environ 20,000. Le nombre en était, en effet, de 24,000 en 1921; de 49,000 en 1922; de 69,000 en 1923; de 93,000 en 1924; de 116,000 en 1925; on estime qu'il atteignit 136,000 en 1926 et sans doute atteindra-t-il 150,000 en 1927.

Le cheval français

Paris — Le cheval n'est pas encore en voie de disparaître en France. En 1802, il y en avait 1,332,112; 2,859,000 en 1862, malgré la suppression des diligences. En 1906, alors que l'automobile en était à ses débuts, on en comptait 3,170,000, et en 1924, malgré les pertes causées par la guerre, il y en a encore 2,859,000. Les chevaux ont remplacé les ânes et les boeufs dans les fermes, et les chevaux de course atteignent des prix plus élevés que jamais.

Un don du Pape

Rome — Le pape Pie XI vient de faire un don personel à l'Académie potificale pour la création d'un prix annuel de 5,000 lires, qui sera décerné pour des recherches et travaux scientifiques originaux.

Le sujet du concours sera choisi chaque année par une académie différente. Pour 1928, il sera choisi par l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin.

L'union législative entre la France et l'Italie

Paris — Une délégation de juristes italiens siège actuellement à la faculté de droit où, sous la présidence du doyen Larnaude, assisté de M. Capitant, professeur à la faculté, elle collabore avec les membres de la commission française d'études de l'Union législative entre les nations alliées et amies. Les travaux se rapportent à l'unification des législations française et italienne en ce qui concerne les obligations et les contrats.

L'exemple donné par la France et l'Italie pourrait être le point de départ d'une unification législative entre les nations dont les lois se basent sur le droit romain ou s'inspirent des codes napoléoniens.

Les brunes sont meilleures chauffeuses

Londres — Les messieurs peuvent préférer les blondes, mais les chauffeurs préfèrent les brunes.

L'Association de l'Exposition Automobile déclare que les statistiques prouvent que les brunes conduisent les voitures avec plus de prudence que les blondes, et les chauffeurs dont les maîtresses conduisent occasionnellement préfèrent les brunes aux blondes.

Taches solaires et morts subites

Les médecins ont été frappés depuis longtemps par le fait que les cas de mort subite se produisent avec une fréquence toute particulière à certaines époques de l'année, pendant des périodes dont la durée est de deux ou trois jours.

Le Dr Maurice Faure s'est attaché à donner une explication de ce phénomène. Il s'est aperçu tout d'abord que ces séries de morts subites se produisaient simultanément dans des pays divers soumis à des conditions météorologiques très différentes.

Il a donc cherché une cause plus générale, capable d'atteindre les individus les plus éloignés en même temps, et il annonçait à l'Académie de médecine, qu'il pensait l'avoir trouvée dans les taches solaires.

Si, en effet, on compare le nombre total des morts subites observées pendant les jours sans taches solaires et le nombre relevé pendant les jours avec taches, on voit qu'il varie du simple au double.

D'après le Dr Faure, la recrudescence des morts subites s'expliquerait par l'importance et la fréquence plus grande des taches solaires, leur passage provoquant un déséquilibre momentané des appareils régulateurs de la vie, comme il provoque le déséquilibre des appareils télégraphiques et téléphoniques.

De tous les coins du Canada

Les hommes et les femmes ont confiance aux pilules Dodd

Elles ont prouvé leur grande valeur par le soulagement qu'elles ont procuré pendant plus de 35 ans et comptent partout des amis

Bramber, N.-E., 25 avril (Spéciale) — Dans toutes les parties du Canada, il y a au moins une personne qui pourrait attester de la grande valeur des pilules Dodd. Pendant plus de 35 ans elles n'ont cessé de guérir toutes les sortes de maladies de rognons. On peut les considérer comme des spécialistes. Elles guérissent les maux de rognons et toutes les maladies qui en proviennent. C'est ce qui explique leur popularité toujours croissante. Ecoutez ce que nous dit Mme I. Tucker au sujet de ces pilules: "Je me suis servie des pilules Dodd et je trouve qu'elles sont un remède efficace pour les maux de rognons. J'en ai pris plusieurs boites et elles m'ont fait grand bien. Je les recommande à toutes les personnes souffrant des rognons."

Les pilules Dodd purifient le sang et le sang pur porté dans toutes les parties du corps veut dire bonne santé.

En vente chez tous les pharmaciens ou de la Dodd's Medicine Co., Ltd., Toronto, Ont.

Les élections provinciales du Québec auront lieu le 16 mai

Québec — Les élections générales dans la province de Québec auront lieu le lundi 16 mai et le jour de l'appel nominal a été fixé au 9 mai.

Les dernières élections générales dans Québec ont été tenues le 5 février 1923. Soixante-quatre partisans du gouvernement libéral actuel de l'hon. L.-A. Taschereau furent alors élus et vingt-et-un députés de l'opposition.

Pendant la dernière législature, le gouvernement se maintint avec 64 députés, la perte de l'hon. Martin Madden, décédé l'an dernier, ayant été compensée par le fait que M. Ernest Tétreau, ancien conservateur (Montréal-Dorion), quitta les rangs de son parti pour devenir libéral-indépendant.

La perte pour l'opposition de M. Tétreau, ainsi que deux décès survenus dans ses rangs l'an dernier, ont réduit à dix-huit les forces conservatrices. Les deux députés conservateurs défunts sont MM. Arthur Plante (Beauharnois) et Jules Langlais (Témiscouata).

Les électeurs doivent voir à ce que leur nom figure sur la liste

L'enregistrement des électeurs dans les districts ruraux est commencé depuis lundi. Il prend la forme d'une revision des listes de 1922. Toute personne ayant le droit de vote doit s'assurer que son nom est bien sur la liste. L'enregistrement rural durera de 12 à 18 jours.

L'enregistrement dans les centres urbains aura lieu trois semaines plus tard et il consistera à préparer des listes entièrement nouvelles.

Ont le droit de vote, toutes les personnes des deux sexes, âgées de 21 ans, sujets britanniques de naissance ou par naturalisation, ayant résidé pendant un an au moins dans la province et pendant trois mois au moins dans la circonscription où elles désirent voter.

Une fois l'enregistrement terminé, ceux dont le nom aura été omis sur la liste pourront l'y faire ajouter en s'adressant au juge de revision.

LETTRE OUVERTE

Aux anciens élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Messieurs et chers amis,

Dans quelques semaines le Collège de Sainte-Anne comptera cent ans d'existence. Cette date ne peut passer inaperçue; il convient de la marquer par des fêtes dignes de l'"Alma Mater" et de ses nombreux enfants. Je viens donc convier les anciens élèves de Sainte-Anne au centenaire qui sera célébré les 20 et 21 juin prochain.

Cette époque était depuis longtemps attendue. A la bénédiction de notre chapelle, en 1918, chacun disait: "Voici une réunion nombreuse, mais combien plus nombreuse sera celle du centenaire". Cette heure est enfin venue. Le monument-souvenir est déjà terminé: le dôme lance maintenant dans les airs son élégante coupole; le Collège de Sainte-Anne se trouve ainsi parachevé, grâce à la générosité des Anciens. Tous se feront donc un devoir d'assister aux grandes fêtes de juin.

Si, depuis quelques années, Sainte-Anne a subi des changements, ce n'est pas dans son âme. Son corps de pierre a été renouvelé, mais la même vie y circule: l'"Alma Mater" est restée ce qu'elle était. Les Anciens la reconnaîtront bien à l'affection qu'elle porte à tous ses enfants. Elle veut qu'aucun ne manque au rendez-vous de famille. Vous viendrez donc tous, chers Anciens, au foyer de jadis. Il fait toujours bon de revoir les endroits "où l'on fut jeune", et de remettre "ses pas dans les pas d'autrefois". Vous y rencontrerez des compagnons que vous pensiez disparus depuis longtemps, et des anciens professeurs qui conservent encore sous la neige des ans l'ardeur qu'ils mettaient jadis à vous gourmander. Nous chanterons tous ensemble le "Te Deum" de la reconnaissance.

Dans quelques jours paraîtra un volume-souvenir rappelant les noms des sept mille élèves et des cinq cents professeurs de Sainte-Anne. Ces derniers y ont une courte notice biographique. Un coup d'oeil sur ces humbles pages donnera à tous une idée suffisante de l'oeuvre accomplie depuis un siècle: à l'exemple des autres maisons d'éducation, Sainte-Anne a travaillé, grâce à Dieu, avec succès dans les différentes sphères des sociétés ecclésiastique et civile, puisque l'agriculture, l'industrie, le commerce, les professions libérales lui doivent un grand nombre de leurs meilleurs représentants, et que, dans l'Eglise, sept cent cinquante Anciens se sont consacrés au Seigneur.

C'est donc avec une légitime fierté que Sainte-Anne appelle ses enfants à célébrer le centenaire de son existence. Pendant les jours que durera la réunion, tous les souvenirs d'autrefois seront évoqués. Ce sera par excellence la fête de l'amitié: "Fratres in unum". Que chacun réponde dès maintenant à notre invitation et nous annonce, ne fut-ce que par une simple carte, qu'il sera présent à la réunion de juin. Nous avons besoin de le savoir pour préparer l'organisation de ces fêtes qui, nous l'espérons, resteront célèbres dans les annales de notre maison. En attendant ces grands jours du Centenaire qui réunira plus d'un millier d'Anciens, laissez-moi vous présenter les hommages du Collège de Sainte-Anne et de

Votre tout dévoué,

Wilfrid LEBON, ptre,
Supérieur.

P. S. — Le comité d'organisation des fêtes du centenaire prie chacun des Anciens d'envoyer son adresse au Collège le plus tôt possible.

VOLUME XIV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 AVRIL 1927 — NUMERO 47

Il est étonnant de voir tout ce que ne peuvent pas faire ceux qui peuvent tout.
Mme SWETCHINE.

LA LIBERTÉ

On parlera français au Manitoba tant que vivra l'Association d'Education.
Mgr A. BELIVEAU.

MOTIFS DE JOIE ET DE FIERTE

La semaine dernière a apporté aux coeurs français du Manitoba plusieurs motifs de joie et de fierté. Le plus éclatant est sans aucun doute le magnifique succès remporté par l'une des nôtres au concours provincial d'éloquence organisé par le *Free Press*. Une petite Canadienne française de seize ans, Mlle Simone Landry, élève des Filles de la Croix Saint-André au couvent de Saint-Adolphe, a été proclamée lauréate pour le Manitoba. Représentante unique des écoles françaises de la province, elle a fait son discours en français et l'a emporté sur dix-sept autres concurrents de langue anglaise. A Ottawa, où elle ira concourir de nouveau dans quelques semaines, Mlle Landry ne représentera plus simplement ses compatriotes manitobains, mais les écoles anglaises et françaises de la province tout entière. Bien plus, elle y sera la seule candidate française de tout le Canada, et nous savons que là aussi elle nous fera honneur.

Comment ne pas nous réjouir d'un événement qui jette un si vif éclat sur notre langue et sur notre groupe? Cette belle victoire d'une jeune fille modeste et studieuse fera plus pour notre cause que bien des discours politiques et bien des réclamations. Elle démontre aussi — et fort éloquemment — que notre langue, officiellement bannie des écoles de la province, continue d'être enseignée avec plus de succès que jamais. Personne, d'ailleurs, ne s'en plaint, à notre connaissance — pas même l'auteur de sa proscription, le Dr R.-S. Thornton, ancien ministre de l'instruction publique dans le cabinet Norris, l'un des quatorze juges qui ont décerné les premiers honneurs à la jeune élève du couvent de Saint-Adolphe.

Hâtons-nous donc de verser au dossier du français au Manitoba le concours oratoire du *Free Press* de 1927. C'est un témoignage de première valeur.

* * *

A la convention générale des instituteurs, tenue ces jours derniers à Winnipeg, les délégués ont entendu une conférence sur le français, faite dans notre langue par le professeur A.-C. de la Lande, à la suite de laquelle le professeur Osborne et une jeune institutrice de langue anglaise de Winnipeg ont aussi parlé en français. C'est la première fois que pareille chose se produit. Pas plus que le succès de notre candidate au concours oratoire, elle n'eût été possible sans l'évolution qui s'accomplit depuis quelques années dans les meilleurs esprits.

Les adeptes de l'étude du français et de l'accord sympathique des deux races dans le respect des droits de la langue de chacun sont de plus en plus nombreux, de plus en plus fervents. Ils se recrutent surtout dans le monde universitaire, le personnel enseignant et la société cultivée, c'est-à-dire parmi les classes les plus intelligentes. Le français, un moment humilié, abaissé par un gouvernement stupide, relève la tête et prend un élan plus vigoureux. Le mouvement descendra-t-il de l'élite dans la masse? Pourquoi pas?

* * *

Ces encouragements du dehors ne peuvent que stimuler nos efforts à perfectionner de plus en plus nos écoles. Nos instituteurs et institutrices le comprennent et l'intérêt qu'on les a vus apporter aux séances de leur convention particulière est pour nous un gage précieux de nouveaux succès. D'année en année, notre personnel enseignant semble s'affermir dans son zèle patriotique et dans sa volonté intelligente de seconder l'oeuvre de l'*Association d'Education*. En écoutant la lecture des excellents travaux présentés, on était frappé de la somme de qualités professionnelles qu'ils révélaient chez leurs auteurs. Quelles heures agréables et utiles d'enseignement mutuel que ces conventions d'instituteurs!

Mais nos jeunes institutrices disséminées à travers le pays ont aussi grand besoin de réconfort spirituel et moral pour demeurer à la hauteur de la mission si importante qui leur est confiée. La *Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest* y pourvoit avec bonheur. Cette oeuvre admirable étend peu à peu ses ramifications et couvrira bientôt les trois provinces. La cérémonie touchante de sa fête patronale dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, avec le charmant banquet qui suivit, restera pour beaucoup le meilleur souvenir de cette semaine de convention. Dans cette élite d'institutrices représentant toutes leurs soeurs de l'Ouest, agenouillées aux pieds de la Vierge, on pouvait saluer l'espoir de destinées fécondes pour l'enseignement catholique et français.

Belles journées fructueuses pour tous ceux qui y ont participé; abondante semence d'idées qui s'épanouira en bonnes résolutions, en réalisations courageuses.

Donatien FREMONT.

HOEY MINISTRE DE L'EDUCATION

M. Cannon devient secrétaire provincial et M. Préfontaine n'aura plus que le portefeuille de l'agriculture

M. Robert Alexander Hoey, ancien député fédéral de Springfield actuellement membre de l'exécutif de la Coopérative du Blé du Manitoba, est entré dans le cabinet Bracken comme ministre de l'instruction publique. Il se présentera aux prochaines élections dans la circonscription de St. Clements.

Cette nomination entraîne quelques changements dans la distribution des portefeuilles. L'hon. Charles-R. Cannon, ministre de l'instruction publique et de la santé, abandonne son portefeuille au nouveau ministre pour devenir secrétaire provincial et commissaire des terres provinciales. Ces deux positions étaient précédemment détenues par l'hon. Albert Préfontaine, qui consacrera désormais tout son temps à ses fonctions de ministre de l'agriculture.

La réorganisation du cabinet a été une surprise complète dans les cercles politiques.

Le nouveau ministre

M. Hoey est né en Irlande et vint au Canada en 1909. C'est un ancien pasteur protestant qui a abandonné le ministère pour jouer un rôle actif dans le mouvement des Fermiers-Unis du Manitoba. En 1921 il fut élu député progressiste de Springfield, mais ne se présenta pas aux élections suivantes et entra dans le département de publicité de la Coopérative du Manitoba.

Association d'Education

Examen de Français le 14 mai

LES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Belle cérémonie religieuse de leur fête annuelle à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg et banquet présidés par Mgr Cherrier, P.A., V.G.

La fête annuelle de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest s'est ouverte mercredi soir, à la Maison Saint-André, par le salut du Très Saint-Sacrement, suivi d'une réunion intime.

Le lendemain, à l'église du Sacré-Coeur, avait lieu à 9 h. la grand'messe solennelle, célébrée par Mgr Cherrier, P.A., V.G., patron honoraire de la Ligue. Mgr Jubinville, P.D., et plusieurs autres membres du clergé étaient présents. Des représentantes des diverses communautés religieuses, des amis de la Ligue et les élèves de l'école du Sacré-Coeur étaient venus se joindre aux institutrices. Le maître autel et les deux autels latéraux étaient décorés avec beaucoup de goût de lis et autres fleurs naturelles.

Le R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue, dans une allocution parfaitement appropriée à la circonstance, a commenté avec bonheur la scène évangélique de la pêche miraculeuse et celle de la remise de sa mission de chef de l'Eglise à Pierre. Il a mis en valeur les vertus fondamentales de l'enseignement: la charité, l'humilité, la modestie. Les institutrices doivent inspirer le plus grand respect à l'enfant, et pour cela, tout dans leur extérieur, leurs vêtements, leurs paroles, leurs mouvements, doit être un exemple pour le bien. Il n'y a pas de placage dans la vie spirituelle et l'on ne peut inspirer l'amour de la vertu si l'on ne l'a soi-même dans son coeur. L'amour du travail est aussi indispensable pour faire une bonne institutrice, de même que le contrôle complet de soi-même. Personne ne donne ce qu'il n'a pas.

Rappelant comment Notre Seigneur s'y prit pour adresser des reproches à Pierre — le premier instituteur de l'Eglise — le prédicateur indique la nature de toute réprimande, pour être efficace, et montre la nécessité d'aimer l'âme des petits et d'aimer Jésus pour se consacrer à l'oeuvre de l'éducation des enfants.

La cérémonie s'est terminée par la procession des membres de la Ligue bannière en tête, et la récitation par la présidente, Mme Houde, de la formule touchante de la consécration à la sainte Vierge.

La bannière de la Ligue, qui vient de lui être remise, est une oeuvre d'art remarquable qui a été faite tout entière à la main, à Paris. Elle porte une très belle image brodée de Notre-Dame du Sacré-Coeur et les inscriptions suivantes: "Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest, groupe central de Winnipeg — Notre Dame du Sacré-Coeur, donnez à notre pays de bonnes institutrices".

Un groupe d'institutrices a chanté avec beaucoup d'âme la messe du deuxième ton et plusieurs cantiques de circonstance.

Le banquet

A la suite de la cérémonie religieuse, un grand banquet réunissait les membres de la Ligue et leurs invités dans la salle du Sacré-Coeur. Mgr Cherrier présidait à la table d'honneur, entouré d'autres membres du clergé des différents diocèses de l'Ouest: Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface; R. P. J. Magnan, provincial des Oblats du Manitoba; R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue; M. l'abbé Lynch, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg; R. P. Vézina, O.M.I., chapelain de la Ligue; R. P. Antoine Chalumeau, C.R., Notre-Dame de Lourdes; RR. PP. Roberge, C.SS.R., et Carmel, C.SS.R., Sainte-Anne des Chênes; R. P. Perran, O.M.I., Jasmin, Sask.; MM. les abbés Mireault, Sainte-Elisabeth; Moquin, Sainte-Geneviève; Bertrand, Selkirk, et Decosse, de l'archevêché de Saint-Boniface.

On remarquait aussi le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, MM. J. H. Daignault, secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; Camille Fournier, président de l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba, et Donatien Frémont, directeur de la Liberté.

Adresse des institutrices

Mme E. Houde, présidente de la Ligue, présente à Mgr Cherrier, au nom des institutrices, une très belle adresse dans laquelle se trouve admirablement défini le rôle de la Ligue. Elle compare le corps des institutrices à la petite troupe des soldats de Ville-Marie, aux débuts de la colonie. Les membres de la Ligue forment le camp volant de tout l'Ouest, chargé de faire le guet autour du champ clos de l'âme des petits Canadiens français. Leur devoir est de préserver, chez ces derniers, les vertus ancestrales qui feront d'eux de grands chrétiens et de vrais Canadiens. C'est un poste d'honneur qu'elles sauront défendre coûte que coûte, avec dévouement et dignité, en repoussant les ennemis ligués contre elles: les plaisirs, l'indifférence, l'esprit du mal.

Les discours

Mgr Cherrier félicite chaleureusement ceux et celles à qui nous devons la belle réalisation de la Ligue des Institutrices: son actif directeur, Mme la Présidente et d'autres âmes d'élite qu'on lui a défendu de nommer. Après avoir dit quelle impression ont produite sur lui les belles cérémonies auxquelles il a assisté, il cite des statistiques intéressantes pour montrer les sommes énormes dépensées et le grand travail accompli par les sectes protestantes pour propager leurs fausses doctrines; mais il rappelle en même temps le progrès religieux considérable constaté en ces derniers temps en France, en Italie, au Canada et aux Etats-Unis. Le distingué prélat exhorte les jeunes institutrices à s'organiser toujours davantage, à se pénétrer de la charité qui engendre le dévouement et à accomplir fidèlement leur oeuvre par la prière, l'exemple et le sacrifice.

Le R. P. Bourque, reprenant l'idée du progrès de l'idée religieuse dans la société, montre l'impossibilité de l'éducation neutre et la nécessité pour les institutrices de résister aux attaques de l'esprit antireligieux. Les membres du personnel enseignant, dit-il, sont les bâtisseurs de la nation: pour remplir cette profession, qui ne voit que la dignité est d'une excellence primordiale? Remplaçant le père et la mère, ils doivent posséder un dévouement paternel et maternel. Ils représentent aussi l'Eglise et ils peuvent faire plus que le prêtre pour l'âme des enfants, parce que ceux-ci sont plus longtemps entre leurs mains qu'entre celles du prêtre. L'institutrice doit être le bras droit du curé dans sa paroisse et l'aider de toutes façons, entre autres pour le chant à l'église. Le directeur de la Ligue recommande aux membres d'aimer leur profession, la plus noble qui soit, et de continuer à la pratiquer avec amour.

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., est heureux d'avoir l'occasion de dire quelle joie lui a causé la création de la Ligue, sur laquelle repose en partie notre avenir religieux et national. En vain, dit-il, nous bâtirions de belles églises, si nous laissons ravir la foi à l'âme de nos enfants.

M. l'abbé Lynch dit un mot de l'extraordinaire renouveau que l'on constate en Italie, grâce au travail des groupements universitaires. Il souhaite aux institutrices de former une organisation assez forte, par la qualité de ses membres, pour détruire ce qu'il y a de pernicieux dans la législation scolaire du Manitoba.

Le Rév. Frère Joseph donne un excellent conseil à ses auditrices: trouver quelque chose de bon dans tout ce qui nous entoure, dire un bon mot de tous, éviter de trouver à critique à tout — ce qui rendra leur travail plus agréable et plus fructueux.

Le R. P. Vézina clot la série des discours en se disant honoré et flatté que la Ligue des Institutrices choisisse l'église et la salle du Sacré-Coeur pour y célébrer sa fête et il assure les membres qu'ils y seront toujours les bienvenus.

LE PREMIER VOYAGE DE LA "LIAISON FRANCAISE" DANS L'OUEST CANADIEN

L'"Action Catholique" organise encore cette année un voyage de "liaison française" dans les belles prairies de l'Ouest canadien. Nous ne saurions trop la féliciter de cette patriotique initiative. Ce troisième voyage, dit-on, se fera par le chemin de fer National du Canada et dans les meilleures conditions de confort et de luxe. Les voyageurs auront à leur disposition des wagons d'acier, char-observatoire, salons fashionables, etc.

C'est un progrès... En effet, le premier voyage de "liaison française" dans l'Ouest ne comportait pas toutes ces commodités modernes que les voyageurs de 1927 sauront apprécier. Il n'est pas question du voyage de 1925 organisé par le vaillant journal l'"Action Catholique", mais du premier de tous les voyages de "liaison française" dans l'Ouest Canadien.

C'était en 1807. Un jeune couple canadien-français venait de se créer mutuellement, devant l'autel du Seigneur à Maskinongé, une liaison aussi française que chrétienne. C'était Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury. Jusque là, la nouvelle "liaison française" n'avait rien d'originale, mais attendez... Les jeunes époux décidèrent d'aller vivre à la Rivière Rouge. Aucune blanche encore n'avait pénétré dans l'Ouest, et par conséquent les Canadiens qui chassaient dans ces vastes régions n'avaient pas encore eu le bonheur de recevoir les voyageurs de liaison aussi française que le couple Lagimodière.

Donc, c'est à ce couple, à cette famille canadienne-française qui allait s'établir dans l'Ouest que revient le crédit d'avoir organisé le premier voyage de "liaison française" dans l'Ouest.

Itinéraire: Maskinongé, Montréal, Fort William, Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg) et Pembina.

Voyage de luxe? Wagons d'acier, lit d'en haut ou lit d'en bas?

Pas que l'on sache...

Les commerçants de fourrures de l'Est voyageaient en canot chaque année, de Montréal à Fort William, puis à la Rivière Rouge, dans l'intérêt de leur commerce. C'est dans l'un de ces canots que se fit le premier voyage de "liaison française".

Quelles étaient les conditions de confort?

D'abord pendant tout ce long et périlleux voyage, Mme Lagimodière fut obligée de se tenir assise au fond du canot, sans pouvoir changer de position et exposée au soleil, au vent ou à la pluie.

Entre Montréal et le lac Huron, il fallut faire vingt-six pénibles portages; et sur les grands lacs, le danger continuel de faire naufrage ajoutait à l'inquiétude et aux fatigues de la courageuse Canadienne.

Deux fois le canot qui portait le couple faillit sombrer, mais deux fois Dieu protégea visiblement les premiers voyageurs de "liaison française".

Enfin, ils arrivèrent à Fort William — on ne dit pas s'il y eut réception officielle. Un court arrêt, puis ils se dirigèrent plus directement vers la Rivière Rouge. Après deux mois de fatigues et d'inquiétude, le courageux couple arriva enfin à Pembina.

Et voici comment se fit le premier voyage de "liaison française" dans l'Ouest du Canada. Il n'eut pas de retour. Les excursionnistes trouvèrent l'Ouest tellement de leur goût qu'ils ne songèrent pas à retourner. En sera-t-il ainsi de quelques-uns des voyageurs de la "Liaison française" de 1927? Nous l'espérons.

Le voyage de 1807, comme celui de 1927, avait un caractère catholique et français, en conséquence un caractère patriotique.

Cette brave Canadienne française était une grande chrétienne. Nous n'en voulons d'autre preuve que le cri du coeur qu'elle fit entendre un jour au chef de la colonie: "Des prêtres, donnez-nous des prêtres!" Et Lord Selkirk se fit son interprète auprès de Mgr Plessis, et en 1818 arrivaient à la Rivière Rouge les abbés Provencher et Dumoulin, qui fondèrent l'Eglise de l'Ouest.

Mme de Lagimodière était encore française jusqu'aux moelles. Elle ne fut pas indifférente à l'honneur de fonder le premier foyer canadien-français de l'Ouest.

En 1808, la première blanche de la Rivière Rouge donna naissance au premier blanc et au premier Canadien français né et baptisé dans l'Ouest.

Ce voyage avait donc un caractère patriotique. Voilà pourquoi nous pouvons dire qu'il fut le premier voyage de "Liaison française".

Grâce donc à ce jeune et brave couple canadien-français, grâce à son heureuse initiative à faire le premier voyage patriotique de "liaison française", la race canadienne-française commença dès cette époque à prendre pied dans l'Ouest Canadien.

Si aujourd'hui nous ne pouvons pas faire le voyage de "Liaison française" en canot, faisons-le donc en grand nombre en "chars d'acier", c'est plus agréable, moins fatiguant et tout aussi patriotique.

Jean Souligny le Manitobain.

QUEBEC — Les semailles dans la province de Québec sont, en général, de quinze jours en avance sur le temps normal, grâce à la température extraordinairement chaude.

SHANGHAI — Le révérend Morris Slichter, ministre protestant, de Toronto, Ontario, et sa fillette de huit ans ont été assassinés par des bandits chinois.

Carnet d'un Outaouais

M. JEAN BRUNHES ET LA FRANCE

M. Jean Brunhes est venu donner une conférence à Ottawa. C'est là un événement tout à fait digne de mention dans mes notes, surtout si elles doivent être lues, comme je l'espère, par quelques-uns de ceux qui suivent de loin le cours des choses sans avoir, comme nous des villes, la chance d'entendre les personnages intéressants qui nous visitent. Or, il est bien certain que M. Jean Brunhes (prononcer Brune) est un visiteur digne de respect et d'attention.

Il a créé la science connue depuis quelques années sous le titre de "Géographie humaine", qu'il ne faut pas confondre tout à fait avec l'ethnographie, ou science des races humaines. Si je comprends bien, M. Brunhes étudie plutôt l'homme dans ses rapports avec la nature qui l'environne, comparant, par exemple, le tempérament du montagnard avec celui du "plainard" ou homme de la plaine; du méridional avec le nordique, etc. Et il nous a donné cette semaine une preuve que ses études s'arrêtent aussi aux sciences naturelles, à la géologie par exemple, à l'histoire des peuples, plutôt qu'à celles des grands hommes et des chefs militaires. Mais regardons-le plutôt à l'oeuvre devant son auditoire.

Nous sommes dans la belle salle de concerts du Château Laurier, décorée à la manière de Versailles ou de moindres châteaux français. Sur la petite estrade, on vient d'étendre trois cartes de France, de la France au point de vue de la conformation géographique, les forêts en vert, les rochers en noir, les sables en jaune, etc. On voit tout de suite qu'il ne s'agira pas de guerres ou de luttes politiques, mais de la lente formation d'un peuple homogène par la superposition d'éléments variés et divers. Nous préciserons tout à l'heure. Voici M. Jean Désy, ce jouvenceau cosmopolite de talent et d'aplomb, au meilleur sens, qui se lève et présente l'orateur dans les termes les plus châtiés. Et M. Jean Brunhes apparait et monte les deux marches.

Il est haut et large d'épaules et de torse et porte des cheveux blancs abondants sur une tête fine et forte de robuste Méridional. Lèvres rasées, mains expressives et bavardes. Qui a dit que les Latins n'entendent pas le "team work", l'effort collectif, le "sens d'ensemble": les deux mains de M. Jean Brunhes ne cessent de travailler au même niveau, de s'agiter ensemble, de s'élever ensemble, de palpiter ensemble de leurs dix doigts actifs et pleins de fluide. A elles deux, plus la voix cordiale et franche, elles essaient d'exprimer, de donner corps à ce que pense le cerveau, et n'y réussissent pas toujours au gré de celui-ci, né pressé et devenu rempli d'information et de pensée. Les pieds s'en mêlent tout naturellement, étant nés obligeants et cherchant à faire leur part, et l'orateur les suit, pas tout à fait de long en large, mais sur le rebord de la petite scène, disons trois pas et retour.

Et tout le temps il parle, en bon papa renseigné cherchant à nous instruire en amusant. Pas de texte écrit, bien entendu, il sait trop bien sa leçon pour en avoir besoin. Mais ses cartes de France sont là et il s'y arrête parfois d'un geste imprévu, nerveux, descriptif. Par exemple, comme il parlait de la diversité des races qui se sont fondues dans le type français, il se penche et indique de ses deux mains ouvertes la Méditerranée, tout au sud, et son geste remonte jusqu'au milieu du sol français. "N'oubliez pas, dit-il, que les Sarrasins ont envahi un jour toute l'Espagne, puis la France jusqu'ici, jusqu'à Poitiers, dont Charles Martel les a repoussés, puis refoulés; mais pendant qu'ils étaient là, mêlés au peuple français, comment voudriez-vous qu'ils n'y aient pas laissé des descendants, des traces humaines de leur passage?" Voilà, c'est expliqué des deux mains et d'une date, et le type Gambetta, ou Tartarin, a fini de nous intriguer, nous qui sommes du nord et n'y ressemblons en rien.

Et justement, les Français du nord ont été mêlés longuement aux invasions des Northmen, ou Normands, ainsi qu'en témoigne l'invocation inquiète du Moyen-âge: "A furore Normanorum, libera nos, Domine." On fut délivré de leur fureur, mais non pas si facilement de leurs amours auprès des jeunes Françaises du riche pays breton ou percheron. Et voilà, contraste violent à chaque extrémité du pays: les Arabes au sud, les Vikings scandinaves au nord. Si l'on se souvient maintenant que les Parisiens font liaison entre les deux, il faut avouer par manière de taquinerie que le pauvre peuple en formation n'avait vraiment pas de chance. Mais M. Jean Brunhes est moins méchant.

Cela me rappelle mon ami d'Arras, il y a cinq ans, alors que nous étions attablés tous deux devant la mer et la plage du Hâvre, devisant et mangeant sans hâte. J'avais le reste du jour à moi avant de prendre le bateau de nuit pour Southampton, et mon ami de la veille, industriel ayant voyagé en Argentine et fort honnête garçon du reste, me disait d'un air amusé que pendant la guerre, les soldats originaires du sud de la France en général se chamaillaient quelque peu avec ceux des provinces du Nord, y compris la région parisienne. Ce n'était qu'en paroles, et sans grande acrimonie sans doute, mais ils disaient fréquemment: "Eh! Chassez-les donc, vos Allemands! Ce n'est pas chez nous qu'ils sont, nous ne leur aurions jamais permis; vous les avez laissés entrer, eh bien! jetez-les dehors et fichez-nous la paix!"

Ce qui n'empêchait pas les redondants et sonores méridionaux d'être tout les premiers quand leur tour était venu de donner "un coup de chien" ou "d'en arrêter une", comme on disait à propos des balles qui circulaient si généreusement dans ce temps-là.

Donc, le peuple français est fort uni et homogène, ce qui n'en exclut pas la variété. Ce qui l'a rendu tel, explique le conférencier tandis que ses dix doigts frétillent à la hauteur des épaules, c'est la configuration du sol et du climat, uni aux efforts du temps. Nous aurions pensé qu'il répéterait ici le mot frappant de je ne sais plus quel penseur: "Les évêques ont fait la France comme les abeilles font la ruche", mais ce sera peut-être pour une autre fois. Nous n'entendrons parler aujourd'hui que des facteurs matériels: le sol, l'air, le temps.

Du sol, d'abord, il nous fait voir la situation extrême, tout au bout du continent appelé Europe: un aboutissant où devaient atteindre et s'arrêter pour se mêler tous les nomades, toutes les migrations venues du fond et jusque de l'Asie. Les Celtes, par exemple, dont les masses errantes se mouvaient dans les plateaux de la Russie, de la Perse, avant de s'approcher des climats plus tempérés qu'allaient connaitre les Huns et les Tartares dans leurs grandes invasions dirigées vers le Rhin, la Seine et le Rhône. Invasions de barbares cherchant la vie plus douce, le plus riant climat, les plus beaux paysages.

Cela devait les amener fatalement, nécessairement jusqu'à l'Ile de France, ou région parisienne, qui résume toute la grâce que Dieu ait mise en paysages ou en horizons dans l'étendue de la création. Cette douceur et cet ordre ayant formé à leur tour une humanité semblablement impressionnée, appréciative, qu'est-il résulté de ce mariage, sinon une langue pleine de nuance et de clarté, un peuple épris de sonorités verbales plus que de profondeur nuageuse, bref Versailles au lieu d'Héligoland: tout sourire, envols et mots galants, avec un amour instinctif de l'humanité et la surprise effacée de constater à tout bout de champ que celle-ci lui rend presque tout le contraire, parce qu'il n'est pas de nation qui aime une autre nation.

Mais ici encore, c'est justement ce que M. Jean Brunhes a oublié de dire. Je ferais mieux de m'attacher à ce qu'il a dit. Hélas! Ce serait si long, et j'en oublierais encore. Un petit reproche, cependant. Parlant des climats divers qui s'unissent et se complètent l'un l'autre au-dessus de la France, pour en faire le plus "habitable" des territoires, M. Brunhes note en passant que, nous Canadiens, ce n'est pas la même chose. Notre climat est plus tranché, il aurait pu dire moins "courtois", moins policé. Il est semblable à celui de la Sibérie... Oui, formellement, notre climat est le même que celui de la Sibérie modérée, dans sa meilleure partie. Je crois bien que c'est exact, et c'est dit dans la meilleure intention. Mais nous avons tous frissonné un peu, d'inquiétude et d'indignation. C'est bien assez que Louis Fréchette parlait de "nos froids de Norvège" sans nous faire donner du knout par un Marseillais égaré sur nos bords. On avait envie de rétorquer qu'au moins il ne pleut pas trois cents jours par année, en notre Sibérie, comme à Lille et environs. Mais M. Brunhes a répondu à tout et M. Désy a bien raison de dire que c'est un poète et un artiste. Il a improvisé à la défense de la pluie, "ma soeur la Pluie" comme disait saint François, nous rappelle-t-il, un vibrant petit couplet ouvré et nuancé comme Hugo n'eût pas fait mieux:

Oh! viens, il a plu ce matin,
Les humides tapis de mousse
Verdissent tes pieds de satin.
L'oiseau chante sous la feuillée
Secouant ses ailes mouillées...

Mais me voici encore à rapporter des choses qui n'étaient pas dans la conférence... Ernest BILODEAU.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Enquête sur l'épargne

Le questionnaire relatif à l'enquête sur l'épargne, sujet à l'étude au congrès fédéral qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, sous la présidence d'honneur de Mgr Decelles, les 1er, 2 et 3 juillet prochain, doit maintenant avoir été reçu par tous les cercles.

Le Comité central exige le retour des réponses pour le premier mai; il faut donc se hâter. Voici comment il faut procéder pour faciliter la tâche et accomplir le travail plus rapidement.

Le président du cercle, aidé du bureau de direction, fractionnera le sujet entre les membres en exigeant que chacun fasse sa quote-part selon ses aptitudes.

Le Comité central demande des renseignements précis, complets. On en concevra l'importance si l'on réalise que les réponses reçues serviront de base aux travaux qui seront présentés et discutés au congrès fédéral.

Nous espérons que tous nos cercles s'acquitteront sérieusement de cette tâche et contribueront ainsi au succès du congrès de Saint-Hyacinthe.

Le prochain congrès régional

Il aura lieu cette année à Letellier sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de cet endroit, dans le courant du mois de juin.

Le succès obtenu à Saint-Jean-Baptiste l'an dernier à notre premier congrès rural, nous permet d'entrevoir que si nous profitons des expériences acquises, celui de cette année obtiendra encore un plus grand succès. Les membres du Cercle Saint-Norbert commencent dès maintenant à se préparer; les séances auront lieu dans la spacieuse salle de la municipalité de Montcalm; la route Lord Selkirk et l'excellent service des trains permettront aux acéjistes de tout le Manitoba de participer à ce congrès. La date et les détails du programme seront publiés aussi tôt que possible.

Couronnons l'année fructueuse qui touche à sa fin par le plus grand et le plus beau congrès dans l'histoire de la région. Avec le concours de tous les cercles et de tous les membres de chaque cercle nous le pouvons, et nous le voulons!

Visite officielle

Le mardi 12 avril, le président régional visitait le Cercle Saint-David de Saint-Jean-Baptiste. Il lui a été donné de constater que ce cercle maintenait et même dépassait sa réputation de vigueur et d'activité des années passées. Il n'en peut être autrement avec la quantité et la qualité de ses membres, qui sont tous sans exception des convaincus et des travailleurs de la cause acéjiste. Par son talent et son tact, son actif aumônier sait diriger les convictions et les travaux de ses membres, et l'année active qui touche à sa fin compte de solides travaux et de nombreuses initiatives à son crédit.

Le Comité de Bon Parler français de ce cercle a accompli de la bonne besogne, tant dans la correction du langage que dans la surveillance des affiches et des formules commerciales bilingues.

Ce cercle a eu la bonne fortune, dans son recrutement, de s'assurer du concours du Dr Almanzor Roy, ainsi que d'autres excellents sujets.

Le président régional n'a pu que féliciter le Cercle Saint-David et l'encourager à être un des piliers de résistance de l'Union Régionale manitobaine.

Notes brèves

Le Cercle Saint-David s'est rendu au désir du Comité régional en s'affiliant au Culte Perpétuel de Saint Joseph; d'ici au congrès nous espérons que tous les cercles seront affiliés.

* * *

Lors de sa dernière réunion, le Cercle Saint-David avait un numéro extraordinaire à son programme. Le cours d'histoire du Canada fut remplacé par la présentation aux membres de Mlle Olive Guertin, candidate dans le concours oratoire, qui prononça le discours qui lui valut l'honneur d'être choisie pour représenter son district. Mlle Guertin charma son auditoire attentif qui goûta beaucoup son travail bien documenté sur le progrès matériel et intellectuel du Canada depuis la Confédération. Ce fut la tâche du président régional, présent à cette réunion, de féliciter Mlle Guertin de son travail et de lui souhaiter de remporter la victoire finale.

* * *

Les camarades Joseph de Ambrosis et Napoléon Dupas, du Cercle Ritchot, deviennent trésorier et secrétaire respectivement de l'Union Canadienne de Saint-Boniface. Nos félicitations.

Le nouveau président de cette organisation, M. Narcisse Fournier, est un ancien membre de l'A. C. J. C., il en est resté un des admirateurs et amis. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle charge.

* * *

Les membres de nos cercles ruraux sont occupés à préparer charrues, herses, etc., en vue des travaux prochains des semailles. Dans les réunions du cercle ils ont appris à semer des idées sans oublier cependant qu'ils sont aussi semeurs de grain. L'un ne nuit pas à l'autre, au contraire; nous constaterons plus tard que parmi les fermiers les plus prospères, nous trouverons nos meilleurs membres de l'A. C. J. C., car par l'étude ils auront appris à suivre les méthodes les plus rémunératrices et à s'éloigner des abus qui sont pour d'autres les raisons de leur insuccès. Jeunes cultivateurs, soyez fiers de votre belle profession; l'A. C. J. C. est fière de vous!

Cercle Provencher

Le dimanche 3 avril, notre cercle a eu sa dernière réunion pour l'année scolaire 1926-27.

En guise de lecture spirituelle, le Père Courteau nous exhorte brièvement à l'esprit de sacrifice; nous, collégiens, nous pouvons obtenir cet esprit par la soumission au règlement, d'autant plus que c'est par l'obéissance que l'on apprend à commander.

Cette dernière réunion annuelle est pour ainsi dire une séance d'adieux. A tous les membres, surtout aux finissants, le Père aumônier donne de nombreux conseils, parmi lesquels voici les principaux: (a) Ayons toujours en vue un idéal; pour cela, traçons-nous un programme de vie. Ecrivons-le afin de ne pas l'oublier, et surtout pratiquons-le.

(b) Pour obtenir nos droits plus tard, le P. Courteau nous conseille de les connaître, de les étudier, de les aimer et d'avoir la volonté de les réclamer.

(c) Il faut toujours mettre Dieu avant tout, se rappeler que l'homme est créé par Dieu pour le glorifier; puisqu'il est naturel que la créature doive obéir à son Créateur, celui-ci a donc droit à l'obéissance de l'homme.

(d) Enfin, il existe des droits individuels et des droits sociaux, les uns doivent être respectés comme les autres.

Avant de clore la séance, M. le président prit la parole pour remercier le Père aumônier de tous les conseils qu'il nous a donnés durant l'année et des services innombrables qu'il a rendus au Cercle Provencher.

Joseph ROBERT,
Sec.-corr.

DISCOURS DE M. JOSEPH HAMELIN A LA LEGISLATURE DU MANITOBA

La Question des Liqueurs — La Question des Taxes

Monsieur l'Orateur,

Avant que cette motion soit soumise à la Chambre, je désire dire quelques mots au sujet de choses de première importance et qui sont l'objet de discussions journalières chez l'électorat de cette province. Il est probable que la majeure partie de mes remarques va porter sur la loi des liqueurs et sur les problèmes auxquels son application a donné lieu. Au cours des derniers six mois on a entendu toute espèce de remarques sur les conditions qui existent actuellement au Manitoba. Je ne suis pas prêt à dire que tout ce qui s'est dit est vrai: beaucoup est de l'invention pure et simple et beaucoup n'a d'autre fondement que la rumeur de la rue. Mais d'un autre côté, les membres de cette Chambre savent que la majeure partie de ces remarques s'appuie sur des faits reconnus et contrôlés et qui permettent d'affirmer que l'état de choses actuel au point de vue des liqueurs est tel qu'il n'a jamais été pire au Manitoba.

A ce sujet, le gouvernement, dans sa tentative de faire observer les lois de liqueurs, a assumé une dépense considérable. Je dois dire que je ne puis complimenter le gouvernement sur sa manière de faire observer la loi. Je ne sais exactement à quel chiffre s'est monté le total des argents appliqués à cette fin. Il a assurément été suffisant. Mais je suis sûr qu'il y a deux ans le gouvernement a fait passer une loi en vertu de laquelle il a pu prendre, à même les profits de la Commission des Liqueurs, la somme de $50,000.00 et que cette somme a été prise sur la moitié des dits profits qui, suivant la Loi, doit être divisée entre les municipalités de la province. J'ai déclaré alors que cela était irrégulier et je n'ai pas depuis changé mon opinion. Mon objection alors était que la loi en vertu de laquelle la moitié des profits de la Commission des Liqueurs devait revenir aux municipalités avait été spécifiquement soumise au vote des électeurs et approuvée par une grande majorité; et mon opinion était et est encore que le gouvernement n'a pas le droit de changer les relations quasi-contractuelles qui ont alors été créées entre la province et les municipalités.

L'erreur du gouvernement s'est accentuée par le fait que dès l'année suivante un $50,000.00 additionnel a été pris de nouveau sur la part des municipalités, faisant monter à $100,000.00 le total irrégulièrement approprié par le gouvernement sur leur part des profits de la Commission des Liqueurs. L'acte du gouvernement, il y a deux ans, était condamnable et son acte de l'an dernier l'était aussi. Et, maintenant, je le demande aux membres de cette Chambre, quel a été le résultat? Est-ce qu'il est quelqu'un qui puisse dire que l'observance de la loi a été meilleure alors qu'on a dépensé $100,000.00 qu'elle n'avait été alors qu'on n'y mettait que $50,000.00? Y a-t-il une différence sensible dans les méthodes du gouvernement ou dans l'efficacité de ses mesures en vue de l'observance des lois de liqueurs? Je crois que si les membres de cette Chambre voulaient dire le fond de leur pensée, tous ils admettraient que les conditions sont pires aujourd'hui qu'elles n'ont jamais été.

Les membres de cette Chambre sont au courant du différend qui s'est élevé entre la Cité de Winnipeg et la province. Les journaux nous apprennent maintenant que ce différend a été réglé; la province a acheté la ville et Winnipeg a assumé, nous dit-on, les responsabilités de l'observance des lois de liqueurs dans son territoire. Je reviendrai là-dessus dans quelques instants.

Il faut tenir compte des conditions qui ont amené la situation actuelle. J'invite les membres de cette Chambre à reporter leur attention à l'époque où la prohibition fut introduite au Manitoba. Il est une chose généralement admise et c'est qu'avant la prohibition il n'existait pas de distillation illicite comme cela se voit aujourd'hui; de fait il n'y avait rien de tel. C'est à la prohibition que nous devons cette nouvelle industrie et toute la théorie des pratiques illégales qui en découlent et qui constituent l'un des aperçus les plus tristes et les plus sérieux de toute la question.

Et puis, en 1923, on vota la loi qui est aujourd'hui en force. Depuis, le gouvernement a fait subir à cette loi des changements de détail. Mais ni la loi, ni les amendements qu'on lui a fait subir n'ont réussi à améliorer la situation qui existait en 1923. Cette législation n'a eu aucun effet sur l'état de choses qui existait alors. A-t-elle fait disparaître, a-t-elle seulement enrayé de la moindre façon la distillation illégale et clandestine? A-t-elle fait diminuer le nombre des alambics privés? Personne n'a besoin de faire un effort intellectuel pour pouvoir répondre à ces questions. Pourquoi? La réponse est évidente. Les prix de la liqueur sont si élevés qu'ils constituent et demeurent une invite à la distillation privée et clandestine.

Tous les jours il nous est donné de constater les anomalies et les absurdités des lois actuelles. Pourquoi, par exemple, est-il possible à celui qui a de l'argent de se procurer une caisse de bière quand celui qui n'a que le prix d'une bouteille ne peut l'obtenir? La loi ne permet pas la vente de la bière autrement qu'à la caisse. C'est une situation qui ne devrait pas exister. L'homme qui n'a que 25 sous ne peut légalement obtenir ni une bouteille ni un verre de bière. Il n'est aucune raison pour laquelle la loi ne lui accorde pas la même somme de droits qu'à un autre, dès l'instant où il veut obtenir de la liqueur. Il n'existe aucune raison pour laquelle un homme avec 25 sous soit dans une situation légale inférieure à celui qui possède $3.50. Mais c'est justement la situation qui existe actuellement et qui découle de la loi et de l'administration. Je dis ces choses, car je m'intéresse au sort des moins fortunés.

Revenons un instant à la controverse qui s'est faite entre la Cité de Winnipeg et le gouvernement. Nous savons tous la divergence de vues que existe entre notre Procureur Général et un certain juge de la Cour de Comté. Ils ont été énergiques dans l'expression de leurs vues opposées sur la question de savoir à qui, du gouvernement ou de la cité, incombe la responsabilité de voir à l'observance des lois de liqueurs. Le gouvernement ne voulait pas céder, il déclinait toute responsabilité, il a représenté à la cité que le marmot était le sien et qu'elle devait voir à son maintien. Quel fut le résultat de tout cela? Le gouvernement a fait un marché avec la cité par lequel il paiera la somme de $30,000.00, mais se débarrassera de la responsabilité de l'observance des lois de liqueurs.

Mais alors pourquoi la seule ville de Winnipeg? Pourquoi pas Saint-Boniface? Pourquoi pas Portage la Prairie ou Brandon? Pourquoi pas Sainte-Rose? C'est la division électorale que je représente et je dis que si le gouvernement entreprend de faire des marchés avec les municipalités par lesquels il se défait de ses responsabilités moyennant une somme d'argent, bien que je condamne cette pratique, Sainte-Rose veut en être et avoir sa part. Le tout est une mauvaise farce. C'est une absurdité. Le gouvernement n'a pas le droit de faire des traitements d'exception en faveur d'une municipalité; il doit toutes les traiter sur le même pied.

Ce n'est plus du gouvernement responsable. Ce n'est pas s'acquitter des obligations et des charges qui incombent à un gouvernement responsable. Le gouvernement n'a pas le droit de se débarrasser ainsi de responsabilités qui lui incombent, d'éluder ainsi des devoirs qui sont siens et qu'il doit accomplir lui-même en transigeant comme il vient de le faire avec la Cité de Winnipeg. Mais c'est la pratique que ce gouvernement a invariablement suivie. Ce n'est pas la première fois qu'il en agit ainsi.

Maintenant, monsieur l'Orateur, permettez-moi quelques mots sur le referendum proposé au sujet de la bière. J'ai déjà souligné le mécontentement général de notre population. On devrait pourvoir à la vente de la bière et des vins. Cette question, sous l'un de ses aspects, va être soumise à la Chambre sous une forme concrète. Mais permettez-moi de dire que c'est mon opinion que le gouvernement n'a pas besoin du tout d'encourir les frais d'une consultation populaire sur le sujet. Pourquoi ne pas passer une loi, comme celle de Québec par exemple. Dans mon opinion le gouvernement ne devrait pas hésiter un seul instant à passer une telle loi s'il croit que la présente situation l'exige.

Qu'on me permette en plus d'ajouter que depuis la loi dite de Modération, depuis 1923, nous n'avons pas eu la prohibition au Manitoba. Cette loi a réintroduit la boisson dans la province et c'est au gouvernement qu'incombe la tâche de faire observer les lois. De plus, le gouvernement a le droit absolu d'adopter la politique qu'il veut, le droit par exemple d'octroyer des licences aux hôtels pour la vente de la bière et du vin. Les partisans du gouvernement, de l'autre côté de la Chambre, disent: "Non". C'est une autre manifestation de la politique d'évasion du gouvernement. Je le répète, le gouvernement a le droit d'accorder des licences s'il le veut. Si j'étais le gouvernement, et je ne parle ici que pour moi, je n'aurais pas la moindre hésitation à adopter une loi et à en prendre la responsabilité.

Il n'y a pas à hésiter; les conditions exigent que le gouvernement en agisse ainsi. Il n'est pas courageux de se réfugier derrière les administrations municipales. Les conditions actuelles sont disgracieuses. Et laissez-moi ajouter que si le gouvernement dépensait autant d'argent dans une réelle tentative de faire observer la loi qu'il en dépense à effleurer seulement le problème, les conditions au Manitoba ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce que je voulais dire sur la question des liqueurs. Je parlerai maintenant de l'administration actuelle.

Reportons-nous à l'époque de l'organisation des Fermiers-Unis du Manitoba, en 1920-21. Ce fut une époque que l'on peut fort bien appeler une révolution politique. Alors la valeur du dollar n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Les taxes pesaient lourdement sur le peuple de la province. On accusait l'administration du jour d'extravagance. C'est alors que s'est amené le mouvement des Fermiers-Unis. Il fit vite du chemin et des adeptes. Ces principes furent prêchés à tous les fermiers de la province. Et les fermiers demandaient du secours, de l'aide et cherchaient une issue heureuse aux difficultés qui les menaçaient.

J'étais un fermier moi-même et je le suis encore. Mes sympathies allèrent, je l'avoue, à ce mouvement. J'entrai dans son organisation. Et honnêtement, je croyais que cela était bien. J'ai cru que les Fermiers-Unis essaieraient sérieusement à diminuer le fardeau des taxes et je croyais à l'efficacité d'un mouvement d'ensemble et concerté. Il y avait cependant certains articles du programme politique des Fermiers-Unis que je n'admettais pas. En même temps je découvrais qu'une des conditions que le parti imposait à ses candidats, c'était l'approbation complète et intégrale de toutes et de chacune des parties de leur programme politique. C'était tout ou rien.

Je ne pouvais accepter cela. Là-dessus j'abandonnai le mouvement et je me présentai dans Sainte-Rose comme indépendant. Et c'est en cette capacité que je siège aujourd'hui en cette Chambre.

Maintenant, qu'est-ce qui s'est passé depuis 1922? A cette époque le gouvernement fermier actuel est venu au pouvoir. Son avènement nous fut annoncé au son des trompettes et on nous promettait que la nouvelle administration allait opérer des miracles pour la province. Elle allait réduire les taxes, soulager les contribuables et montrer combien les administrations précédentes avaient été extravagantes. Au meilleur de ma connaissance, j'ai essayé de les suivre. J'ai surveillé leurs actions et j'ai examiné avec soin leur administration depuis qu'ils sont au pouvoir.

Je suis renversé, comme beaucoup le sont d'ailleurs, que ce gouvernement soit arrivé si loin du but qu'il devait atteindre. Leur principale promesse c'était qu'ils allaient réduire les taxes? L'ont-ils fait? Les faits prouvent que non. Ils ont ajouté aux charges que le contribuable portait. Ils ont eu la bonne fortune de profiter de sources de revenu que leurs prédécesseurs ignoraient et, de fait, je ne sais quelle source possible de revenu ils n'ont pas exploitée. Le fait est que dans leur manie de tout taxer ils ont été portés jusqu'au-delà du champ d'exploitation qui est permis à la province. Les membres de cette Chambre savent l'histoire du "Grain Futures Tax Act". Après que cette loi fut passée, que la taxe eut été imposée et collectée pendant un long temps, la plus haute cour de justice du pays est intervenue et a déclaré cette loi *ultra vires*.

Ce gouvernement est allé tellement loin, Monsieur l'Orateur, dans sa rage de tout taxer, qu'il a augmenté de une piastre à cinq le coût des licences de mariage.

De plus, ce gouvernement a assumé la paternité de la taxe sur le revenu dans notre province. Et puis ils ont imposé la taxe sur la gazoline, et non contents de la taxe originelle d'un sou, ils l'ont portée à trois sous du gallon. Ils ont eu la bonne fortune de recevoir les profits de la Commission des Liqueurs qui leur ont apporté la somme de $1,500,000.00, ce qui veut dire une considérable source de revenus qu'aucun autre gouvernement n'avait connue auparavant.

Dans ces circonstances, on aurait pensé qu'une réduction des autres taxes aurait été opérée et qu'on aurait donné quelque soulagement aux districts ruraux et agricoles qui ployaient sous leur fardeau. C'est précisément le contraire qu'ont fait nos amis du gouvernement. Le chiffre de leurs dépenses va toujours en augmentant et on ne voit pas encore de réduction en perspective.

De temps à autre M. Bracken nous dit qu'il est peiné. Je me rappelle qu'il y a quelque temps le Premier Ministre est venu dans mon comté. A Sainte-Rose il nous a fait un petit discours et je dois dire qu'il ne s'est pas trop mal tiré d'affaires. Il avait une "charte", une assez belle invention, qui une fois montée, devait avoir environ cinq pieds de hauteur et qu'il portait dans une sacoche en peau de crocodile. Je le répète, ça ne paraissait pas mal. On l'a déployée sur l'estrade et cela contenait un tas de chiffres prétendant montrer ce qui avait été fait en vue de réduire les taxes. J'assistais à cette réunion et M. Bracken m'a même invité à parler. Je lui ai dit qu'au nom de la population de Sainte-Rose je le remerciais de sa visite, que j'avais été heureux de l'entendre bien que je ne m'accordais pas avec lui sur tout ce qu'il avait dit.

Voyons alors un peu ce qu'il y a dans cette question de dépenses. En 1920-21, la dernière année complète de l'administration qui a précédé l'administration actuelle, l'administration de la chose publique a coûté à la province la somme de $10,421,895.41. Est-il concevable qu'il pût y avoir la moindre nécessité d'augmenter ces chiffres? Cependant ils ont augmenté et ils ont augmenté avec régularité. Cette année les dépenses projetées, telles qu'elle apparaissent dans les estimés soumis par le Premier Ministre sont de $10,995,641.92. C'est ce que va nous coûter l'administration pendant l'année fiscale qui va se terminer le 30 avril 1928. C'est au moins le montant que demande le gouvernement. Ce montant dépasse d'environ $600,000.00 le montant des dépenses de 1920-21. Est-ce au crédit du gouvernement? Est-ce que cela indique que les Fermiers-Unis ont racheté leur promesse de 1922 de diminuer les dépenses? (1)

Mais, monsieur l'Orateur, ce n'est pas tout. La même chose s'applique à la dette publique. C'est l'autre soir que le Premier Ministre, parlant dans cette Chambre, nous disait qu'à la fin de 1921 la dette provinciale dépassait un peu $68,000,000.00. Quelle est-elle maintenant? Je surprendrai peut-être les membres de cette Chambre en leur disant que la dette est maintenant de $73,000,000.00 en chiffres ronds, ce qui veut dire une augmentation d'un million par année pratiquement, depuis que le gouvernement actuel administre. Bien qu'ils aient prélevé $1,500,000.00 en profits de vente de liqueurs, ce qu'aucun autre gouvernement n'avait auparavant touché, ils ont quand même augmenté la dette provinciale de $5,000,000.00.

Est-ce là de l'administration économique? Demandons-nous ce qui serait arrivé si ce gouvernement n'avait pas eu à sa disposition les diverses sources de revenu nouvelles et dont ses prédécesseurs n'ont jamais rien tiré. Quel aurait été le résultat? Au lieu d'augmenter la dette de $5,000,000.00 comme cela est arrivé, la situation serait infiniment pire. Je dois dire que ces revenus additionnels se montent à la somme de $41,500,000.00 annuellement; partant de là, à l'augmentation de $5,000,000.00 il faudrait ajouter un autre $7,500,000.00, de sorte que l'augmentation réelle de la dette publique depuis cinq ans a été de $12,500,000.00.

Demanderai-je aux honorables députés qui opèrent des fermes ce qui arriverait s'ils administraient leurs fermes de cette façon et suivant ces méthodes? Je prétends, monsieur l'Orateur, qu'il est grand temps que nous changions notre politique en matière de taxation. De fait, nous sommes actuellement taxés à la limite et nous ne savons pas comment faire rencontrer les deux bouts.

J'ai devant moi une pièce de vers qui exprime un peu les malheurs du cultivateur. Je n'aime pas à fatiguer la Chambre avec de la poésie, mais je suis assuré de l'indulgence de mes collègues si je ne leur lis que quelques vers. Je les trouve dans le dernier numéro du *Scoop Shovel*. Je ne sais pas si l'intention était d'avoir ces vers mis en musique, mais je sais bien que si cela doit arriver, la musique va être bien triste. Je n'essaierai pas de les chanter; je vais tout simplement les traduire:

L'ANTIENNE DU FERMIER

> Le Homestead du fermier plie sous ses dettes qui augmentent désespérément; son maître est un malheureux qui laboure sa terre hypothéquée, car les lois qui saisissent la crème et le fromage sont dures comme des cercles de fer.
>
> Son visage est maigre, et long, et sombre, et cuit comme une brique; ses sourcils sont humides d'une sueur honnête; ses jambes sont bleues de coups de pied; ses orteils sont recourbés et tordus par les ronces du chemin.
>
> Bon an, mal an, du matin au soir, il travaille pour combattre la vie chère; il laboure et herse, il sème pour un autre qui récoltera; et le seul moment où il est maître de son âme, c'est quand il dort.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas que mes remarques fussent mal interprétées. Je ne veux aucunement dire que la situation du cultivateur est sans issue. Mais je dois dire, car il vaut autant envisager la vérité, qu'il a droit à s'attendre de la part de l'administration à ce que le fardeau des impôts diminue. En plusieurs endroits de la campagne on est découragé. C'est le temps pour l'administration de donner l'exemple et de faire quelque chose qui fera succéder dans le pays la confiance à l'inquiétude.

Je ne veux pas en dire davantage. J'ajouterai seulement que nous sommes à la veille d'une élection et que cela explique peut-être pourquoi le gouvernement essaie de montrer sous un jour favorable son administration financière. Je l'ai dit, le gouvernement a eu à sa disposition des sources de revenu toutes nouvelles et qui n'avaient jamais auparavant existé. Et puis, s'il surtaxe les municipalités et les districts scolaires, il peut montrer un surplus. Mais cela est tout à fait injuste. Le trésorier, en proposant son budget, nous a annoncé certaines mesures de soulagement en ce sens. Il va diminuer le prélevé municipal. Il y aura une réduction l'an prochain. Cela peut être très bien, mais que le trésorier me permette de lui dire qu'il ne faut pas que ces mesures consistent à prendre quelque chose au cultivateur pour le donner à quelqu'un qui en a moins besoin que le premier.

Je remercie la Chambre pour l'attention courtoise qu'elle m'a accordée.

(1) Depuis que ce discours a été prononcé, le gouvernement a déposé l'état de ses estimés supplémentaires au montant de $186,430.50; c'est donc autant qu'il faut ajouter à $10,995,641.92.

Un prince de l'Eglise féministe, dans la bonne acception du mot

New-York — C'est le cardinal Hayes qui, au cours d'un déjeuner officiel à New-York donné par les Clubs Newman, vient d'exprimer excellemment les idées de l'Eglise sur les femmes cherchant à briguer le suffrage des foules ou à exercer une profession.

"L'Eglise, a déclaré Son Eminence, n'a aucune objection à ce que les femmes exercent une profession ou haranguent le peuple, mais elle demande que ces femmes ne perdent pas pour cela leurs qualités propres, leur "féminité" et ne cherchent pas à copier l'homme. Qu'elles agissent, mais qu'elles le fassent avec cette grâce et cette beauté que le ciel leur a départies. Dieu les a dotées d'une douceur et d'un charme qu'il n'a pas accordés à l'homme. Pourquoi s'en dessaisiraient-elles au point d'en faire une moquerie? C'est, pour moi, un mystère et ce sentiment est partagé, je crois bien, par l'humanité entière."

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements. Elles les méritaient pleinement.

DUBLIN — Le Libre Etat d'Irlande, dont le budget, cette année, accuse un surplus de $2,667,500, décide de réduire d'un tiers sa taxe sur le revenu, en vue de stimuler d'autant l'esprit d'entreprise de ses citoyens.

PARIS — La Banque de France agissant pour le compte du gouvernement français, a versé 33,000,000 de livres sterling à la Banque d'Angleterre, en acompte sur le remboursement des avances de guerre faites à la France par la Grande-Bretagne.

Page Féminine

Embellissons nos foyers

"Une belle atmosphère aide à créer de belles âmes". Elle existe, c'est indéniable, cette influence de l'esthétique sur nos pensées, nos sentiments et nos actions. Et qui donc peut y contribuer davantage, sinon la femme: l'âme des choses familiales. Il faut qu'une femme sache que la beauté dans un intérieur, c'est aussi par reflet la beauté dans les âmes et que rien ne rafraîchit et ne dilate l'esprit comme une vie qui satisfait pleinement au plaisir des yeux et aux désirs du coeur.

Il suffit parfois d'un rien pour rendre le foyer attrayant et hospitalier. "Embellir le foyer", c'est lui donner du charme, de l'attrait; c'est le rendre cher à ceux qui l'habitent et par conséquent, dans une certaine mesure, retenir à la campagne nos enfants qu'attire le mirage des villes. N'est-ce pas dans la nature féminine de s'attacher à une oeuvre de ce genre pleine de vie et d'avenir?

Nous allons donc nous efforcer de créer autour de nous une atmosphère respirant la joie et la douceur de vivre, en chassant la banalité de nos intérieurs et en donnant un cachet d'élégance et de distinction à nos jardins de campagne dont l'ornementation laisse trop souvent à désirer. Il faut souvent si peu de choses pour embellir une propriété et lui donner un charme, un air coquet qui fait penser comme il ferait bon vivre là! Occupons-nous donc de mettre un grain de poésie dans les choses qui nous entourent; en ce moment où nous faisons des plans pour nos jardins, songeons à faire alterner les plate bandes de fleurs avec les planches de légumes et plantons des haies ou des chèvrefeuilles grimpantes autour de nos maisons. Tout cela coûte peu de soins et voyez tout de suite quelle transformation!

Quant à l'intérieur du foyer, chacune de vous saura y imprimer l'empreinte de sa personnalité et en faire un petit éden riant. Il suffit d'y mettre un peu de temps et cette chose rare que vous possédez toutes: le goût.

UNE MERE.

LA FORMATION DU CARACTERE

Le travail suivant, présenté à la convention des instituteurs de langue française par la Révérende Soeur S.-aupré, du couvent de Sainte-Anne des Chênes, a été très remarqué. En le reproduisant ici, nous sommes sûr d'être agréable aux mères de famille autant qu'aux institutrices.

Je ne m'attarderai pas à repasser les définitions du mot caractère qui dérive, dit-on, d'un mot grec, signifiant "graver". Si nombreuses que soient les acceptions dans lesquelles ce polysyllabe peut être pris, il garde toujours le sens qu'il tient de son origine.

Educateurs, éducatrices, chargés de la sublime fonction de former des caractères, nous sommes donc "graveurs" par profession. Nous burinons sur les âmes. Les symboles que nous traçons n'ont pas pour but de rappeler aux générations futures des faits mémorables du passé — nos enfants n'ont pas d'histoire — mais nous écrivons... aurai-je bien la hardiesse de prononcer le mot... des prophéties. Chaque élève qui séjourne — je dis "séjourne" et non pas "passe" — dans notre atelier, en sort portant une marque indiquant à peu près ce qu'il sera dans l'avenir.

Cet enfant, est-ce une âme qui succombera presque sans lutte sous l'attrait des plaisirs? qui sera facilement fascinée par les honneurs? qui fera litière de ses convictions religieuses pour un petit avantage, une dignité, un bout de ruban? Ou bien, est-il marqué au cachet de ceux qui ayant appris à connaître Dieu, ont l'énergie de l'aimer et le servir de toute leur âme, partout, sans respect humain, dans les moments difficiles comme dans les heures de bonheur? Si oui, disons que cet enfant a du caractère.

Or, c'est le caractère qui fait la vie. Où il n'y a pas de caractère, il n'y a personne. Sans caractère, pas de vie qui compte; la vie se développe, se fructifie en proportion du caractère...

Mais le caractère n'est pas donné; il veut être formé.

Que faisons-nous dans notre classe pour répondre à cet impérieux besoin?

Ouvriers de Dieu, il nous est donné de passer chaque jour de longues heures à l'emploi de l'Artiste par excellence; agissons-nous en industriels ou en artistes à l'instar de notre admirable Modèle? Sommes-nous convenablement outillés pour dessiner avec le plus de perfection possible les traits multiples dont nous émaillerons les pierres vivantes qui s'appellent des âmes d'enfants? A quel procédé recourons-nous pour l'exécution de notre travail?

Fabriquons-nous du simple moulage en essayant de faire de tous nos élèves une collection d'unités ressemblantes?

Nous contentons-nous de faire du plaqué? c'est-à-dire, embellissons-nous seulement l'extérieur de l'âme de nos enfants d'une brillante lame représentant une minime fraction de l'épaisseur totale?

Ne sommes-nous pas tentés quelquefois de nous satisfaire d'un simple estampage, de toutes les gravures la moins coûteuse et la plus expéditive, qu'on peut faire à chaud ou à froid indifféremment, c'est-à-dire sans beaucoup de préparation? Ou bien, conscients de la noblesse de notre art, visons-nous, sans cesse, à faire de la belle, de la riche, de la profonde incrustation?

Je continue sans figures. Nos élèves, au sortir de l'école, ont-ils un signe qui les distingue, une marque morale qui personnifie chacun d'eux? Savent-ils dire, "Je veux" en face du devoir; peuvent-ils le dire crânement, simplement, avec une noble flamme dans les yeux? Ou bien, sont-ils de ces enfants chez qui les passions étoufferont bien vite et fatalement les désirs intermittents d'une volonté mal affermie dans le bien? Nos élèves préfèrent-ils la vertu à la science, ou bien encore, sont-ils plus fiers d'être savants que d'être sages?

Quel stimulant et quel soulagement pour notre responsabilité si nous pouvons répondre, qu'avec l'aide de Dieu, quelques succès s'inscrivent au livre de notre oeuvre!

J'ai dit avec bonheur "notre oeuvre", celle que nous recommençons tous les ans, au moment où une vivante et intéressante jeunesse envahit nos écoles; celle que nous poursuivons sans trêve ni merci tous les jours de l'année; celle où l'on ne doit entrer qu'après s'être recueilli afin de mesurer la tâche importante que nous entreprenons et jeter un regard serein sur la route royale du devoir où nous désirons entraîner à notre suite l'enfance, l'armée de l'avenir; celle à laquelle il convient de travailler toujours avec un respect mêlé de crainte.

Cette oeuvre a un triple objet: l'intelligence, le coeur, la volonté de l'enfant. Dans l'idée générale qu'exprime le mot éducation, ces trois éléments ne se séparent pas. En effet, négliger de donner à nos élèves les connaissances indispensables qu'elles viennent chercher près de nous, et qu'une patiente industrie peut mettre à leur portée, serait une lacune regrettable; négliger la culture du coeur serait priver le caractère de la qualité d'où il tire sa richesse et son charme; aussi je n'entends pas que dans la pratique l'une de ces trois choses puisse aller sans les deux autres. Mais pour ne pas abuser du sympathique retour que vous voulez bien donner à ma bonne volonté, je me bornerai à vous entretenir du troisième élément nommé, de "la volonté": ce facteur de succès dans l'éducation, auquel il faut toujours s'adresser spécialement lorsqu'on veut agir sur nos enfants d'une façon profonde et durable. La volonté, c'est l'instrument de la vertu: il faut donner tous nos soins à l'instrument, si nous voulons obtenir de bons résultats. Or, nous savons que la volonté se fortifie surtout par l'effort, c'est-à-dire par la lutte contre l'obstacle.

L'obstacle dans le cas qui nous occupe, ce sont les défauts de nos enfants.

Esquissons d'abord, si vous le voulez bien, l'idéal d'un beau caractère.

1.— La droiture en fait l'honorabilité;

2.—La force de volonté lui donne sa valeur;

3.—La bonté de coeur en est le charme;

4.— La tenue en relève la dignité.

Comme vous le voyez, ces qualités sont absolument indépendantes du tempérament dont nous parlerons; elles sont donc accessibles, quoique pas au même degré, à toutes les natures.

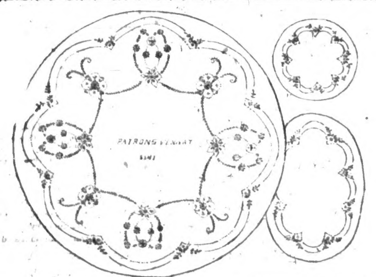
La gravure peut se faire sur diamant, sur métal, sur bois, sur verre fragile. Tous ces divers matériaux se prêtent à la reproduction de modèles, mais le graveur n'a pas le droit d'oublier qu'il y a une façon spéciale de traiter chacun. N'est-ce pas bien là l'image de la condition où se trouve l'instituteur qui veut assurer le développement intégral de chaque caractère confié à ses soins? Au premier plan des actes préparatoires à notre oeuvre, il faut donc placer l'étude des tempéraments de nos élèves; car toujours il sera nécessaire de distinguer les deux parts trouvées dans tout caractère: la part qui revient à la nature et celle qui revient à la personne morale. Ce principe établi, nous nous rappellerons que, ce qu'est l'enfant par tempérament, il le demeurera; et ce serait une grave erreur de vouloir former le caractère second sans tenir compte du premier. Si l'enfant est d'acier, l'instituteur devra se souvenir que c'est sur l'acier qu'il doit travailler; s'il est d'osier, il faudra le traiter comme l'osier, pas autrement.

Cette variété des natures est précisément ce qui complique le problème de l'éducation à l'école, où il faut appliquer simultanément les mêmes procédés à des âmes différentes. Notre sagesse à nous est donc souvent tout entière dans le ménagement des caractères et dans la délicatesse de notre manière de faire à l'égard des enfants. Pour les ménager, et, par là, agir efficacement sur eux, il faut les connaître bien, je le répète.

Les élèves, voilà donc le premier livre qu'une maîtresse doit étudier. Elle ne doit pas se lasser de lire dans leurs gestes, dans leurs paroles, dans leur physionomie, de lire dans tout l'ensemble de leur conduite, jusqu'à ce qu'elle ait bien vu: quel esprit les anime, quelles passions les poussent, quelles ressources il y a en eux, et surtout quelle vertu y domine.

(A suivre)

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



No 5141 — GARNITURE DE SALLE A MANGER, BRODERIE DE COULEUR!

Patrons à tracer: centre de 36 pouces, 25 sous; ceux de 18x12 et de 10 pouces ensemble, 25 sous. Perforé: celui de 36 pouces, 50 sous, les deux autres ensemble, 50 sous. Au fer chaud: 36 pouces, 35 sous; un ovale et deux ronds ensemble, 25 sous.

Papier [illegible] bleu, blanc et rouge, 5 sous; double feuille bleu ou blanc, 15 sous.

Tout étampé sur coton jaune, 36 pouces, [illegible] un ovale et deux ronds [illegible] de 36 pouces, $1.35; les trois autres [illegible]

Coton M.F.A. de couleur, 12 sous.

Catalogue de broderie, 35 sous, catalogue de musique gratis. Revue mensuelle de broderie et musique à 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Association d'Education
Examen de Français le 14 mai

RECETTES

Rognons sautés

Couper 1 ou 2 rognons de boeuf en petits morceaux ainsi que 2 tranches de lard (¼ de liv.). Faire revenir les rognons dans le lard légèrement fondu et 2 cuillerées à table de graisse de rôti ou de beurre, saupoudrer de 3 cuillerées à table de farine, faire prendre couleur, couvrir de bouillon ou d'eau, ajouter une branche de céleri haché, et 2 cuillerées à table de persil haché, et laisser mijoter pendant 2 heures après les avoir assaisonnés de poivre et de sel. Au moment de servir ajouter le jus d'un citron, bien remuer, verser dans un plat creux, décorer avec quelques branches de persil frais, servir.

Pain aux choux

Faites cuire un chou à l'eau bouillante. Enlevez l'eau, écrasez le chou et ajoutez un gros morceau de mie de pain trempé dans du lait, gros comme un oeuf de beurre et deux oeufs bien battus. Salez et poivrez au goût. Versez dans un moule beurré et saupoudrez de miettes de pain. Faites cuire au bain-marie pendant une heure et demie.

L'homme jugé par les femmes

Le "Daily Mirror" a proposé à ses lecteurs de répondre à cette question:

"A quel âge l'homme est-il le plus prétentieux?"

Et, résumant les nombreuses réponses recueillies par lui sur cette question, il a dressé le tableau suivant:

De 14 à 16 ans: très égoïste et très vain.

De 16 à 20 ans: modeste, insouciant; époque d'effacement.

De 20 à 25 ans: réapparition de la vanité, en ce qui concerne surtout les aptitudes

De 25 à 40: absence complète de fatuité; l'homme est trop absorbé pour s'occuper de sa personne.

De 40 à 50: période de vanité "consciente" et aiguë, se manifestant par une extrême recherche dans la toilette.

Il paraît que ce sont des femmes surtout qui ont fourni à notre confrère les éléments de son enquête.

L'EVANGILE

Deuxième dimanche après Pâques

(S. Jean, X, 11-16)

En ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père: et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie: il faut que je les amène aussi; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Calendrier de la semaine

Jeudi 28 avril — S. Paul de la Croix.

Vendredi 29 — S. Pierre de Vérone.

Samedi 30 — Ste Catherine de Sienne.

Dimanche 1er mai — Deuxième après Pâques. Solennité de l'Annonciation.

Lundi 2 — S. Athanase.

Mardi 3 — Invention de la Sainte Croix.

Mercredi 4 — Solennité de saint Joseph.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Il ne fait pas encore noir et déjà Juliette s'est mise en son petit lit blanc. Elle se couche de bonne heure, notre chère petite; aussi a-t-elle le teint rose et les yeux clairs. Après le bonsoir de sa maman et une dernière confidence murmurée à son oreille, notre mignonne se recueille: les petites mains bien jointes sur la poitrine, on l'entend balbutier "Mon Jésus, je vous donne mon coeur!" Ses paupières se ferment, Juliette s'endort; comme Jésus cependant elle peut dire: "Je dors mais mon coeur veille!"

Chers petits-enfants aimés, j'ose espérer qu'aucun de mes chéris du "Coin" n'oublie ce dernier bonsoir à celui que nous nommons avec une piété émue "le petit Jésus", ce Jésus dont la tendresse pour vous lui faisait dire ces paroles si douces: "Laissez venir à moi les petits enfants; le ciel est pour ceux qui leur ressemblent".

Vous êtes-vous demandés qui a fait le coeur de vos parents si tendre? Qui a mis dans ce coeur cette puissante inclination à vous aimer, à se dévouer pour vous? C'est Jésus, n'est-ce pas? Ce Jésus qui vous aime et veille sur vous à tout instant du jour et de la nuit, comme vos parents bien-aimés. A ceux-ci vous ne manqueriez jamais de témoigner votre tendresse et de souhaiter un dernier bonsoir affectueux; pourquoi n'auriez-vous pas aussi cette délicatesse pour l'Enfant-Jésus? Prenez-en donc la douce habitude, si vous ne l'avez déjà, chers enfants, et répétez-la tous les soirs de votre vie. Vous exprimerez ainsi votre reconnaissance à ce divin ami de vos âmes, et dans tous vos chagrins, quel radieux réconfort cela vous apportera! Quel baume sur les petits froissements de chaque jour! Quelle paix céleste dans vos coeurs!

MERE-GRAND.

CONCOURS DE MAI

Grades 1 à 8 — Vous avez sûrement un animal préféré: chien, chat, veau, poulain, oiseau, etc. Faites-le nous connaître.

Grades 9 à 12 — Développez brièvement, au sens propre et au sens figuré, le proberbe "Petit à petit, l'oiseau fait son nid".

Que l'on se souvienne qu'il est tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs. On doit écrire sur un seul côté de la feuille.

Les réponses devront arriver pour le 21 mai.

IL FAUT FERMER LES PORTES

A chaque instant, on entend dire dans la maison:

— Yvonne, ferme la porte... Yvonne, tu as encore laissé la porte ouverte!

Yvonne ne tient aucun compte de ces observations. Elle entre en coup de vent et sort de même, provoquant des courants d'air pernicieux, surtout pour son grand-père qui s'enrhume facilement.

A l'occasion de sa fête, sa marraine lui a donné un beau vase en porcelaine, d'une forme longue et élégante, et qu'elle désirait depuis longtemps. Yvonne, ravie, a embrassé chaleureusement sa marraine et s'est empressée d'installer le bibelot sur une console, dans sa chambre.

Un après-midi, tandis qu'elle est occupée à le garnir de fleurs, un coup de sonnette retentit. Poussée par la curiosité, la fillette se précipite hors de la pièce, laissant, bien entendu, la porte béante. La bonne ouvrait au même moment celle de l'antichambre. Un violent courant d'air s'établit, puis un claquement brusque, accompagné d'un fracas significatif, qui fait battre le coeur de la petite. Elle rentre précipitamment dans sa chambre et trouve son joli vase en miettes, sur le plancher.

Elle pleure à chaudes larmes en ramassant les débris. Yvonne, à présent, fermera les portes, mais cela ne lui rendra pas l'objet détruit uniquement par sa faute.

COURRIER DE MERE-GRAND

Marie Emond, école Saint-Joachim, La Broquerie — Quelle petite fille "décidée"! quelle petite fille de mon goût! C'est ainsi que l'on acquiert du caractère. Le succès répondra sûrement à vos efforts continus et combien Mère-Grand s'en réjouira! Revenez aussi souvent que vous en éprouverez le désir, chère petite, certaine toujours du meilleur accueil.

Raoul Boisjoli, école Saint-Joachim, La Broquerie — Je vous attendais, petit ami cher. J'ai reconnu votre écriture et j'avais hâte de vous dire combien j'aime vos lignes confidentes, affectueuses et jolies. La faible santé de votre bonne maman n'a pas trop souffert, j'ose l'espérer, de la température capricieuse que nous avons eue ces dernières semaines. Combien je comprends votre peine, cher petit Raoul. Je n'oublierai pas votre maman dans mes prières et je demande de nouveau aux centaines de petits-enfants du "Coin" de s'associer à nos instances afin que le bon Jésus vous accorde le grand bonheur de cette guérison tant désirée. Je vous attends...

Anna Balcaen, école Saint-Joachim, La Broquerie — Quel honneur d'être première! et combien je m'associe à votre joie et la comprend. Continuez à cultiver votre goût pour l'étude et à désirer vous instruire: la bonne volonté et la continuité de l'effort conduisent toujours au succès. Vous êtes bien heureuse de vivre à la campagne, chère petite, à cette époque de l'année où tout est merveille pour les yeux. Songez parfois aux petits enfants des villes qui n'ont aucun espace pour s'ébattre, qui ne verront pas reverdir les champs et n'entendront pas ces oiseaux bavards dont vous me parlez. Toutes ces gentilles choses que vous me dites me font désirer davantage de vous garder bien à moi.

Jeannette Lafortune, école Saint-Joachim, La Broquerie — Merci pour vos affectueuses pensées. Je voudrais que vous trouviez dans ce billet un plaisir aussi grand que celui que j'ai éprouvé à vous lire. Mère-Grand se réjouit avec vous du retour de votre cher papa. Pâques aurait été bien sombre avec un pareil vide au foyer. Vous savoir encouragée, délicieuse petite amie, quelle bonne nouvelle pour moi. L'encouragement est un des meilleurs aiguillons à l'étude et présage bien des succès. Venez jaser un peu plus longuement, n'est-ce pas?

Wilfrid Rougeau, école St-Joachim, La Broquerie — Oh! que c'est gentil ce que vous me dites là! Faites deux belles caresses à cette mignonne pour moi et quand elle sera plus grande, ne manquez pas de l'amener au "Coin". Je suis touchée plus que je ne le saurais dire, cher petit enfant, du souvenir pieux que vous avez eu pour votre vieille amie pendant le mois de saint Joseph. Soyez-en certain, je prierai pour vous. Je vous laisse mes meilleures pensées du coeur et j'attends votre prochaine.

Jean Tétreault, école Saint-Joachim, La Broquerie — Ce que vous racontez à la grande amie l'a fait sourire de plaisir. C'est dommage que vos petits coups d'ailes bleues ne soient pas plus fréquents, je le regrette, allez! Votre sacrifice a été doublement récompensé et il en est souvent ainsi, car l'Enfant-Jésus aime et bénit d'une manière particulière les petits coeurs généreux qui se renoncent pour lui. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études, mon petit Jean, et qu'à la fin de cette année scolaire vous récoltiez une riche moisson de science... et de sagesse.

Jeannine Rochon, couvent de Sainte-Agathe — En vous lisant, ma petite Jeannine, j'ai eu l'impression de recevoir une lettre des miens pleine de détails et de nouvelles de chacun. Je me permets de réclamer votre photo; je serais si heureuse de vous mieux connaître. Me ferez-vous ce plaisir? Vos appréhensions se sont sans doute changées en joyeuses réalités et je suis sûre que les vacances de Pâques vous ont apporté bien des joies. Vous me direz si vous êtes admise à la communion solennelle. Je ne veux rien ignorer de ce qui vous concerne. Quant au petit frère, les beaux rayons bienfaisants du soleil d'avril achèveront sa guérison. Votre maman est-elle bien maintenant?

MERE-GRAND.

Résultats du concours d'avril

Les résultats du concours d'avril paraîtront dans le prochain numéro. Les compositions suivantes sont arrivées trop tard pour être classées: Léo Olivier, Paul Joyal, Annette Lemoine.

Le livre

Pour faire un livre, mes enfants, il y a un double travail: d'abord le travail de celui qui le pense et l'écrit, puis le travail de celui qui l'imprime. Penser un livre et l'écrire sous la seule dictée de l'esprit est rude et sérieuse affaire, car il faut y mettre le meilleur de notre âme. Je vous dis ces choses pour vous faire entrevoir quelle reconnaissance vous devez à tous ceux qui, soucieux de votre avenir, pensent et écrivent pour vous apprendre à connaître et à aimer le bon Dieu, à obéir à son Eglise, et pour vous apprendre à connaître aussi et à aimer beaucoup le Canada, votre patrie.

AMUSONS-NOUS

Les adverbes et les abjectifs

Les enfants prennent place sur des sièges, et le conducteur du jeu, s'adressant au joueur le plus rapproché de lui, commence cette phrase:

— Quand je suis au bord de rivière, le temps passe...

Le joueur interpellé doit immédiatement compléter la phrase par un adverbe:

— Agréablement! s'écrie-t-il.

Le conducteur du jeu adresse la même phrase au suivant, qui la complète ainsi:

— Rapidement!

Quand le tour est fini, le conducteur dit:

— Mon petit canari est très...

— ...Gentil! s'écrie le premier joueur.

— ...Joli! dit le second.

— ...Joyeux! s'exclame le troisième.

Et ainsi de suite.

Pour varier un peu la partie, on fait un tour d'adverbes, un tour d'adjectifs, alternativement.

Pour augmenter la difficulté, on peut exiger des adverbes et des abjectifs commençant par la même lettre, par exemple la lettre A. Le conducteur le dit donc à la fin de chaque phrase:

— Le temps passe... un adverbe en A...

On lui répond:

... Aimablement... agréablement... aisément.

Paulette parle

— Tu sais, maman, le petit plumeau que tu ne veux pas que je prenne?

— Oui. Eh bien?

— Je l'ai caché.

— Ah! Pourquoi?

— Pour que je ne puisse pas le reprendre.

Autour de la Ferme

Bonnes semences

Pour obtenir une bonne récolte, il faut non seulement un sol productif et bien préparé, mais il faut aussi mettre en terre une bonne semence bien nettoyée.

Mettre en terre une semence qui contient en plus ou moins forte proportion des graines de mauvaises herbes et des plantes étrangères, c'est diminuer d'autant le fruit de son travail.

Il est donc très important de bien cribler les grains de semence. Vous vous le devez à vous-mêmes, vous le devez à vos voisins, vous le devez à votre pays.

Vous vous le devez à vous-mêmes.

D'abord, un bon criblage vous permet d'économiser beaucoup.

Vous économisez sur vos grains de semence en faisant manger à vos animaux les graines trop faibles, les graines de folle avoine ou de mauvaises herbes. Vous économisez sur la corde au moment du coupage, sur le coût du battage, et vous n'avez pas à charroyer inutilement à l'élévateur un grain qui ne vous rapporterait absolument rien et dont il faudrait payer le transport jusqu'à Fort William.

Un bon criblage permet d'obtenir des rendements supérieurs tant par la quantité que par la qualité. Il est évident que le mauvais grain diminue d'autant la quantité du bon grain et lui fait perdre de sa qualité. Un bon criblage permet de tenir jusqu'à un certain point les mauvaises herbes en échec. Semer des mauvaises herbes n'est certainement pas le moyen d'en débarrasser nos terres.

Il est donc dans votre propre intérêt de ne confier au sol que de bonnes semences.

Vous le devez à vos voisins.

Rien n'est plus décourageant pour un bon fermier qui travaille bien sa terre, nettoie bien son grain de semence, que de voir salir ses champs par les mauvaises graines que le vent, l'eau et les oiseaux lui apportent des fermes de ses voisins négligents. Il aura beau faire, il ne parviendra jamais à tenir sa ferme en bonne condition et à lui faire donner les rendements auxquels il a droit.

Bien cribler son grain de semence est donc une question de justice envers ses voisins.

Vous le devez à votre pays.

Tout individu doit travailler à la prospérité de son pays. Or, il est incontestable que les mauvaises graines de semence font perdre annuellement au Canada des millions. C'est donc être traître à son pays, manquer à la justice envers lui, que de confier au sol des graines de mauvaises herbes ou des graines trop faibles.

Veillez donc, chers amis, à votre grain de semence.

N'employez qu'une semence lourde et bien nourrie; elle donne naissance aux plantes les plus productives et les plus résistantes aux conditions adverses.

Appliquez-vous à ne mettre en terre qu'une semence uniforme. Si la semence employée consiste en un mélange de gros et de petits grains, la récolte se composera, elle aussi, de plantes fortes, faibles et délicates.

Ne confiez au sol que des graines de semence récoltées à leur complète maturité; les grains qui n'ont pas mûri complètement manquent de vitalité et sont sujets à reproduire des plantes faibles.

Ne vous servez que d'une semence bien criblée. La culture des céréales est considérée comme une culture salissante; il faut donc essayer d'amoindrir cette action en n'employant que de la semence bien nettoyée.

Enfin, assurez-vous de la germination de vos grains de semence. Si cette précaution est à prendre en tout temps, elle s'impose tout spécialement cette année où le grain a été si altéré par la mauvaise température de l'automne dernier.

Rien de plus facile que cette opération. La voici à peu près telle qu'indiquée par M. I. Villeneuve, notre agronome, lors du passage du train-exposition des bonnes semences. Prenez une poignée de votre grain de semence, comptez-en cent grains, étendez-les dans une assiette, couvrez-les d'une toile de poche que vous tenez humectée, et placez cette assiette sur une armoire dans la cuisine, afin d'avoir le degré de chaleur suffisant pour la germination. Au bout de sept ou huit jours, comptez les grains germés, et vous saurez alors si votre grain germe à 50 ou à 90 pour cent. Vous réglez votre taux de semence en conséquence.

Ne cherchez pas à épargner parcimonieusement sur le coût de votre grain de semence. "Quoique la semence soit un facteur de première importance, dit M. Georges Gilbert, agronome de la province de Québec, ce n'est pas le plus dispendieux. Le coût de la semence n'apparait qu'avec une valeur relativement faible dans l'établissement du coût de la production des récoltes de grande culture.

Ch.-N. DESLANDES, ptre.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-NORBERT

Le 20 du courant, Mgr Cloutier bénissait le mariage de Mlle Marguerite Tellier, de cette paroisse, avec M. Alfred Granger, de Sainte-Anne. Souhaits de bonheur aux jeunes époux.

• • •

En vacances chez leurs parents: Mlles Joyal, Tellier, Champagne et Gousseau.

• • •

Nous ne pouvons passer sous silence la magnifique cérémonie que nous avons eue à l'occasion de la fête de Pâques. Messe pontificale chantée par Mgr Cloutier, assisté de MM. les abbés Primeau et Messier. Sermon de circonstance donné par M. l'abbé Primeau. La chorale, sous l'habile maîtrise de M. Beaudry, chanta la messe de Wiegand. A l'offertoire, nous eûmes le plaisir d'entendre le directeur dans l'"Hosanna" de Granier. Le tout contribua à faire de cette cérémonie religieuse, une belle et grande fête.

Nos félicitations et remerciements au directeur et à la chorale. Ces grandes fêtes laissent dans l'âme une impression délicieuse et l'écho des Alleluias se fait doucement entendre encore dans bien des coeurs.

• • •

Mlle Louise Larocque nous a quittés pour aller passer une semaine dans sa famille, à Lebret, Sask. Bon voyage et heureux retour.

TRANSCONA

Le dimanche soir, 1er mai, les paroissiens de Transcona auront une partie de cartes d'une plus grande ampleur que d'habitude. Il est bien juste que l'on commémore l'ancienne coutume de planter le mai par une vraie soirée récréative. C'est Mme Joseph Bélanger qui a bien voulu se charger de l'organisation. Les recettes seront affectées au maintien de notre école paroissiale. Nous espérons attirer les visiteurs par l'appât des prix. Il y en aura 24, selon toute probabilité.

La partie de whist commencera à 8 heures précises et sera suivie d'un succulent goûter; puis le clou de la soirée sera un concert plein de brio où l'on pourra voir et entendre des artistes de premier choix. La soirée se terminera par la distribution de prix nombreux.

Allons, les amis de Saint-Boniface et de Winnipeg, voilà une belle occasion. Nous vous donnons rendez-vous. Vous serez les bienvenus.

S. ANTOINE D'AUBIGNY

Le petit groupe de fidèles de cette jolie paroisse d'Aubigny, en cette belle journée de dimanche dernier et en l'absence de notre cher et dévoué curé, a eu le plaisir d'avoir la trop courte visite de celui qui a eu l'amabilité et la gentillesse d'accepter de venir desservir notre population en ce dimanche de Quasimodo. Notre bien modeste église était encore toute parée des tentures et des décorations de la belle fête de Pâques, en sorte qu'elle avait, semble-t-il, un aspect plus invitant qu'en aucun autre temps de l'année.

Les paroissiens, de bonne heure, se sont approchés en grand nombre du saint tribunal de la pénitence et de la sainte table. On peut même dire que le dévoué et bon ami de notre cher M. le curé n'a pas eu en somme beaucoup de bon temps. Comme il n'était pas venu très probablement pour se reposer, mais pour se faire tout à tous, il a eu de quoi se satisfaire. De bonne heure ce matin, il fut à la tâche et il le fut jusqu'à l'heure de la grand'messe qui eut lieu, comme d'habitude, à 10 h. précises.

Au prône de cette messe paroissiale, après avoir annoncé le service anniversaire de feu Mme Onésime Clément et après avoir exprimé très formellement le désir de rencontrer, à la sortie de la messe, les membres du jeune comité paroissial de colonisation d'Aubigny, M. l'abbé Messier, de l'archevêché de Saint-Boniface, commenta l'évangile de la messe de ce jour, touchant quelques points et les développant de façon à intéresser les auditeurs qui prêtaient à ses développements et aux applications qu'il jugeait à propos de faire une oreille attentive.

La messe finie et avant de quitter l'église pour retourner chacun à son foyer, la bénédiction du Très Saint-Sacrement eut lieu et nous permit ainsi de prolonger encore pendant quelques instants nos entretiens avec Notre-Seigneur. Il fait si bon, après tout, de s'approcher plus près au moins une fois par semaine, de Celui qui a tant fait pour nous et d'essayer, à notre manière, de lui faire voir que nous tenons beaucoup à le payer de retour!

Après l'office, tout le Comité paroissial de colonisation était au complet au presbytère attendant celui qui s'attardait quelque peu à l'église après le saint sacrifice de la messe. Lorsqu'il apparut au milieu du groupe de ces messieurs remplis de bonne volonté pour le succès de la meilleure des causes, il fut accueilli avec la plus bienveillante cordialité et salué chaleureusement par des frères animés des meilleurs sentiments. Il les remercia encore une fois de l'honneur qui lui avait été fait de l'avoir choisi comme membre actif de ce Comité qui est appelé, espérons-le, à jouer un rôle important dans le développement matériel et religieux de notre joli petit coin de terre, déjà si cher à tous. Les échanges de vue qui ont été émis en cette occasion, comme aussi les voeux qui y ont été exprimés, auront sans aucun doute le bon effet de coordonner les efforts de tous vers un même but, car l'union fait la force. Ce groupement des forces du centre avec celles des quatre coins de la paroisse nous laisse supposer que les résultats seront ceux que nous en attendons.

• • •

M. l'abbé Messier nous a quittés cet après-midi pour retourner à Saint-Boniface, profitant de l'invitation qui lui avait été faite par M. Norbert Payment, de passage chez son père à Silver Plains, et qui retournait en ville en automobile. Espérons qu'il plaira à M. l'abbé Messier de revenir à Aubigny et souvent; c'est là, bien sincèrement, notre désir!

SAINTE-AMELIE

Mariage

Aujourd'hui il s'est fait à l'église ici un mariage chrétien vraiment digne de ce nom: M. James Ferrari et Mlle Mary James, tous deux de Winnipeg. Les parents de Mlle James demeurent à Sainte-Amélie; ceux de M. Ferrari sont en Italie. Ils ont su édifier le peuple par leur piété, leur savoir-faire religieux et par la pondération, qui est assez difficile à garder en une telle circonstance.

Le garçon d'honneur était Gérard James, frère de la mariée; la fille d'honneur, sa soeur. Comme la mariée était une Enfant de Marie, la Congrégation lui a fait un joli cadeau, en récompense de sa conduite exemplaire. La chorale était composée en partie des Enfants de Marie.

Le banquet nuptial a été servi à la demeure de Léon Callewaert, beau-frère et belle-soeur des mariés.

Ce couple, maintenant des plus joyeux, est retourné à Winnipeg, où il devra habiter et construire son foyer. Nous lui souhaitons santé, prospérité et bonheur. Puissions-nous en avoir d'autres mariages de cette sorte, ou même moins bien!

N.-D. DE LOURDES

Les membres de notre personnel enseignant nous sont revenus après un court séjour à Winnipeg, où ils ont assisté à la convention annuelle d'instituteurs.

• • •

Il y a quelques jours, M. et Mme Pierre Meyer avaient le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une mignonne petite fille. L'enfant a reçu au baptême les noms de Marie-Thérèse-Léontine-Raymonde. Etaient parrain et marraine: M. Léon Jamault et Mlle Thérèse Comte.

• • •

Le R. P. Antoine a béni, la semaine dernière, le mariage de Mlle Marie Le Gourierec avec M. Léon Pantel. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

Mlles Andrée et Jeanne Galliou, après quelques jours de vacances passés chez leur père, sont reparties l'une pour l'école normale de Winnipeg, l'autre pour le couvent des Soeurs Jésus-Marie à Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Mlle Josée Joly, d'Edam, Sask., était de passage ici la semaine dernière. Elle est repartie avec sa mère qui avait passé une partie de l'hiver chez sa fille, Mme Cyrille Létourneau, pour retourner toutes deux dans l'Est. Nos souhaits de bon voyage accompagnent ces dames.

• • •

Nos cultivateurs attendent avec impatience un temps plus favorable pour ensemencer leurs terres. Espérons qu'une température plus clémente leur permettra de faire leurs travaux.

• • •

Une soumission est ouverte pour construction de grande salle paroissiale à Notre-Dame de Lourdes. Cette soumission englobe tout travail de menuiserie et charpente, surveillance de tous les travaux jusqu'à terminaison complète. Tous les matériaux sont fournis par le R. P. Antoine, curé. Pour tous renseignements, s'adresser au Rév. Père curé. Les travaux doivent être finis fin août. Soumissions reçues jusqu'au 8 mai.

• • •

M. Fontaine, l'électricien de Saint-Boniface, doit revenir sous peu faire plusieurs installations de lumière dans le pays.

Si vous voulez encourager les vôtres, réservez-lui votre contrat. Ses prix sont plus bas que ceux des Anglais passés avant lui.

Le "Matterhorn" des Montagnes Rocheuses

A quelques milles au sud de Banff, la célèbre station thermale des Montagnes Rocheuses, un pic en forme de pyramide dresse sa cime dénudée à près de 13,000 pieds dans les airs. C'est le mont Assiniboine, que l'on a surnommé le "Matterhorn" des Rocheuses, à cause de sa ressemblance avec cette montagne célèbre des Alpes. Seuls quelques alpinistes hardis ont pu réussir jusqu'ici à escalader cette montagne.

Les personnes qui feront, en juillet prochain, le voyage de l'Ouest avec l'Université de Montréal, pourront apercevoir le mont Assiniboine, lorsqu'elles se rendront de Banff à Windermere en automobile. L'altière montagne est située à l'est de la route et, par les temps clairs, sa cime à demi enneigée se détache distinctement sur l'azur du ciel.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅝
Franc français	3.93½	19.3
Belga belge	13.96	13.9
Franc suisse	19.33	19.3
Lire italienne	5.59	19.3
Couronne suédoise	26.88	26.8
Couronne norvégienne	25.92	26.8
Couronne danoise	26.78	26.8
Mark allemand	23.81	23.8
Couronne hollandaise	40.18	40.2

LE MARCHE

26 AVSIL 1927

Bouvillons—	
Excellents	$8.25—$8.75
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$6.25—$6.75
Ordinaires	$5.50—$6.00
Taures de boucherie—	
De choix	$7.25—$8.00
Assez bonnes	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$6.25—$6.75
Bonnes	$5.00—$6.00
Ordinaires	$4.00—$4.75
Pour conserves	$2.25—$3.50
Taureaux—	
De choix	$4.25—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Boeufs—	
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Communes	$3.00—$3.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$5.75—$6.00
Bons	$4.50—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.50
Bonnes	$4.00—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$6.50—$8.75
Bons	$5.50—$6.25
Veaux—	
De choix	$10.00—$12.00
Bons	$7.00—$9.00
Ordinaires	$3.50—$6.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.50—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$12.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.45
Très gras	$9.50
Lourds	$9.00
Très lourds	$8.50
Porc d'étal	$9.50
Légers	$9.75
Inférieurs	$6.50
Truies No 1	$8.00
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41—$ .43
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .21
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$25.00
Mil. No 2	$28.00
"Red Top" No 1	$18.00
"Red Top" No 2	$16.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 25 avril 1927

GRAINS	Mardi 19 avril	Merc. 20 avril	Jeudi 21 avril	Vend. 22 avril	Samedi 23 avril	Lundi 25 avril
Blé No 1 Nord	1.46⅛	1.45⅞	1.46⅞	1.46	1.46⅝	1.46¾
2 Nord	1.42⅝	1.41⅞	1.43⅜	1.42½	1.42⅝	1.42¾
3 Nord	1.33½	1.32⅝	1.34⅛	1.33¼	1.33½	1.33⅞
Avoine 2 CW	.58	.57⅜	.57⅞	.57⅝	.57½	.57
3 CW	.54¼	.53⅞	.54	.53⅝	.53½	.53½
Orge 3 CW	.82	.82	.81⅛	.79	.81⅛	.82
4 CW	.80¾	.80¾	.79⅞	.77¼	.79⅞	.80⅜
Lin 1 NW	1.91	1.90¾	1.92¼	1.92	1.93	1.93
2 CW	1.87	1.86¾	1.88	1.87⅞	1.89	1.89
Seigle 2 CW	1.01¾	1.00⅝	1.00⅞	1.00⅝	1.01⅜	1.01⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.42⅞	1.42⅛	1.43⅜	1.42¾	1.42⅞	1.43¼
Avoine 2 CW	.57	.56⅝	.56¾	.56⅝	.56½	.56½
Orge 3 CW	.82¼	.82¼	.81⅜	.79¼	.81⅜	.82⅜
Lin 1 NW	1.91¾	1.91½	1.92½	1.92¾	1.93¼	1.93¼
Seigle 2 CW	1.02¼	1.01⅛	1.01¼	1.00¾	1.01⅝	1.01⅞
Options						
Blé Mai	1.41⅞	1.41⅛–	1.42⅝	1.41¾–	1.41⅞–	1.42¼
Juillet	1.39	1.38⅝	1.40	1.39⅝–	1.39⅞–	1.39⅞–
Octobre	1.28⅞	1.28½	1.30	1.29½	1.29⅞–	1.29⅞
Avoine Mai	.57	.56⅝	.56¾	.56⅝	.56½	.56½
Juillet	.56⅛	.56⅛	.56⅜	.55⅞–	.56–	.56
Octobre	.50⅛	.49⅞	.50⅜–	.50⅛	.50–	.50
Orge Mai	.82½	.82¼	.81⅝	.79½	.81⅝	.82¾
Juillet	.80¼	.80½	.80¼	.78¾	.80	.81
Octobre	.69¼	.68¾	.68½	.67	.68⅜	.68¼
Lin Mai	1.92	1.91¾	1.92¾	1.92⅝	1.93½	1.93½
Juillet	1.96	1.95½	1.96½	1.96⅜	1.97⅜	1.97½
Octobre	2.00⅛–	2.00⅜	2.01⅝	2.01⅜	2.02⅜	2.02½
Seigle Mai	1.02½	1.01⅜	1.01½	1.01	1.01⅞	1.02¼
Juillet	1.03¾	1.02¾	1.02¾	1.02	1.02⅞	1.02⅞
Octobre	.96½	.95⅞–	.96⅜	.96	.96¾	.96½

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

La Rochelle, 16 avril 1927.

Monsieur le Directeur.

Vous m'obligeriez beaucoup si vous étiez assez bon de publier, dans les colonnes de votre journal, la petite lettre suivante, que j'ose appeler une juste protestation. En protestant contre un état de choses que je crois être une injustice impardonnable, je crois exprimer l'opinion de tous les citoyens de Saint-Pierre et des localités environnantes.

Vous savez sans doute, M. le directeur, que Saint-Pierre-Jolys est le chef-lieu du comté de Carillon et le centre des affaires financières, judiciaires et municipales. Depuis plusieurs années, nous avions dans la personne de M. Paul Chenard un magistrat intègre et juste qui administrait la justice avec sagesse et charité; malheureusement, il y a quelque deux ou trois ans, pour des raisons personnelles et au grand regret de tous les citoyens, M. Chenard crut bon de donner sa démission comme magistrat de police. C'est alors que la position fut offerte et acceptée par un certain M. Dearborn, qui demeure à 25 ou 30 milles du centre des affaires. Il en résulte qu'aujourd'hui, pour la plus petite infraction ou le plus petit délit, les parties intéressées doivent se rendre, à grands frais, avec leurs témoins et bagage, à 25 ou 30 milles, chez ce monsieur.

Vous n'ignorez pas, M. le directeur, que quand il s'agit de l'administration des affaires publiques, il y a toujours des gens qui aiment à médire. C'est pourquoi j'ai souvent rencontré des personnes qui ne se cachaient pas pour dire qu'il doit y avoir de la politique en dessous de cette nomination. Il faut admettre que la chose est possible et même plausible. Comme la nomination des magistrats de police est sous le contrôle du gouvernement provincial, nous espérons que les autorités prendront bientôt les moyens de remédier à cet état de choses. En attendant, veuillez m'excuser, M. le directeur, et me croire

Votre humble serviteur,

C. CATELLIER.

GRANDE CLAIRIERE

Lundi dernier, 18 avril, dans l'église de Grande Clairière, M. Pierre Hardy unissait sa destinée à Mlle Nora Morton, de Lauder, Man. Servaient de témoins, les deux pères des mariés. Le dîner fut servi chez les parents de la mariée à Lauder et plus tard dans l'après-midi le jeune couple prit le train pour Winnipeg. A son retour ils habiteront à Grande Clairière. Aux nouveaux mariés nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur et prospérité.

• • •

Mme G. Boulanger est allée à Brandon voir son fils Armand, qui est actuellement à l'hôpital général.

• • •

Mlle F. Lambert a donné sa démission comme institutrice à Grande Clairière; elle sera remplacée par Mlle A. Dématels, qui nous arrivera sous peu.

• • •

M. Jules Lambert, de Lauder, un de nos estimés paroissiens, ayant vendu son commerce, doit partir bientôt avec sa famille pour Montréal. Nous regrettons sincèrement son départ.

• • •

Nous attendons avec impatience le retour de France de M. et Mme Léon Rey.

• • •

M. Maurice Gâtin est en train de se bâtir. Vous savez, ami Maurice, quand on a la cage, il faut l'oiseau.

• • •

Il y a quelque temps Mlle M.-J. McDougall allait rendre visite à ses anciennes connaissances à Kipling, Sask.

• • •

Nous apprenons que M. Isidore Kernel et sa famille sont rendus à Belleview.

• • •

Par les quelques allées et venues des autos au garage de H.-E.-J. Martinez, on a espérance que bientôt nous allons avoir du beau temps et que les chemins seront en bon état.

• • •

M. F.-T. Pallard est en train de faire charroyer son gravier pour l'agrandissement de son magasin. M. F. Grégoire doit en diriger les travaux.

Nous apprenons avec peine que le père de M. Henri Martin, notre conseiller municipal, est gravement malade.

• • •

Nous espérons que notre courrier tombera sous l'oeil des gens de Maillardville, C.-A. Merci de votre gentille remarque. Un signe que vous ne nous avez pas oublié.

DUNREA

Pâques, la fête chrétienne par excellence, a été célébrée dans notre spacieuse église avec toute la solennité possible. Ce sont nos religieuses qui ont bien voulu se charger de la décoration des autels, et il faut le dire à leur louange, elles ont su disposer les fleurs et les lumières avec un goût et une sympathie inimitables. Aussi, que le coup d'oeil était ravissant et qu'il faisait bon jouir d'un si beau spectacle! Nous remercions les Soeurs Oblates de s'être tant dévouées pour nous aider à élever nos coeurs en haut le jour de Pâques.

Ont encore droit à notre reconnaissance les chantres qui, sous la direction de M. Jules Deschênes, ont rendu avec un réel succès la messe du second ton harmonisée. Ils s'étaient déjà distingués le dimanche des Rameaux, ainsi que durant les offices de la Semaine Sainte. Avec des chantres si dévoués, nos fêtes seront toujours célébrées dignement.

Le R. P. Bernier, S.J., est venu prêter son concours à M. le curé. Le sermon qu'il nous a donné après l'évangile a été très apprécié à cause de sa haute portée doctrinale et de son application pratique.

• • •

Nous avons reçu ces jours derniers un don qui mérite certainement une mention spéciale dans notre chronique locale. Deux beaux anges adorateurs figurent maintenant de chaque côté du maître-autel et embellissent d'une manière très heureuse tout le sanctuaire. Que M. J. Paschewitz veuille bien accepter ici l'expression de la plus sincère reconnaissance des paroissiens de Saint-Félix de Dunrea.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les gagnants de la longue série de treize parties de cartes tenues cet hiver, dans la salle publique, ont été: M. le vicaire et Mlle Rose Plamondon, M. Jos. Plouffe et Mme Elphège Fontaine, M. Jos. Saint-Amant et Mlle Délia Bellemare; les quatre premiers ont eu chacun cinq piastres en or.

• • •

Le 2 et le 11 avril, nous avons eu une conférence sur les possibilités d'avoir le courant électrique de Winnipeg via Morden; les chances en faveur sont grandes et il est possible que l'an prochain cette commodité extraordinaire vienne nous favoriser.

• • •

Le 12 avril, après une année des plus fructueuses en travail, notre Cercle Saint-David de l'A. C. J. C. tenait sa dernière réunion d'étude en présence du président régional, qui vint ce soir-là nous encourager et nous faire jouir du fruit de son expérience personnelle.

• • •

Comme par le passé, les Dames de Sainte-Anne, la Congrégation des Enfants de Marie, l'A. C. J. C. et un grand nombre d'autres personnes ont voulu monter la garde du Très Saint-Sacrement du jeudi saint jusqu'au matin suivant.

• • •

Le 13 avril, l'on a commencé à démolir la vieille église paroissiale construite, dit-on, en 1884. S'ils pouvaient parler, ces vieux murs qui pleurent et qui grincent sous l'assaut, ils diraient combien ils ont été fiers, dans leur beauté d'antan, d'abriter le Maître de l'Univers, ils diraient combien de pieuses prières les ont fait vibrer et combien de bénédictions ont été répandues sur ceux qui sont venus s'y agenouiller. Une église en pierre, à l'épreuve du feu, est au programme, et avant l'automne elle sera probablement recouverte.

• • •

Le 20 avril, mariage de M. Conrad Savoie avec Mlle Andréa Lambert. Souhaits de bonheur.

• • •

Notre candidate, Mlle Olive Guertin, a été la troisième dans le concours oratoire tenu à Saint-Boniface mercredi dernier.

CARDINAL

Ne donnez pas votre contrat d'électricité. M. Fontaine va sous peu passer vous voir et ses prix sont plus bas que tous ceux que vous pouvez avoir eu jusqu'à ce jour.

SAINTE-ELISABETH

La famille Désautniers offre ses sincères remerciements pour les marques de sympathies témoignées à l'occasion de la mort de M. Maxime Désautniers père.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Les RR. SS. Saint-Laurence et Sainte-Madeleine, de l'Institution de Notre-Dame des Missions, sont allées à Winnipeg et Saint-Boniface prendre part aux convention anglaises et françaises des instituteurs manitobains, qu'elles ont déclarées très intéressantes. Le mauvais temps du commencement de la semaine avait malheureusement empêché plusieurs autres institutrices du district de se rendre à ces conventions.

• • •

A la grand'messe du dimanche de Pâques, un choeur mixte a chanté une belle messe en musique comprenant "Kyrie", "Gloria", "Sanctus" et "Agnus Dei" de Dubois, en mi bémol, et le "Credo" de Turner. Le "Regina Coeli" de Hammerel fut chanté par Jean Bernuy à l'offertoire. Le même choeur avait chanté de très beaux choeurs et trios pendant l'heure d'adoration le jeudi saint.

• • •

M. Gustave Trineaux, de Belgique, est ici pour quelques mois, en visite chez sa fille, Mme Dominique Drouin.

• • •

A Pâques, les acteurs de Sainte-Rose ont donné une soirée de gala comprenant un programme splendide. Plusieurs artistes vocaux et instrumentaux se sont joints à eux et ont partagé les éloges et les applaudissements de l'auditoire qui remplissait la salle. Deux comédies françaises et une anglaise ont été présentées d'une manière impeccable qui laissait deviner tout le travail que s'étaient imposé nos comédiens. Le jeu des acteurs a été exempt des défauts que l'on reproche ordinairement aux amateurs et plus d'une fois ceux-ci durent interrompre leur dialogue tant les spectateurs étaient secoués de rire.

• • •

Nous ne saurions passer sous silence les noms des acteurs qui se sont distingués tout particulièrement. Dans les comédies françaises, M. Emile Lussier comme majordome de couleur, et M. J.-M. Bernuy, qui représentait une veuve d'un certain âge, ont déployé un jeu excellent et leur maquillage était un travail d'art. Le Dr Henri Gosselin fut un dentiste amateur extraordinaire. Les quatre principaux rôles de la pièce anglaise ont été également distribués entre Mlles Rhoda Tucker et McGuire, MM. Cumming et Peterson, qui se sont acquittés de leur tâche avec art et habileté.

La réputation de notre troupe d'acteurs s'accroit de jour en jour et des instances sont faites pour que ces pièces soient représentées dans d'autres districts.

A. C. E.

LORETTE

Le R. P. Laplante était à Lorette pour le mercredi et le jeudi saint seulement, laissant M. le curé seul pour Pâques.

• • •

Pour la messe de Pâques, les petits enfants de choeur ont exécuté avec succès une partie du chant. Ils alternaient avec le choeur de l'orgue. La messe du temps pascal fut chanté en pur grégorien; et il faut bien avouer que les petits ont partagé grassement les honneurs du succès.

• • •

M. l'abbé D. McDougall est venu faire une courte visite à sa mère, cette semaine.

• • •

Encore des décès! Le mercredi 20 mourait, après une courte maladie, Lucien, fils de Franc Adolphe. Il était âgé de 9 ans. Vendredi matin mourait à l'hôpital de Ninette, où il séjournait depuis 14 mois, William MacDougall. Son service aura lieu à Lorette le lundi 25. Ce jeune homme était âgé de 23 ans.

Nous prions les familles Adolphe et MacDougall d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

SOMERSET

M. Fontaine, l'électricien de Saint-Boniface qui était parmi nous la semaine passée, va sous peu commencer l'installation de lumière chez plusieurs de nos concitoyens.

Ses prix étaient plus bas que ceux donnés par les Anglais passés quelques jours avant lui.

Pourquoi ne pas encourager les nôtres, quand c'est notre avantage?...

Notre "Coin des Enfants" jugé par un éducateur

En terminant sa belle conférence sur la "rédaction", à la convention des instituteurs de langue française du Manitoba, le Rev. Frère Eugène, de l'Académie Provencher, a parlé dans les termes suivants du "Coin des Enfants" de la Liberté:

Je profite de l'occasion pour féliciter "Mère-Grand" qui, dans le journal français la "Liberté", a su faire du "Coin des Enfants" la page la plus intéressante pour notre gente écolière. Que d'enfants doivent guetter le courrier leur apportant une réponse désirée! Par des conseils sages et opportuns, "Mère-Grand" encourage les premiers efforts, stimule les plus avancés, corrige avec douceur et provoque une saine émulation pour la belle langue française.

Je vous invite, mesdames et messieurs, à vous intéresser à cette page. Vous trouverez là un champ magnifique où glaner des faits et des idées pour votre travail de classe, tout en restant dans le petit monde des enfants si plein de charme et de fraîcheur.

McCREARY

Mardi dernier, Mme J. Bourgouin, une de nos candidates, a donné une soirée de cartes au profit de l'église et a obtenu un bon succès. Les recettes sont d'environ $75. Les gagnants des premiers prix pour les cartes furent M. et Mme Henri Barré, de McCreary.

Après la partie de cartes, il y eut le tirage au dards pour les articles suivants: quatre cages de perroquets, gagnées par MM. J. Ledoux, J. Plante, J. Bourgouin et Mlle Clara Vandenbush; un gâteau, par Mlle Pearl Bourgouin; un tablier brodé, par Mlle Cécile Therrien, de Sainte-Rose; un plateau, par M. J. Plante. M. P. Sansregret a gagné une boite de chocolat pour avoir trouvé — moins un — le nombre de chocolats contenus dans la boîte.

Ensuite vint la vente des tartes. Il s'agissait de trouver celle qui avait fait la bonne tarte. Elle se dissimulait derrière un rideau à travers lequel on pouvait distinguer son ombrage. On s'est bien amusé et régalé jusque tard après minuit.

La soirée s'est terminée par le tirage des billets qui devait avoir lieu le 28 février dernier et qui avait été remis à cause de la maladie, à la présente date. Le nom des articles, avec celui des gagnants, est comme suit:

Un couvrepieds, gagné par Mme J. Duscaults, 228, rue Cartier, Manchester, N.-H.; $5 en or, gagné par M. J.-D. Normandeau, Abbéville; un sac de sucre (100 livres) gagné par M. C. David, McCreary; un sac de farine, gagné par E. Ledoux, McCreary; un coussin peint, gagné par Arthur Halde, Manchester, N.-H.; 10 minots d'orge, gagnés par M. John Bourgouin, Winnipeg; un pneu d'auto, gagné par Mme Marie Landry, Sainte-Amélie; un minot de blé "Durum", gagné par Pierre Lacharité, McCreary; une poche de patates, gagnée par P. Riddell, McCreary; un chandail pour dames, gagné par P. Sansregret, Laurier.

M. le curé nous prie d'annoncer qu'il est bien satisfait du résultat des deux soirées qui ont remplacé celle du bazar, lequel se continuera à l'automne. Aussi il remercie tous ceux qui ont bien voulu contribuer, de leurs deniers ou de leurs bras, au bon résultat de ces deux soirées. Les recettes, environ $225, sont peu considérables mais satisfaisantes, si l'on considère les circonstances si défavorables de l'hiver 1927. Merci à tous.

• • •

M. l'abbé Desmarais, de Laurier, était de passage à McCreary jeudi dernier.

• • •

M. l'abbé Théoret, de Sainte-Rose, est venu remplacer M. le curé de McCreary, dimanche dernier.

• • •

Nous avons eu, cette semaine, quelques acheteurs de terrains qui viendront s'installer ici dans le courant de l'année. Il y a place pour un grand nombre d'autres et sur d'excellentes terres de la montagne. Les prix varient de $2,000 à $3,000 le quart de section à l'ouest de McCreary, et bien plus bas que ces prix à l'est, avec d'excellentes conditions.

• • •

Mme Blanche Baragon, de Brandon, était en visite la semaine dernière chez son père, M. André Ledoux.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le 11 mars avait lieu le concert dans l'école séparée. Malgré les mauvais chemins, il y avait une assez grande assistance. Les acteurs et actrices ont très bien réussi à faire rire l'auditoire.

• • •

Dimanche, M. le curé recommandait à nos prières M. Emile Désorcy, décédé à Lorette. Il est le père de MM. Charles, Eugène, Hélie, Olivier et Oliva (Mme Byrns).

• • •

Le vendredi saint mourait Mme Alex. Neddo, âgée d'environ 60 ans. Sa sépulture eut lieu le dimanche de Pâques.

• • •

Le 21 avril, les glas nous annonçaient la mort d'une paroissienne bien connue, Mme Paul Spiegel, native de Belgique. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 23. Le deuil était conduit par son époux et sa nièce. Un grand cortège d'amis suivaient.

Nos plus sincères sympathies à toutes ces familles éprouvées.

• • •

Le jeudi saint et le dimanche de Pâques, il y eut un grand nombre de communions. Le choeur de chant a chanté la belle messe de Gounod en parties. Ils ont tellement bien réussi que M. le curé leur a demandé de la répéter encore dimanche.

• • •

Notre institutrice est allée passer ses vacances de Pâques chez ses parents à Lorette.

• • •

M. Gonzague Poirier, de Selkirk, était en visite chez son oncle, sa tante et sa soeur, au presbytère.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-BONIFACE

Le gouverneur général à Saint-Boniface

A Saint-Boniface Son Excellence le Gouverneur général et lady Willingdon ont été reçus par le maire et les notables de la ville. La fanfare "Princess Patricia" assistait et a salué son arrivée par les premières mesures de l'hymne national. Le maire a salué le distingué visiteur et lui a dit sa joie de le recevoir. L'échevin Doucet a parlé en français et Son Excellence a répondu dans les deux langues, remerciant cordialement la ville des bons souhaits qu'on lui offrait. Les élèves de l'Académie Provencher chantèrent avec brio "Alouette" et "O Canada".

Immédiatement, les autos conduisirent Son Excellence à l'hôpital de Saint-Boniface où Leurs Excellences furent rencontrés par la Rév. Soeur Supérieure, le R. P. Bourque, S.J., et le Dr Fahrni. Là encore le corps musical du régiment de la "Princess Patricia" salua Son Excellence à son arrivée. A l'intérieur, le R. P. Bourque dit, par quelques mots en français et en anglais, la joie de tout le personnel de l'hôpital et l'honneur conféré à l'institution par la visite du représentant du roi. Le Gouverneur général répondit en termes heureux et après la visite de l'établissement, les autos reconduisirent Son Excellence et sa suite à Winnipeg.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour Montréal la semaine dernière Sa Grandeur séjournera à Montréal et dans les environs quelques jours et aidera à administrer le sacrement de confirmation aux enfants des paroisses montréalaises.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste a eu une réunion à l'hôtel de ville à laquelle beaucoup de ses membres assistaient. Il a été résolu de célébrer la fête nationale avec entrain cette année. Nous donnerons en temps et lieu le programme définitif. La date de la célébration a été fixée aux 25, 26 et 27 juin.

La Société veut aussi lancer une campagne de recrutement et espère que les citoyens répondront avec empressement à son appel. L'on voudrait que tous les Canadiens français en état de le faire s'inscrivent au moins pour une action. A cet effet une campagne sera commencée sous peu. L'on enverra des circulaires et l'on fera de la sollicitation à domicile.

Le projet de construction d'une salle a encore été considéré. Le Dr Laurendeau s'est fortement prononcé en faveur de ce plan, montrant comment toutes les petites paroisses avaient leur salle paroissiale et que Saint-Boniface devait aussi avoir la sienne.

A cette même assemblée, il fut unanimement décidé d'adresser les félicitations de la société à Mlle Landry de Saint-Adolphe, qui vient de mériter de la cause française avec tant d'éclat.

Importante assemblée de la Ligue Civique

Dimanche, une foule considérable avait répondu à l'invitation de la Ligue Civique et s'était rendue à l'hôtel de ville. La question la plus importante était, sans contredit, le choix d'un candidat canadien-français pour le quartier numéro 2, laissé vacant par le départ de M. Paul Taillefer, ex-échevin. M. Jos. Taylor, le candidat malheureux de la dernière élection, ayant annoncé son intention de se présenter de nouveau comme échevin, la Ligue décida de lui opposer un candidat de son choix. Après plusieurs pourparlers, la Ligue décida d'offrir la candidature à M. Henri d'Eschambault. Celui-ci n'a pas donné encore de réponse affirmative et a promis de considérer l'offre qu'on lui faisait. La Ligue s'est engagée à organiser elle-même la campagne de M. d'Eschambault.

M. d'Eschambault est bien connu dans notre ville. Il est actuellement commissaire d'école, secrétaire de la Chambre de Commerce et a été président de l'Union Canadienne. Nous espérons qu'il acceptera de se porter comme candidat et que nos compatriotes, cette fois encore, verront à ce que l'on choisisse un des nôtres.

M. Louis-Joseph Collin

Dans la personne de M. Louis-Joseph Collin disparaît l'un des plus anciens citoyens de notre ville; un des pionniers de 1879. M. Collin s'était acquis l'estime générale de ses concitoyens et ses funérailles, qui eurent lieu le 20 avril, honorées d'un grand concours d'amis, témoignent de la considération dont il jouissait. La dépouille mortelle fut exposée dans la chapelle ardente de M. l'entrepreneur Desjardins. Un grand nombre de bouquets spirituels et les fleurs couvraient le cercueil.

Le convoi funèbre partit de chez M. Desjardins vers les 9 h. 30 pour le service à la cathédrale. Le deuil fut conduit par ses deux fils, Henri, employé de l'hôtel de ville, et le Dr Louis Donat. Deux de ses filles religieuses occupaient l'auto de Mme Dr Collin. Mme veuve Collin et les autres membres de la famille occupaient les autos suivants.

Le service solennel fut chanté par M. l'abbé Sylvio Caron, assisté de diacre et sous-diacre. Mgr Jubinville et bon nombre de prêtres étaient au choeur. Des représentants de toutes les communautés religieuses de la ville assistaient aux obsèques.

Les porteurs furent: l'hon. Adjutor Talbot, député, cousin du défunt, l'hon. juge Prud'homme, l'hon. juge Prendergast, M. le sénateur Bénard, M. Arthur Casson, M. Henri Trudel.

M. Collin repose maintenant de son dernier sommeil dans le cimetière de la cathédrale, près de son épouse (Emélie Talbot) et de ses quatre enfants morts en bas âge.

Que les consolations de la foi descendent sur la famille éprouvée, et que nos prières suivent dans l'au-delà les chers disparus.

Ouverts à quelque immense aurore
De l'autre côté des tombeaux
Les yeux qu'on ferme voient encore.

Concert de radio

Le 7 mai, de 8 h. 30 à 10 h., sera irradié du poste CKY un concert français organisé par l'Union Canadienne. Des artistes favoris du public seront au programme et quelques nouveaux. C'est à la demande de nos nombreux auditeurs que nous faisons durer nos concerts une heure et demie au lieu d'une heure maintenant. M. Rutland, le successeur de M. Coates, nous a accordé ce temps supplémentaire sans aucune difficulté, satisfait qu'il est de la qualité de nos concerts.

Le programme du concert Waterhouse

1.—Sérénade, Mozart. Allegro-Minuetto.

2.—Chant.

3.—Concerto No 5, Beethoven. Mme John Waterhouse et l'orchestre.

4.—(a) Benedictus, Max Reger; (b) Novelette No IV, S. Coleridge-Taylor, pour cordes, tambourin et triangle.

5.—Chant.

6.—La Suite Saint-Paul, Gustav Holst.

Les "Noces de Jeannette"

C'est au "Little Theatre" qu'aura lieu la représentation des "Noces de Jeannette", dont on entend parler depuis quelque temps.

Ce théâtre, propriété de la société des "Community Players", est situé sur la rue Main, au nord, passé le viaduc du Pacifique Canadien, près de l'avenue Selkirk.

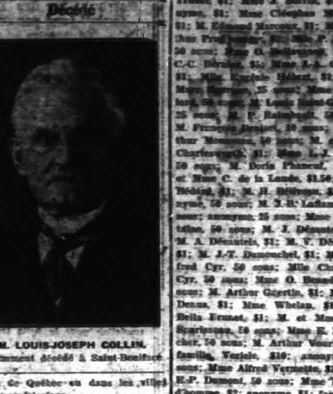
La société des "Community Players" tente de réagir contre la tendance du public à n'encourager que les formes théâtrales vulgaires et inartistiques, en donnant des représentations artistiques d'oeuvres artistiques. Ils n'en admettent pas d'autres dans leur salle, même données par d'autres sociétés.

Le gentil opéra-comique de Victor Massé ne déparera en rien leur saison, bien qu'étant d'un genre tout à fait différent.

Ouvrez l'encyclopédie Larousse à "Noces de Jeannette". Vous pouvez lire: "Opéra-comique de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Victor Massé; partition charmante dans laquelle la gaieté s'allie gracieusement à la mélancolie. Jeannette, le jour même de ses noces, est abandonnée par son fiancé, Jean, qu'effrayent les chaînes du mariage. A force de gentillesses et de dévouement, Jeannette ramène à elle l'infidèle. Citons l'air de Jean: "Enfin, me voilà seul!" Les airs de Jeannette: "Parmi tant d'amoureux"; "Cours, mon aiguille".

Il n'est pas une petite ville de France qui ne se paie le luxe d'une représentation des "Noces" de temps à autre. Les villes de l'Est canadien n'en font pas moins. Très souvent on les voit à l'affiche ici ou là dans la province de Québec ou dans les villes franco-américaines.

Décédé



M. LOUIS-JOSEPH COLLIN, récemment décédé à Saint-Boniface

Notre interprète du rôle de Jean a lui-même souvent chanté ce rôle dans l'Est. C'est le sympathique baryton M. Lucien Dechênes. Ceux qui l'ont vu en scène dans "Canossa", au collège de Saint-Boniface, connaissent son talent scénique. Tous ont entendu sa jolie voix en diverses occasions.

Mlle Yvonne Thibault, la Jeannette des "Noces", s'acquitte sans aucun effort des "gentillesses qui ramènent l'infidèle", aussi de ce que le dictionnaire ne mentionne pas, de la manière énergique qui prépare ce retour. Mlle Thibault est trop connue ici pour qu'il faille rappeler longuement ses mérites. En scène et dans ce rôle elle est au mieux.

Un orchestre d'une vingtaine de musiciens, tant professionnels qu'amateurs, soutiendra les chanteurs et les choeurs. Tout promet une représentation de premier ordre le 16 mai, au "Little Theatre".

Le Comité de Propagande La Vérendrye

Tous ceux qui ont admiré le magnifique travail fait par ce Comité avant le feu du Collège, et qui ont déploré sa disparition pendant quelques années, peuvent se réjouir. En effet, le Comité revit, peut-être pas aussi prospère qu'autrefois, car il commence, mais sa détermination d'aller de l'avant et les encouragements que les amis de la cause catholique et française lui témoigneront sont un gage de succès.

Les brochures suivantes sont expédiées franco:

Exploit de Dollard, abbé Faillon, 10 sous.

Si Dollard revenait, abbé Groulx, 10 sous.

L'enseignement classique, R. P. Coclough, S.J., 10 sous.

La langue maternelle, Foisy, 10 sous.

Méditations patriotiques, abbé Lionel Groulx, 10 sous.

La veillée des berceaux, E. Montpetit, 10 sous.

Les institutions de crédit, Beaudry-Leman, 10 sous.

Consignes de demain, Pierre Homier, 10 sous.

La culture française, Henri d'Arles, 10 sous.

La mission de la mère, Fadette, 10 sous.

Gardez cette liste comme référence et adressez vos commandes au Comité de Propagande La Vérendrye, 385, rue d'Eschambault, Saint-Boniface.

Statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Nouvelle liste de souscriptions

Famille Edouard Bélanger, $1; Anonymes, $2.50; Jean Bérubé, $1; Mme Nazaire Chabot, $1; Mme Napoléon Houde, 25 sous; Mme Thomas Lévêque, 25 sous; Mme Jacques, 25 sous; Mme A. Savoie, $1; Mme J. Mondor, 50 sous; famille H. Mortier, $1.50; Mme Laurent Huot, 50 sous; Mme A. Charette, 50 sous; Mme Fleury, 25 sous; famille Toussaint, $2.00; Marie-Paule, Thérèse, Roland, Annette, Jeanne, René, Marguerite et Lucien Bérubé, 25 sous chacun; Mme Joseph Desjardins, 25 sous; Mme Léonard McDonald, 25 sous; Mme C. Dussault, $1.50; Mme Alphonse Marbel, 25 sous; Mme J.-C. Davis, $1; Mme Roger Goulet, $1; Mme Adolphe Guyot, 50 sous; famille Am. Fournier, $1; Mme A.-S. Paradis, $1; anonyme, 25 sous; Mme A.-M. Toupin, $1; anonyme, $2.25; Mme Anna Proulx, $1; Mme Joseph Roy, $2; M. et Mme Donat Dupas, $1; M. Paul Gagnon, $1; famille A. Messier, $1; Mme V. Gray, $1; Mme J.-B. Dandeneau, 50 sous; Mlle Elise Dandeneau, 50 sous; Mlle Anna Dandeneau, 50 sous; Mlle Thérèse Guenette, 25 sous; famille J.-A.-W. Lane, $2; Mme L.-J. Lavoie, $2; Mme Maxime Hogan, $1; Mme J.-A. Prenovault, 50 sous; Mlle Marie-Thérèse Côté, $1; M. et Mme A. Lafrance, $1; M. et Mme J. [illegible]; Mme J.-A. Desjardins, $1; [illegible], 50 sous; Mlle Marthe Dugal, $1; famille J. Beauchage, $1; anonyme, $1.25; Mme F.-X. Normandeau, 25 sous; Mme H. Trudel, $1; Mme J. Boivin, $1; anonyme, $1; Mme Cléophas Marcoux, $1; M. Edmond Marcoux, $1; Mme Arthur Prud'homme, $1; Mlle P. Ricard, 50 sous; Mme O. Bellavance, $1; M. C.-C. Bernier, $5; Mme J.-A. Caron, $1; Mlle Eugénie Hébert, $1; Mme Marc Bourque, 25 sous; Mme P. Allard, 50 sous; M. Louis Saint-Georges, 25 sous; M. P. Raimbault, 50 sous; M. François Denjeet, 10 sous; M. Arthur Monnessen, 50 sous; M. et Mme Charlesworth, $1; Mme L.-J. Collin, 50 sous; M. Doria Phaneuf, $1; M. et Mme C. de la Lande, $1.50; M. S. Bédard, $1; M. H. Béliveau, $5; anonyme, 50 sous; M. J.-B. Laflamme, 25 sous; anonyme, 25 sous; Mme S. Fontaine, 50 sous; M. J. Désautels, $1; M. A. Désautels, $1; M. V. Désautels, $1; M. J.-T. Dumouchel, $1; Mme Alfred Cyr, 50 sous; Mlle Christiana Cyr, 50 sous; Mme O. Beaudoin, 50 sous; M. Arthur Guertin, $1; Mme de Denus, $1; Mme Whelan, $1; Mlle Bella Brunet, $1; M. et Mme Eug. Scarisseau, 50 sous; Mme E. Provencher, 50 sous; M. Arthur Vouriot, $1; famille Veriele, $10; anonyme, 50 sous; Mme Alfred Vermette, $1; Mme E.-P. Dumont, 50 sous; Mme E. Prud'homme, $2; anonyme, $1; famille A. Samson, Los Angeles, $5; Mme et Mlle Pion, Los Angeles, $1.

Assemblée de l'Union Nationale Métisse

Le conseil général de l'Union Nationale Métisse du Manitoba tiendra son assemblée annuelle dimanche prochain, 1er mai, à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, à 2 h. 30 de l'après-midi.

But de la réunion: Rapports de l'année 1926 et élection des officiers pour 1927.

Mort de Mlle M.-L. Toupin

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Marie-Louise Toupin, décédée dimanche matin, après une longue maladie, à l'Hospice Taché, où elle se trouvait depuis plusieurs années. Les restes ont été transportés lundi à Sainte-Agathe où eurent lieu les funérailles et l'inhumation.

Née à Saint-Ephrem d'Upton, P. Q., Mlle Toupin habitait le Manitoba depuis un grand nombre d'année.

Lui survivent: ses frères, Amable, de Saint-Boniface; Louis et Esdras, de Sainte-Agathe, et deux autres aux Etats-Unis; deux soeurs, Mmes Pierre Noël et Ulric Lemoine, aussi de Sainte-Agathe.

Nos sympathies à la famille.

Séance de la L. D. C. F.

Dimanche soir avait lieu la séance donnée par la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française. Un auditoire nombreux et sympathique remplissait la salle de l'Académie St-Joseph. Le programme, intéressant et varié, a été goûté de tous.

Deux petites comédies ont été rendues avec succès par quelques membres. Mlle Françoise Prendergast, accompagnée de son distingué professeur, Mlle Gabrielle Mollot, exécuta avec brio un concerto de Mendelssohn. Mlle Marcelle Blanchette chanta avec beaucoup de souplesse deux jolis chants. Trois jeunes élèves de Mlle Jeanne Couture jouèrent avec entrain un brillant trio.

M. de la Lande dit à l'auditoire, en quelques mots bien sentis, le projet du Monument La Vérendrye que la Société Saint-Jean-Baptiste se propose d'élever à Saint-Boniface.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. A M. Boutal particulièrement nous disons un merci sincère pour son dévouement et ses conseils si appréciés.

Les actrices et organisateurs de la séance terminèrent joyeusement la soirée chez Mlle la présidente qui, aidée des membres du conseil, servit un goûter.

La famille Collin offre de bien sincères remerciements aux citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg, ainsi qu'aux nombreux amis pour les profonds témoignages de sympathies reçus à l'occasion du décès de M. Louis Joseph Collin.

L.-D. COLLIN, M.D.

"A qui le Neveu?"

C'est le lundi 9 mai prochain que les membres du Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. donneront la comédie "A qui le Neveu?", de Botrel, à la salle du collège.

A cette occasion, Mgr Jubinville a témoigné au Cercle une sympathie très sensible en acceptant le patronage de cette soirée. Aussi les membres sont enthousiasmés et ils poursuivent activement les répétitions pour faire ressortir avantageusement toutes les situations comiques que contient la pièce. Du commencement à la fin, cette comédie est irrésistible; nous pouvons assurer à tous les amis du Cercle et à tous ceux qui aiment la bonne gaieté française que cette soirée sera très agréable.

Les rôles seront remplis par MM. L. Dechênes, Charland Prud'homme, Bernard Goulet, Wilfrid Royal, Armand Laflèche, V. Gervais, Roland Trudeau, Raymond Bernier.

Les billets sont déjà en vente et s'enlèvent rapidement. Ceux qui veulent avoir de bonnes places feront bien de se procurer des billets le plus tôt possible en s'adressant soit au Collège, soit aux membres du Cercle.

Baptêmes

Le 14 avril — Joseph-Alcide-Arthur, né le 12 avril, enfant de Charles Riel et de Caroline Letendre. Parrain et marraine: Arthur Jourdain et son épouse, née Adrienne Charette.

Le 15 avril — Marie-Thérèse-Emma, née le 10 avril, enfant de Joseph-Félix Grégoire et d'Eva Gagnon. Parrain et marraine: A.-J. Doucet et son épouse, Emma Prince.

Le 17 avril — Joseph-Horace-Martial, né le 10 avril, enfant de Guillaume Pambrun et de Marie Baillargeon. Parrain, Horace Jacques; marraine, Mme Baillargeon, née Florida Pageote.

Le 17 avril — Joseph-Arthur-Lucien-Gérard, né le 11 avril, enfant d'Arthur Asselin et de Marie Zastre. Parrain, Lucien Asselin; marraine, Marguerite Zastre.

Le 17 avril — Richard-Clarence-Joseph, né le 11 avril, enfant de Willis Pritchard et de Jeanne Couta. Parrain et marraine: J.-T. Dumouchel et son épouse, née Joséphine Dumouchel.

UNION CANADIENNE

Concert Waterhouse

Dimanche prochain, dans la salle de l'Hospice Taché, aura lieu le concert Waterhouse. Ce sera une bonne aubaine pour les amateurs et nous sommes certains qu'ils se rendront avec plaisir applaudir les distingués artistes qui nous font l'honneur d'une visite à Saint-Boniface.

La fête Dollard

Cette année nous allons encore fêter dignement la fête Dollard. Déjà un programme a été élaboré et tout promet un succès encore plus complet thousiasme et plus d'éclat. Cette année l'Union s'efforce de célébrer cette fête de la jeunesse avec toujours plus d'enthousiasme et plus d'éclat. Cette année une belle parade est en train de se préparer. Nous en reparlerons.

Le tennis

Il paraît décidé que nous l'aurons. Nous allons l'installer sous peu sur la propriété de l'archevêché, près de la rue Taché. "Le plus bel endroit de Saint-Boniface", nous disait un vieux de la vieille. En effet, pas d'endroit plus central. Avec cela que la rivière est à deux pas, et si les joueurs veulent aller se rafraichir...

Ca marche

Notre nouveau bureau de direction paraît bien encouragé. Chaque section est maintenant formée, ou à peu près, et chaque président de section promet de créer une grande activité au sein de sa section.

POUR RIRE

Bonne un peu trop vive

Une bonne se présente dans une maison.

Elle commence aussitôt à chanter ses louanges: travailleuse, propre, active, etc., etc.

Enfin elle ajoute, pour convaincre définitivement:

— Ainsi, Madame, dans ma dernière place, j'avais fait les chambres et les lits avant que personne ne fût encore levé.

Parenté éloignée

— Etes-vous parent du docteur Machin?

— Certainement; mais c'est une parenté éloignée.

— Que vous est-il?

— Mon frère.

— Et vous appelez ça éloigné? Pourquoi?

— Dame! il y a onze frères entre nous!

Cruelle déception

Toto, qui est très gourmand, a été vivement intéressé, au dessert, par une histoire que racontait un des invités.

Soudain, il se met à fondre en larmes.

— Qu'est-ce que tu as? lui demande sa mère avec inquiétude.

Le petit, pleurant de plus belle:

— J'ai mangé ma tarte sans m'en apercevoir!...

Ad libitum

L'un des organisateurs d'un dîner politique reçoit un coup de téléphone.

C'est un des membres d'un important comité électoral qui lui demandait un renseignement:

— Dites donc, cher ami, je suis très ennuyé. Je lis sur l'invitation: tenue "adlibitum". C'est que je ne possède pas cette tenue-là.

— Ca ne fait rien; mettez-en une autre, répondit flegmatiquement celui à qui était posée cette embarrassante question.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

— Tenez, père Tom, dit Eva, en souriant et une belle pour vous! Oh! je suis bien heureuse, père Tom, de penser que je vous reverrai dans le ciel... Et vous, Mammy, chère, bonne et tendre Mammy, et dit-elle en jetant affectueusement ses bras autour du cou de la vieille nourrice, je sais, bien que vous aussi vous irez au ciel!

— Oh! miss Eva, comment pourrai-je vivre sans vous? dit la fidèle créature. Vous partez, il n'y aura plus rien, ici!

Et Mammy s'abandonna à toute l'effusion de sa douleur.

Miss Ophélia poussa doucement dehors Tom et Mammy. Elle crut qu'ils étaient tous partis... Elle se retourna et aperçut Topsy.

— D'où sortez-vous? lui dit-elle brusquement.

— J'étais là dit Topsy en essuyant ses yeux. Oh! miss Eva, j'ai été une bien méchante fille... Mais n'allez-vous rien me donner, à moi?

— Oui, oui, ma pauvre Topsy... je vais vous donner une boucle aussi. Tenez! Chaque fois que vous la regarderez, pensez que je vous ai aimée et que j'ai voulu que vous fussiez bonne fille...

— Oh! miss Eva, j'essaye... mais c'est bien difficile d'être bon... On voit bien que je n'y étais pas accoutumée!

— Jésus le sait, Topsy, il aura compassion de vous; il viendra à votre aide.

Topsy couvrit sa tête de son tablier. Miss Ophélia la fit silencieusement sortir de l'appartement... Topsy cacha la précieuse boucle dans sa poitrine.

Tout le monde était parti. Miss Ophélia ferma la porte. Pendant toute cette scène, la respectable demoiselle avait essuyé plus d'une larme. Elle redoutait vivement l'effet qu'elle pourrait avoir sur Eva.

Saint-Clare, assis, la main sur ses yeux, n'avait pas fait un mouvement; il restait encore immobile.

— Papa! dit Eva en posant doucement sa main sur une des mains de son père.

Saint-Clare frissonna et ne trouva pas une parole.

— Cher papa! reprit Eva.

— Eh bien! non, dit Saint-Clare en se levant. Je ne puis pas... non! je ne puis pas porter cette douleur. Ah! le ciel m'a bien cruellement traité!

Il prononça ces mots d'une voix où l'on devinait tant d'amertume!

— Augustin, dit Ophélia, Dieu n'a-t-il pas le droit d'agir avec les siens comme il lui plaît?

— Oui, sans doute, mais cela ne console pas, reprit-il avec une sécheresse sans larmes.

— Papa, vous me brisez le coeur, dit Eva en se levant et en se jetant dans ses bras.

Et elle sanglota et pleura avec tant de violence, qu'elle les effraya tous. Les pensées du père prirent un autre direction.

— Eh bien! eh bien! Eva, chère Eva... paix, paix! j'avais tort... j'étais méchant... je ne le ferai plus... Mais ne t'afflige pas, ne pleure pas: vois, je suis résigné! j'avais tort de parler ainsi.

Eva, comme une colombe fatiguée, s'abandonna aux bras de son père; et lui, se penchant vers elle, la calmait par ses plus douces paroles.

Mme Saint-Clare se leva; elle entra dans son appartement, et tomba dans de violentes convulsions.

— Vous ne m'avez pas donné une boucle, à moi, dit Saint-Clare avec un sourire navrant.

— Celles-ci sont toutes pour vous et pour maman, père; mais vous en donnerez à la bonne cousine Ophélia autant qu'elle en voudra... Seulement, j'ai voulu en donner moi-même à ces pauvres gens, de peur qu'ils ne fussent oubliés après, et puis j'espérais que cela pourrait les faire se ressouvenir... Vous êtes chrétien, père, n'est-ce pas? dit Eva d'une voix où perçait le doute.

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Je ne sais... mais vous êtes si bon que je ne sais comment vous pouvez vous empêcher d'être chrétien!

— Qu'est-ce que c'est que d'être chrétien, Eva?

— C'est d'aimer le Christ par-dessus toute chose...

— C'est ce que vous faites, Eva?

— Oh, oui!

— Vous ne l'avez jamais vu.

— C'est égal! je crois en lui, et dans quelques jours je le verrai...

Et un éclair de joie illumina son visage.

Saint-Clare ne dit rien... Il avait connu ce sentiment chrétien chez sa mère; mais ce sentiment ne faisait vibrer aucune corde dans son âme.

Eva descendait la pente rapide. Le doute n'était plus permis, et les plus tendres espérances ne pouvaient s'aveugler davantage. Sa belle chambre n'était plus qu'une chambre de malade. Jour et nuit, miss Ophélia remplissait assidûment son office de garde attentive. Jamais les Saint-Clare n'avaient été plus à portée d'apprécier tout son mérite. C'était une main si habile, un oeil si perspicace, une telle adresse, une telle expérience! elle savait si bien choisir le moment!... Sa tête était si nette et si ferme!... elle n'oubliait rien, ne négligeait rien, ne se trompait en rien. On avait bien parfois haussé les épaules à ses manies et à ses étrangetés, si différentes de cet insouciant abandon des gens du Sud; mais il fallut bien reconnaître que, dans les circonstances présentes, la personne indispensable, c'était elle.

Tom était souvent dans la chambre d'Eva... Eva était en proie à une irritation nerveuse... elle éprouvait un grand soulagement à être portée. C'était le bonheur de Tom de la poser sur un oreiller et de la promener dans ses bras, ou sous la galerie, ou dans les appartements... et quand la brise plus fraîche soufflait du lac, et qu'Evangéline, le matin, se trouvait un peu mieux, il se promenait avec elle sous les orangers du jardin, ou bien ils s'asseyaient, et Tom lui chantait quelques-uns de ses vieux cantiques favoris...

Quelquefois c'était Saint-Clare qui la portait; mais il était beaucoup moins fort: il se fatiguait, et alors Evangéline lui disait:

— Père, laissez-moi prendre par Tom... Ce pauvre Tom, cela lui fait plaisir... c'est tout ce qu'il peut faire pour moi maintenant, et vous savez qu'il veut faire quelque chose.

— Et moi, Eva? répondait-il.

— Oh! vous, vous pouvez faire tout... et vous êtes tout pour moi... Vous me faites la lecture, vous me veillez la nuit. Tom, lui, n'a que ses bras et ses cantiques!... Et puis il est plus fort que vous, cela ne le fatigue pas.

Mais le désir de faire quelque chose ne se bornait pas à Tom. Tous les esclaves étaient dans les mêmes sentiments, et tous, chacun à sa manière, faisaient ce qu'ils pouvaient.

Le coeur de la pauvre Mammy volait toujours vers sa chère petite maîtresse... mais c'était l'occasion qui lui manquait toujours... Mme Saint-Clare avait déclaré que, dans l'état où elle était, il lui était impossible de dormir... Il eût été contraire à ses principes de laisser dormir personne... vingt fois par nuit elle faisait lever Mammy pour lui frotter les pieds ou lui baigner la tête, pour lui trouver son mouchoir de poche, pour voir quel était ce bruit que l'on faisait dans la chambre d'Eva, pour abaisser un rideau parce qu'elle avait trop de lumière, ou pour le relever parce qu'elle n'en avait pas assez... Le jour, au contraire, si la bonne négresse voulait aller soigner sa favorite, Marie était faire ingénieuse à l'occuper ici et là, et même autour de sa personne... Des minutes volées, un coup d'oeil furtif... voilà tout ce qu'elle pouvait obtenir...

— Mon devoir, disait Marie, c'est de me soigner maintenant le mieux que je puis, faible je suis, et avec toute la fatigue que me cause cette chère enfant...

— Ah! ma chère, répondait Saint-Clare, je croyais que de ce côté la cousine Ophélia vous avait beaucoup soulagée.

— Vous parlez comme un homme, Saint-Clare... Une mère peut-elle être soulagée de ses inquiétudes, quand un enfant, son enfant, est dans un pareil état? C'est égal, personne ne sait ce que j'éprouve. Je n'ai pas votre heureuse indifférence, moi!

Saint-Clare souriait; il ne pouvait s'en empêcher... Pardonnez-lui de pouvoir sourire encore; mais l'adieu de cette chère âme était si paisible!... Une brise si douce et si parfumée emportait la petite barque vers les plages du ciel, qu'on ne pouvait songer que ce fût la mort qui venait! L'enfant ne souffrait pas: elle n'éprouvait qu'une sorte de faiblesse douce et tranquille, qui augmentait de jour en jour, mais insensiblement. Et elle était si aimante, si résignée, si belle, que l'on ne pouvait résister à la douce influence de cette atmosphère de paix et d'innocence qu'on respirait autour d'elle. Saint-Clare sentait venir en lui je ne sais quel calme étrange... Ce n'était pas l'espérance... elle était impossible... ce n'était pas la résignation... c'était une sorte de paisible repos dans un présent qui lui semblait si beau, qu'il ne voulait pas songer à l'avenir; c'était quelque chose de semblable à la mélancolie que nous ressentons au milieu de ce doux éclat des forêts aux jours d'automne, quand la rougeur maladive colore les feuilles des arbres et que les dernières fleurs se penchent au bord des ruisseaux... Et nous jouissons plus avidement de ce charme et de cette beauté, parce que nous sentons que bientôt tout va s'évanouir et disparaître.

Tom était l'ami qui connaissait le plus et le mieux les rêves et les pressentiments d'Eva. Elle lui disait ce qu'elle n'eût pas dit à son père, de crainte de l'affliger... Elle lui faisait part de ces mystérieux avertissements qui frappent une âme au moment où se détendent pour toujours les cordes de la vie.

Tom ne voulait plus coucher dans sa chambre; il passait la nuit sous la galerie de la porte d'Eva, pour être debout au moindre appel.

— Père Tom, lui dit un jour miss Ophélia, quelle singulière habitude de vous coucher partout comme un chien! Je croyais que vous étiez rangé et que vous voudriez dormir dans un lit comme un chrétien?

— Oui, miss Ophélia, dit Tom d'un air mystérieux; oui, sans doute, mais à présent...

— Eh bien! quoi, à présent?

— Plus bas, il ne faut pas que m'sieu Saint-Clare entende... Vous savez, miss Ophélia, il faut que quelqu'un veille pour le fiancé.

— Que voulez-vous dire, Tom?

— Vous savez ce que dit l'Ecriture: "A minuit, un grand cri fut poussé: Voyez! le fiancé arrive!" C'est ce que j'attends chaque nuit, et je ne pourrais dormir si je n'étais à portée de la voix...

— Mais qui vous fait songer à cela, père Tom?

— Les paroles de miss Eva... Le Seigneur envoie des messagers à son âme... Il faut que je sois là, miss Phélia; car, lorsque cette enfant bénie entrera dans le royaume, ils ouvriront si large la porte du ciel, que nous pourrons en contempler toute la gloire, miss Phélia!

— Miss Eva dit-elle qu'elle se soit trouvée plus mal la nuit dernière?

— Non; mais elle m'a dit ce matin qu'elle approchait... Ce sont eux qui disent cela à l'enfant, miss Phélia; ce sont les anges! C'est le son de la trompette avant le point du jour, dit Tom en citant un de ses cantiques favoris.

Tom et miss Ophélia échangeaient ces paroles entre dix et onze heures du soir, au moment où, tous les préparatifs de la nuit étant faits, elle allait pousser le loquet de la porte extérieure; c'est là qu'elle avait aperçu Tom étendu sous la galerie.

Miss Ophélia n'était ni impressionnable ni nerveuse; mais les manières solennelles et émues du nègre la touchèrent vivement. Eva, tout l'après-midi, avait été d'une animation et d'une gaieté peu ordinaires; elle était longtemps restée assise dans son lit, regardant ses petits bijoux et toutes ses choses précieuses, désignant celles de ses amies à qui l'on devait les offrir; elle avait eu plus d'entrain, elle avait parlé d'une voix plus naturelle... Le père avait dit, dans la soirée, qu'elle n'était pas encore trouvée si bien depuis sa maladie, et quand il l'embrassa, au moment de se retirer, il dit à miss Ophélia:

— Cousine! nous la sauverons peut-être... elle est mieux!

Et il sortit ce soir-là le coeur plus léger.

Mais à minuit, l'heure étrange, l'heure mystique, moment où s'éclaircit le voile qui sépare le présent fugitif de l'avenir éternel, le messager arriva.

Il se fit un bruit dans la chambre comme le bruit d'un pas calme; c'était le pas de miss Ophélia: elle avait résolu de veiller toute la nuit. Elle venait d'observer ce que les gardes expérimentées appellent un changement. La porte de la galerie s'ouvrit, et Tom, qui était toujours sur le qui-vive, fut bien vite debout.

— Le médecin, Tom! ne perdez pas une minute!

Puis elle traversa l'appartement et frappa à la porte de Saint-Clare:

— Cousin! venez, je vous prie!

Ces paroles tombèrent sur le coeur de Saint-Clare comme tombent les pelletées de terre sur un cercueil... Pourquoi en un clin d'oeil fut-il debout dans la chambre d'Eva, penché sur elle?

Que vit-il donc qui calma tout à coup son coeur? Pourquoi pas un mot d'échangé entre eux?

Ah! vous pouvez le dire, vous qui avez vu cette expression sur une face chérie... Cet aspect indescriptible qui tue l'espérance, qui ne permet pas le doute, et qui vous dit que déjà votre bien aimé n'est plus à vous!

Il n'y avait point d'empreinte terrible sur le front d'Eva; c'était, au contraire, une expression sereine et presque sublime; c'était comme le reflet d'une transformation idéale; c'était comme l'aube du jour immortel!

Ils se tenaient devant elle, l'épiant, et dans un silence si profond, que le tic-tac de la montre semblait un bruit importun!

Tom revint bientôt avec le docteur. Il entra, jeta un regard sur le lit, et, comme tout le monde, garda le silence.

— Quand ce changement? dit le docteur à l'oreille de miss Ophélia.

— Vers minuit.

Marie, réveillée par l'arrivée du médecin, apparut tout effarée dans la chambre voisine.

— Augustin!... cousine!... Oh! quoi? quoi?

— Silence! fit Saint-Clare d'une voix rauque, la voilà qui meurt.

Mammy entendit ces paroles; elle courut éveiller les esclaves. Toute la maison fut bientôt sur pied; on aperçut des lumières, on entendit le bruit des pas; des figures inquiètes passaient et repassaient sous les longues galeries; des yeux pleins de larmes regardaient à travers les portes. Saint-Clare n'entendait et ne voyait rien... Il ne voyait plus que le visage de son enfant...

— Oh! disait-il, si seulement elle s'éveillait et parlait encore une fois!... Et, se penchant vers elle: Eva!... chère!...

Ses grands yeux bleus se rouvrirent, un sourire passa sur ses lèvres, elle essaya de soulever sa tête et de parler.

— Me reconnais-tu, Eva?

— Cher père...

Et par un suprême effort elle jeta ses bras autour du cou.

Puis ses bras se dénouèrent et retombèrent. Saint-Clare releva la tête, il vit courir le spasme mortel de l'agonie. Elle essaya de respirer, et tendit ses petites mains en avant.

— Oh! Dieu! que c'est terrible!... dit l'infortuné; et il se retourna tout égaré... et saisissant la main de Tom: Ah! mon ami, cela me tue!

Tom garda la main de son maître entre les siennes... les larmes coulaient sur son noir visage... et il invoqua cette aide qu'il appelait toujours...

— Priez pour la fin de cette épreuve... dit Saint-Clare... elle me déchire le coeur...

— Ah! l'épreuve est terminée... tout est fini... regardez, cher maître, regardez-la!

L'enfant était retombée sur l'oreiller, haletante... épuisée; ses yeux se relevaient parfois et restaient immobiles... Ah! que disaient-ils, ces yeux qui si souvent parlèrent au coeur?... C'en était fait de la terre et des peines de la terre... mais il y avait sur ce visage un éclat si victorieux, si mystérieux et si solennel, qu'il apaisait les sanglots du désespoir... Ils se pressaient tous autour du lit dans une sorte de recueillement calme...

— Eva! dit Saint-Clare d'une voix douce.

Elle n'entendit pas.

— O Eva! dites-nous ce que vous voyez!... dites, Eva, que voyez-vous?

Un radieux sourire passa sur son visage, et d'une voix entrecoupée elle murmura:

— Oh! amour... joie... paix!

Puis elle poussa un soupir... et elle passa de la mort à la vraie vie.

Et maintenant, adieu, ô bien-aimée! les portes étincelantes, les portes éternelles se sont refermées sur toi... ton doux visage, nous ne le verrons plus... oh! malheur à ceux qui t'ont vue monter dans les cieux... malheur à eux, quand ils se réveilleront, et qu'ils ne retrouveront plus que les nuages froids et gris de la vie quotidienne... toi absente pour toujours!

CHAPITRE XXVIII

Réunion

L'une après l'autre, les semaines s'écoulaient dans la maison de Saint-Clare, et les flots de la vie reprenaient leurs cours, se refermant sur le frêle esquif disparu... Oh! les réalités de chaque jour, dures, froides, impitoyables, impérieuses... comme elles foulent aux pieds les sentiments de nos coeurs! Il faut manger, il faut boire, il faut dormir... il faut même s'éveiller! Il faut acheter, il faut vendre, il faut interroger, il faut répondre!... En un mot, il faut poursuivre des ombres, quand on a perdu les réalités... L'habitude machinale et glacée de la vie survit à la vie même!

Les espérances de Saint-Clare, ses intérêts, sans qu'il en eût conscience, s'étaient enlacés autour de cette enfant... C'était pour Eva qu'il soignait, qu'il embellissait sa propriété. Son temps, c'était à elle qu'il le donnait... Tout chez lui était à Eva, pour Eva! Il ne faisait rien qui ne fût pour elle... Elle absente... il perdait à la fois et l'action et la pensée.

Et pourtant Saint-Clare était devenu un autre homme... Il lisait sérieusement, honnêtement, la Bible de sa petite Eva. Il avait des idées plus saines et plus pratiques sur toutes ses relations avec les esclaves... Il en était arrivé à être mécontent du passé et du présent... Aussitôt après son retour à Orléans, il commença, pour arriver à l'émancipation de Tom, les démarches légales qu'il devait compléter dès que les indispensables formalités seraient accomplies. De jour en jour, il s'attachait davantage à l'esclave... C'est que, dans ce monde vide pour lui, rien ne semblait lui rappeler davantage la chère image d'Eva; il voulait l'avoir constamment auprès de lui... Dédaigneux et inabordable pour tous les autres, il pensait tout haut devant Tom! On ne s'en fût pas étonné, si l'on eût vu avec quelle affection et quel dévouement Tom suivait constamment son jeune maître.

— Eh bien! Tom, lui dit-il, je suis en train de faire de vous un homme libre... Faites votre paquet, et préparez-vous à retourner dans le Kentucky.

Un éclair de joie brilla sur le visage de Tom... Il éleva la main vers le ciel et s'écria: "Dieu soit béni!" avec une sorte d'enthousiasme. Saint-Clare fut déconcerté... il ne lui plaisait pas que Tom fût si disposé à le quitter!

— Vous n'étiez pas trop malheureux ici, je ne vois pas pourquoi vous êtes si heureux de partir, dit-il d'un ton sec.

— Oh non! maître... ce n'est pas cela! c'est d'être un homme libre, qui fait ma joie!

— Voyons, Tom, ne pensez-vous pas que vous êtes plus heureux comme cela que si vous étiez libre?...

— Non certainement! m'sieu Saint-Clare, dit Tom avec une soudaine énergie, non certainement!

— Avec votre travail vous ne seriez jamais parvenu à être vêtu et nourri comme vous l'êtes chez moi...

— Je le sais bien, monsieur. Monsieur a été bien trop bon... Mais, monsieur, j'aimerais mieux une pauvre maison, de pauvres vêtements... tout pauvre! voyez-vous... et à moi, que d'avoir bien meilleur... et à un autre. Oui, monsieur! Est-ce que ce n'est pas naturel, m'sieu?

— Je le pense, Tom... Aussi vous vous en irez, vous me quitterez, dans un mois, à peu près, ajouta-t-il d'un ton assez mécontent... quoique peut-être vous ne le dussiez pas, fit-il d'un ton plus gai. On ne sait pas!

Et il se leva et parcourut le salon.

— Je ne partirai pas, dit Tom, tant que mon maître sera dans la peine. Je resterai avec lui tant qu'il aura besoin de moi, tant que je pourrai lui être utile!

— Tant que je serai dans la peine, Tom! dit Saint-Clare en regardant lentement par la fenêtre. Et quand ma peine sera-t-elle finie, comme cela?

— Quand M. Saint-Clare sera chrétien!

— Et vous avez vraiment l'intention de rester avec moi jusqu'à ce moment-là? dit Saint-Clare avec un demi-sourire. Et, quittant la fenêtre, il posa sa main sur l'épaule de Tom... Ah! Tom! brave et digne garçon, je ne veux pas vous garder si longtemps; allez retrouver votre femme et vos enfants... et dites-leur que je les aime bien...

— Eh bien! moi, je crois que ce jour-là viendra bientôt... dit Tom avec émotion et les yeux pleins de larmes; le Seigneur a besoin de mon maître!

— Besoin de moi! O Tom!... je voudrais bien savoir pourquoi faire... Voyons! contez-moi ça!...

— Hélas! un pauvre esclave comme moi peut bien travailler pour le Seigneur!... Et M. Saint-Clare, qui a la fortune, la science, des amis... combien ne peut-il pas dire davantage!

— Tom, vous croyez que Dieu a bien besoin qu'on travaille pour lui? dit Saint-Clare en souriant.

— Quand nous travaillons pour ses créatures, nous travaillons pour Dieu, dit Tom.

— Bonne théologie, Tom! bien meilleure, je le jure, que celle du docteur B...

Ici la conversation fut interrompue par l'arrivée de quelques visites.

Marie Saint-Clare ressentait la perte d'Eva autant qu'il lui était possible de ressentir quelque chose, et, comme elle était femme à rendre malheureux de son malheur tous ceux qui l'approchaient, les esclaves attachés à son service n'avaient que trop de raisons de regretter la jeune maîtresse dont les douces façons et l'aimable intercession les avaient si souvent protégés contre la tyrannie et les égoïstes exigences de sa mère. Mammy surtout, la pauvre Mammy, dont l'âme, sevrée de toutes les tendresses de la famille, s'était consolée par l'affection de cet être charmant, Mammy n'était plus qu'un coeur brisé... Nuit et jour elle pleurait... et l'excès même de son chagrin la rendait moins habile et moins prompte... ce qui attirait une tempête d'invectives sur sa tête, désormais sans défense...

Miss Ophélia ressentait aussi cette perte, mais dans ce coeur honnête et bon la douleur portait les fruits de l'autre vie, la vie qui ne finira pas. Elle était plus facile et plus douce... aussi zélée pour chaque devoir, elle avait quelque chose de plus calme et de plus modeste... on voyait qu'elle rentrait plus souvent en son coeur, et ce n'était pas en vain; elle s'occupait plus activement de l'éducation de Topsy. Elle lui apprenait des passages de la Bible. Elle ne frissonnait plus à son approche, elle n'avait plus à cacher une répugnance qu'elle n'éprouvait pas. Elle la voyait à travers ce milieu si doucement évoqué dans ses yeux par Eva; et ce qu'elle voyait en elle, c'était une créature immortelle, que Dieu lui avait envoyée pour qu'elle la conduisît à la gloire et à la vertu. Topsy n'était pas devenue une sainte tout d'un coup; mais cependant la vie et la mort d'Eva avaient produit en elle un notable changement.

La dure indifférence était partie... Il y avait maintenant en elle de la sensibilité, et l'espérance, le désir, l'effort du bien, effort irrégulier, suspendu, interrompu... mais renouvelé.

Un jour miss Ophélia fit appeler Topsy... Elle sortit en toute hâte, cachant quelque chose dans sa poitrine.

— Que faites-vous là, petite coquine? Vous venez de voler quelque chose, je gage! dit l'impérieuse petite Rosa, qu'on avait envoyée chercher l'enfant; et, au même instant, elle la saisit brusquement par le bras.

— Laissez-moi, miss Rosa, dit Topsy en se débarrassant d'elle, cela ne vous regarde pas!...

— Encore un de vos tours... je vous connais! je vous ai vue cacher quelque chose...

Rosa la prit par le bras et voulut la fouiller.

Topsy, furieuse, frappait des mains et des pieds et combattait violemment pour ce qu'elle regardait comme son droit.

Les clameurs et le bruit de la bataille attirèrent miss Ophélia et Saint-Clare.

— Elle a volé! disait Rosa.

— Non! non! vociférait Topsy avec des sanglots pleins de colère.

— N'importe! donnez-moi cela, dit miss Ophélia d'une voix ferme.

Topsy eut un moment d'hésitation; mais, sur une nouvelle injonction, elle tira de son sein un petit paquet enveloppé dans un de ses bas.

Miss Ophélia développa.

C'était un petit livre donné à Topsy par Eva: il contenait un verset de l'Ecriture pour chaque jour de l'année; il y avait aussi dans une feuille de papier la boucle blonde d'Eva, donnée le jour de ses mémorables adieux.

Cette vue causa une profonde émotion à Saint-Clare. Le livre était entouré d'un crêpe noir.

— Pourquoi avez-vous mis cela autour du livre? dit-il en retirant le crêpe.

— Parce que... parce que... parce que c'était à miss Eva!... Oh! ne le retirez pas, s'il vous plaît!

Et s'asseyant sur le plancher et mettant son tablier sur sa tête, elle commença à sangloter violemment.

C'était quelque chose de comique et de pathétique tout à la fois. Ce vieux bas, ce livre, ce crêpe noir, cette soyeuse boucle blonde, et le fougueux désespoir de Topsy.

Saint-Clare sourit, mais dans ce sourire il y avait des larmes.

— Voyons, voyons! ne pleurez pas! On va tout vous rendre...

Et remettant tout ensemble, il jeta le petit paquet sur ses genoux, puis il emmena miss Ophélia dans le salon.

— Je crois que vous finirez par en faire quelque chose, dit-il en faisant un geste avec son pouce par-dessus l'épaule. Toute âme susceptible de chagrin est capable de bien; il ne faut pas l'abandonner...

— Elle a fait de grands progrès, dit miss Ophélia, et j'ai beaucoup d'espoir... Mais, Augustin, et elle posa sa main sur le bras de Saint-Clare, il faut que je vous demande une chose... A qui est-elle? A vous ou à moi?

— Eh! mais, je vous l'ai donnée!

— Pas légalement... Je veux qu'elle soit à moi légalement...

— Oh! oh! cousine... et que pensera la société abolitionniste...? Vous! avoir une esclave! On ordonnera un jour de jeûne pour cette rechute...

— Quelle folie! Je veux qu'elle soit à moi... pour avoir le droit de l'emmener dans les Etats libres, afin de l'affranchir, pour que tout ce que j'ai tenté de faire ne soit pas inutile...

— Ah! cousine! vous avez là des projets bien subversifs... Je ne puis les encourager...

— Ne plaisantons pas... causons raison! Tous mes efforts pour la rendre chrétienne sont bien inutiles, si je ne la sauve des chances fatales de l'esclavage... Si vous voulez qu'elle soit à moi, faites un bout de donation... un écrit en forme...

— Bien! bien! dit Saint-Clare, je le ferai... Et il s'assit et déplia un journal.

— Il faut le faire maintenant, dit Ophélia.

— Quelle hâte!

— Maintenant est le seul moment dont on soit maître de faire ce que l'on veut. Tenez!... voici tout ce qu'il faut... encre, plume, papier... Ecrivez!

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Dimanche soir, nos enfants de l'école nous ont prouvé une fois de plus que quand ils veulent bien faire les choses, ils en sont capables. Au dire de critiques compétents, la petite saynète: "Leçon d'une mère", fut rendue d'une manière admirable. Mlle Chaput a montré une maîtrise d'elle-même et un naturel, dans tout le cours de la pièce, qui peut faire envie à bien des acteurs; Mlle Séguin, en son double rôle, a aussi été parfaite. Je ne fais mention que de ces deux personnages parce qu'il serait trop long de les énumérer tous. Toutes les actrices étaient bien dans leurs rôles et nous les félicitons pour le beau succès qu'elles viennent de remporter.

A toutes nos bonnes Soeurs de notre école, et en particulier à notre bonne supérieure, nous devons des remerciements pour leur grand dévouement à ces chères enfants.

Mme Turnbull a bien voulu venir rehausser cette soirée en nous donnant trois morceaux de son choix. Elle était accompagnée par Mlle Miller. Nous lui offrons nos remerciements et souhaitons de la voir encore au milieu de nous.

Mlle Jeanne Poulin, de Saint-Boniface, malgré ses études et le travail à la préparation de ses examens, a bien voulu accepter de prendre part à cette soirée en venant nous chanter deux morceaux. Mlle J. Poulin a de l'artiste en elle et fait beaucoup espérer pour l'avenir. En même temps que nous la félicitons, nous lui offrons nos souhaits de succès. Mlle Poulin était accompagnée au piano par sa mère, Mme Dr Longpré.

Mlle Alberta Montpetit nous récita deux magnifiques poésies: "Le Ciboire sauvé" et "L'homme ne vit pas seulement de pain". Sans se laisser intimider par des influences de l'extérieur, Mlle Montpetit se rendit à la demande de la Rév. Soeur Supérieure et remporta un beau succès. Nos remerciements et nos félicitations.

Décès

Nous avons à regretter la mort de M. J.-B. Lamontagne, survenue vendredi dernier, 22 avril, à l'âge de 55 ans. M. Lamontagne laisse pour le pleurer, ici à Winnipeg, deux fils, MM. Edmond et Joseph Lamontagne. Nos sympathies à la famille.

Nous avons annoncé, la semaine dernière, que Mme Chauvière répétera, dans notre salle paroissiale, les deux pièces suivantes: "Le Docteur Vieuxtemps" et "L'Eté de la Saint-Martin". Les billets sont en vente au presbytère du Sacré-Coeur, à la Librairie Kéroack et à Saint-Boniface, chez M. Letienne, à raison de 50 sous pour sièges réservés et 35 sous non réservés.

WINNIPEG

Le gouverneur général à Winnipeg

Des milliers de personnes ont acclamé Leurs Excellences le gouverneur général et lady Willingdon, à leur arrivée à Winnipeg, samedi, pour leur première visite officielle. Leur bref séjour dans notre ville a été occupé par de nombreuses fonctions et réceptions, auxquelles la foule a pris une part enthousiaste. La réception à l'hôtel de ville a été particulièrement brillante.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Lundi dernier eut lieu la partie de cartes organisée par Mmes Laflèche au profit de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. On joua avec bon entrain le "500" et le bridge. Plusieurs beaux prix furent distribués comme suit:

Bridge: 1er prix, Mme G. Swan; 2me prix, Mme P. L'Heureux; consolation, Mme J.-E. Chaput.

"500": 1er prix, Mme J.-M. Picard; 2me prix, Mme E. Belair; consolation, Mme J. Moore.

Nous avons eu le plaisir d'entendre les jolies voix de Mme Etsell et de Mlle Y. Thibault dans un duo, accompagnées au piano par Mme Geo. Laflèche. Remerciements à toutes celles qui ont encouragé Mmes Laflèche.

• • •

Sur notre instance, Mme Chauvière a bien voulu remettre en scène pour notre soirée du 8 mai cette jolie opérette "Le Dr Vieuxtemps" ainsi que la comédie "L'Eté de la Saint-Martin", pièces qui ont déjà remporté beaucoup de succès. Rendons-nous en foule ce soir-là à la salle du Sacré-Coeur. Les billets sont à 50 sous, sièges réservés, et 35 sous non réservés.

Madame Cédia Brault

Madame Cédia Brault, la prima donna canadienne que nous entendrons au théâtre Walker le 6 mai, a chanté à New-York où elle a reçu l'approbation enthousiaste du public et de la presse. Exubérante de jeunesse, cette jolie artiste, dont la voix est superbe et puissante, a le don de transmettre à son chant l'enthousiasme et la chaleur qui vibrent. Mme Brault chante avec art et tous les amateurs de beau chant devraient aller l'entendre. Quoi qu'elle possède toutes les qualités requises pour bien flatter l'oreille et émouvoir le coeur, elle est de ces artistes qui prouvent leur supériorité en admettant qu'ils ont encore tout à apprendre. Interprète des classiques et des modernes, Mme Brault chante aussi les chansons du terroir avec un art consommé.

Inutile d'insister davantage, le public canadien connait Mme Brault, au moins de réputation, et ne manquera pas le régal artistique qui lui sera donné le 6 mai prochain, au théâtre Walker.

Pourquoi?

— Ah ça! Marie, pourriez-vous me dire pourquoi, chaque fois que je viens dans votre cuisine, je vous surprends à bavarder soit avec le boucher, soit avec l'épicier?

— C'est bien simple, Madame, c'est parce que, avec vos chaussons, je ne vous entends pas venir.

Au restaurant

— Pas fameux, ce maraconi; il ne file pas!

Le garçon, insinuant:

— Le macaroni sans fil, mais c'est le progrès, Monsieur... Voyez plutôt ce qui se passe pour le télégraphe.

• • •

Un homme heureux — "J'étais tracassé par des maux d'estomac", écrit M. Giacomo Covgi, de Cortland, N.-Y. "Deux heures environ après chaque repas je ressentais une douleur dans l'estomac et étais si malade que, souvent, je craignais le pire. Aucun remède ne me soulageait. Après un court emploi de Novoro du Dr Pierre, ma condition de santé s'améliora et je suis maintenant un homme heureux. Je puis manger et boire sans ressentir aucune douleur." Pour les désordres de l'estomac et le manque d'action des organes de digestion et d'élimination, ce remarquable remède herbeux ne manque jamais d'apporter du soulagement. Ce n'est pas un article de commerce, il est fourni par des agents spéciaux seulement et directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.